

Université de Montréal

Les Valoristes :
Étude sociologique du cas de la récupération informelle des matériaux à Montréal

Par
François Bordeleau

Département de sociologie
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des arts et des sciences
en vue de l'obtention du grade de maître ès sciences (M. Sc.) en sociologie

Août 2016

© François Bordeleau, 2016

Résumé

Ce mémoire porte un regard sur les mutations du travail à partir de la réalité des Valoristes, des travailleurs montréalais qui collectent les contenants consignés dans les rues, les ruelles et les parcs de la ville. J'y présente l'activité de collecte elle-même, et les travailleurs qui y participent, mais je présente aussi les différentes dynamiques qui s'y intègrent, tout en analysant les processus qui ont mené les Valoristes à cette activité. Dès le départ, je définis ces individus comme des travailleurs ayant une activité économique certes atypique et précaire, mais fondamentalement semblable à d'autres formes d'activités économiques issues du salariat traditionnel. Ce faisant, cela permet d'étudier leur travail non pas comme une « manière de sortir de la pauvreté », mais comme le résultat d'une multitude de dynamiques d'exclusion et d'acteurs qui construisent des formes de travail marginalisées et précarisées. Cet angle d'approche me permet d'analyser les mutations actuelles du marché du travail en sortant du cadre salarial traditionnel, permettant de croiser cette réalité avec d'autres formes de travail atypiques ou précaires, qui constituent une part de plus en plus importante de l'emploi contemporain. L'étude du cas de la coopérative de solidarité Les Valoristes, qui tente d'organiser ces travailleurs, permet aussi d'ouvrir la porte à de nouvelles formes d'organisation collective, permettant d'améliorer la situation des travailleurs à la marge en se positionnant en dehors des codes traditionnels de l'action collective.

Mots-clés : Sociologie du travail – Travail atypique – Précarisation – Consigne – Marginalité – Organisation collective – Mouvement coopératif

Abstract

With this master's thesis, I propose an analysis of the mutations of labour, by looking at the reality of the Valoristes, Montreal workers who collect refundable containers in the streets, alleys and parks of the city. I describe the workers and the activity itself, but I also look at the different dynamics of this type of informal activity, while analyzing the process who got the Valoristes to collect these containers in the first place. From the start, I define these individuals as workers who have an informal and atypical economic activity, but who are not substantially different from other kinds of more traditional wage workers. This leads me to study their work not as a “mean to climb out of poverty”, but as the result of a multitude of exclusion dynamics and actors who create marginalized and precarized forms of labour. From this definition, it is possible to study the mutations of the labour market in new ways, different from the traditional work structure, while linking this reality with other forms of atypical or precarious work, which are growing to be a large part of today's labour market. The study of the “Coopérative de solidarité Les Valoristes”, a cooperative that tries to organize these workers, then leads me to take a look at new forms of collective organization, that can improve the situation of marginalized workers while positioning itself outside the traditional codes of collective action.

Keywords: Sociology of labour – Atypical work – Precarity – Refundable containers – Marginality – Collective organization – Cooperative movement

Table des matières

Résumé.....	ii
Abstract.....	iii
Index des tableaux	v
Introduction et problématique	1
Chapitre 1 – Le travail en mutation	7
Introduction.....	7
Mutations du marché du travail	7
Sociologie de l'hétérogénéité des formes de travail	12
Secteur informel.....	16
Sociologie du déchet.....	19
Le cas United We Can	23
Conclusion.....	25
Chapitre 2 : L'enquête qualitative, méthode et enjeux	27
Introduction.....	27
Approche épistémologique : La théorisation ancrée.....	27
Méthodologie du terrain : l'entretien	31
Présentation du terrain de recherche et de quelques-unes de ses caractéristiques	34
Questionnements éthiques	37
Chapitre 3 - Regard sur le travail à la marge : le cas des Valoristes	40
Introduction.....	40
Portrait général de la population des récupérateurs	41
Quelques dynamiques particulières issues de l'analyse.....	51
Conclusion.....	70
Chapitre 4 : Discussion théorique et pistes de réflexion.....	73
Introduction.....	73
Centrifugation de l'emploi vers les marchés périphériques du travail	73
L'organisation collective à la marge : Quelques inspirations internationales.....	80
La notion d'informalité.....	87
Conclusion	93
Annexe – Grille d'entrevue	97
Bibliographie.....	100

Index des tableaux

Tableau 3.1 : Âge des répondants	44
Tableau 3.2 : Revenus de collecte	50
Tableau 3.3 : Autres types de revenu	51
Tableau 3.4 : Problèmes de santé	59

Aux Valoristes

Et, aussi, surtout, à Lina, Jacques et Suzie

Introduction et problématique

Lors de l'été 2014, j'ai été engagé par la coopérative Les Valoristes afin de réaliser une étude de leur clientèle. Il s'agit d'une coopérative de solidarité proposant un service de retour des contenants consignés, principalement orientée vers les personnes qui ramassent ces contenants de manière "professionnelle", travaillant plusieurs jours par semaine pendant de nombreuses heures à chaque jour. À l'époque, je commençais à peine ma scolarité de maîtrise, et je n'avais toujours pas décidé d'un sujet de recherche. L'économie informelle m'intéressait, tout comme les organisations coopératives, mais j'en étais encore au début de mes questionnements.

Lors de ce contrat, j'ai pu rencontrer des dizaines de récupérateurs, me donnant accès à un univers qui m'était auparavant inconnu, et j'ai rapidement compris que j'avais là un excellent sujet de mémoire qui permettait à la fois d'explorer un milieu peu documenté tout en analysant des formes de travail situées en marge des activités économiques plus traditionnelles. En travaillant avec les membres de l'organisation, dont plusieurs étaient d'anciens récupérateurs ou connaissaient bien le milieu, nous avons élaboré un questionnaire et un cadre d'enquête pouvant à la fois répondre aux questionnements de la coopérative tout en pouvant s'intégrer dans un mémoire de maîtrise proposant une analyse sociologique et touchant les thématiques du travail, de la précarité et des parcours de vie.

En passant l'été sur les lieux de la coopérative, j'ai pu côtoyer les récupérateurs au jour le jour, même si je ne les ai pas accompagnés lors de leur collecte. J'ai rencontré un très grand nombre de Valoristes, dont une bonne partie revenait plusieurs fois par semaine sur les lieux du dépôt de contenants. J'ai pu développer une bonne relation avec eux, d'autant plus qu'ils étaient pour la plupart très heureux de faire connaître leur réalité quotidienne. J'ai par ailleurs rapidement compris qu'il ne s'agissait pas d'un emploi comme les autres et que la plupart des récupérateurs avaient des parcours difficiles, avaient vécu des situations d'itinérance ou d'importantes ruptures de parcours qui les avaient forcés à travailler dans ce secteur dit informel de l'économie. Pourtant, les ambitions qui les animent pour la plupart et les motivations qui les font continuer jour après jour me semblaient bien semblables à celles que l'on retrouve chez les travailleurs plus traditionnels : sans utiliser ce vocabulaire, ils me parlaient de mobilité sociale, de volonté d'économiser, de dynamiques et de conditions de travail ou de compétences professionnelles. Et après tout, pourquoi cela aurait-il été différent?

Ce mémoire se veut un regard et une analyse sur une réalité souvent très peu connue à la fois de la population et des milieux universitaires, alors même que chacun d'entre nous sait très bien que cette forme de travail existe et est très répandue. J'ai souhaité documenter ces pratiques souvent invisibilisées tout en explorant les limites de ce que nous appelons habituellement le travail.

Il semble important, dès le départ, de démystifier les grandes lignes de cette activité de récupération. Qui sont les travailleurs qui y participent? Que font-ils exactement? Est-ce une pratique répandue? Ce que nous nommons souvent "économie informelle" renvoie à un grand nombre d'activités diverses, allant du travail "au noir" aux activités illégales, en passant par le travail domestique. Néanmoins, j'ai souhaité explorer un secteur spécifique de ces activités "informelles", en me basant sur la collecte des contenants consignés. D'ailleurs, pour plusieurs auteurs, en contexte-nord-américain, ce que nous nommons "l'économie informelle" est majoritairement basée sur la récupération des matériaux de toutes sortes (métaux, contenants consignés, rebuts à revendre) ainsi que sur la collecte des déchets (Tremblay, 2007: 4).

Les récupérateurs sont des individus qui fouillent dans les poubelles, les bacs de recyclage, les parcs ou les ruelles afin de ramasser divers matériaux ou objets pouvant encore posséder une certaine valeur, dans leur forme actuelle ou une fois réparés ou modifiés. Il s'agit souvent de contenants consignés, qui peuvent être rapportés chez certains détaillants en échange d'un montant fixé par la loi, mais il peut aussi s'agir, par exemple, de morceaux de métal pouvant être revendus auprès de certaines entreprises. Les récupérateurs collectent aussi divers objets pouvant être par la suite réparés, revendus ou utilisés dans le cadre de leur propre activité (vélos, chariots, objets électroniques, petits meubles, etc.)

Selon Gutberlet (2008), l'utilisation des déchets comme une ressource est une pratique de plus en plus répandue dans les zones urbaines. Les personnes exclues du marché de l'emploiformel n'ont souvent d'autres choix que de se tourner vers l'économie informelle pour subvenir à leurs besoins, notamment au vu d'une mobilité sociale bloquée, du manque d'accès à l'éducation, du manque d'opportunités officielles d'emploi et de l'insuffisance des services publics. Bien qu'elle n'offre aucune protection sociale, la pratique de la récupération des matériaux permet d'obtenir un revenu immédiat et relativement constant (Gutberlet, 2008).

Selon certaines recherches récentes, le nombre de personnes vivant de la collecte des contenants consignés serait en augmentation. Bender (2010), dans son article portant sur

l'étude du cas de Calgary, affirme que des populations de plus en plus diverses recourent à cette activité, ce qui mène d'ailleurs à des conflits avec les ramasseurs de longue date.

« Un participant a noté que la récupération informelle à Calgary est devenue la “*Amazing Race* pour les personnes itinérantes”. Au cours des séances d'observation, le chercheur a observé plusieurs exemples de cette course pour dépasser d'autres individus en évitant une rue occupée pour se dépêcher de prendre la suivante. [...] Il pourrait être spéculé que [cette augmentation] pourrait être due en partie au ralentissement économique et au manque d'opportunités d'emploi formel à Calgary. » (Bender, 2010 : 8)

Cette augmentation de la participation aux activités de récupération reste néanmoins très difficile à chiffrer, notamment de par sa nature fortement temporaire et souvent invisible. Augmentation ou non, le grand nombre de personnes travaillant dans l'industrie de la récupération des matériaux a une importance certaine au niveau économique. Medina (2001), dans une étude portant sur les récupérateurs aux États-Unis, nous explique comment ces travailleurs s'insèrent dans le cycle économique. Pour lui, plusieurs industries basent une proportion particulièrement importante de leurs activités sur la présence d'un flux de matières premières issues du recyclage. Les récupérateurs de papier et d'aluminium sont par exemple extrêmement utiles pour les compagnies, puisque celles-ci n'ont alors pas à se fournir par les voies traditionnelles. Cela implique donc une réduction globale des coûts et des taxes payées pour un même matériau et, donc, une augmentation de leurs profits. De la même manière, ils peuvent payer directement les récupérateurs pour leur production, sans passer par l'intermédiaire de grandes compagnies de recyclages ou de matières premières. Pour Medina, les récupérateurs américains s'adapteraient au marché afin de cibler les matériaux possédant le plus de valeur, suivant les fluctuations du cours des métaux et modifiant leurs stratégies de collecte en ce sens (Medina, 2001 : 236-238). Les récupérateurs deviennent donc une source flexible et facilement mobilisable de matériaux pour les entreprises, et s'intègrent directement dans le cycle économique, en plus d'adapter leurs pratiques pour conserver leur propre “valeur” sur le marché. Ils deviennent donc partie intégrante d'un système de production en flux tendu.

Ce faisant, ces travailleurs participent à la construction d'une économie parallèle, basée sur un modèle décentralisé et informalisé. En effet, toujours selon Medina, les entreprises ont de plus en plus recours à ce type de matériau pour leur propre production. Il y a donc une popularisation du recours aux matériaux recyclés et réutilisés, ce qui contribue à la montée de cette forme de travail précarisée en dehors de la relation d'emploi traditionnelle.

Les entreprises ont donc bel et bien un rôle à jouer dans la montée en popularité de ces formes de travail, mais les récupérateurs y participent aussi, sans le vouloir.

C'est ce genre de questionnement qui m'a poussé à m'intéresser plus avant à la réalité de ces travailleurs dans le cadre de mon mémoire de maîtrise. En effet, il m'apparaissait que ces gens exécutent une activité avec de nombreuses implications, économiques comme environnementales, tout en étant constamment maintenus en marge du marché du travail, voire de la citoyenneté en bonne et due forme. Je souhaite ainsi définir la récupération comme un travail, semblable à d'autres formes d'activités économiques plus traditionnelles. Conséquemment, je ne souhaite pas étudier la manière dont les activités du "secteur informel" se distancient des formes de travail plus traditionnelles, mais bien les points communs entre ces diverses formes d'activité économique. L'idée est de découvrir ce que l'étude de formes "marginales" d'emploi permet de nous apprendre sur le travail de manière plus large, ainsi que les formes et les catégories sociologiques qui en découlent.

Pour ce faire, ce mémoire cherchera à répondre à deux questions de recherches : « Comment expliquer la participation et le maintien des travailleurs dans le recyclage informel? » et « Comment cette participation s'insère dans la dynamique actuelle du marché du travail? ». Il s'agira donc d'examiner à la fois la manière dont ces individus travaillent et se représentent leur activité, mais aussi les formes de travail et d'organisation collective qui en émergent, et qui pourraient être mises en lien avec les mutations actuelles du marché du travail.

Ce faisant, je m'inscris dans le cadre des préoccupations d'auteurs comme Bruno Lautier (1998), pour qui il est nécessaire de penser la question de la "mise au travail", qui a été largement occultée des réflexions sociologiques occidentales au profit d'études portant principalement sur ce qu'il nomme le "procès de travail" et "l'organisation du travail". Pour lui, la sociologie du travail contemporaine porte principalement sur les questions de "qui travaille dans telle branche, à tel poste", "quel est le mode de domination qui a contraint un individu donné au travail", "que fait-on, comment, dans quel rapport à la technique", etc. Il décrit donc une certaine dérive de la sociologie du travail centrée sur des définitions purement techniques ou statistiques, sans poser de questionnement sur sa valeur ou la manière dont il s'incarne (Lautier, 1998 : 254-255). Dans la foulée des travaux de Lautier, il sera donc important de réfléchir ici à la nature, la valeur et le sens du travail.

Ce mémoire est construit à partir de trois axes bien distincts. Premièrement, d'une manière pragmatique, il permettra de documenter des pratiques actuelles de récupération en contexte montréalais alors que ceci a jusqu'ici surtout été étudié dans les pays du Sud ainsi qu'à travers certains cas, relativement peu nombreux, aux États-Unis et au Canada. Mon travail permettra ainsi en premier lieu de faire émerger des connaissances nouvelles sur un sujet peu traité, dans une optique proprement descriptive. Il me semble d'autant plus pertinent d'aborder ces questions puisque, comme nous l'avons déjà souligné, de nombreuses entreprises se basent sur les ressources issues de la récupération des matériaux pour leur production. Cela a d'importantes implications en termes économiques, à la fois pour les travailleurs eux-mêmes mais pour les industries de manière plus générale. Pourtant, on occulte souvent la contribution de ces travailleurs à la société et à l'économie. Face à ce constat, il me semble pertinent et nécessaire de documenter ces pratiques et d'en souligner l'importance.

Néanmoins, il ne s'agit pas là du seul intérêt de ma recherche. En effet, l'analyse de la manière dont la participation au secteur informel s'insère dans des dynamiques plus larges du marché du travail permet de dégager certaines tendances actuelles quant aux transformations en cours, notamment eu égard à la montée du travail atypique et des formes de plus en plus diverses de statut d'emploi. En questionnant les limites de la conception traditionnelle du travail, mais aussi du travail qualifié « d'informel », ma recherche vise ainsi à élargir la question de l'activité humaine et des formes de rémunération qui y sont apposées, ce que j'estime être d'un intérêt théorique.

Enfin, et dans le prolongement du second axe, l'étude de la multiplicité des formes de travail permet de questionner le potentiel et les impacts de diverses formes de formalisation, d'organisation collective et d'institutionnalisation du travail au sein de l'économie informelle. En effet, il me semble extrêmement pertinent, non pas seulement de réfléchir sur les différentes formes que peut prendre le travail, mais aussi de voir comment les modèles traditionnels s'imposent dans les secteurs les plus divers. C'est aussi l'occasion d'observer les impacts de ces modèles sur les travailleurs les plus précaires. Cela permet par exemple de voir comment l'organisation des travailleurs du secteur informel a créé des formes d'emploi « officielles », parfois réglementées, qui peuvent contribuer - ou non - à maintenir les travailleurs dans la grande précarité. Nous pouvons du même souffle analyser le potentiel et les limites de l'organisation collective des travailleurs.

Ce mémoire est divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre présente le fruit d'une revue de littérature sur la sociologie du travail, mais aussi, et surtout, sur ce que l'on nomme

le “secteur informel de l’économie”. J’y aborde les questions de précarisation du travail et de multiplication des statuts d’emploi, ainsi que de la montée d’une “hétérogénéité des formes de travail”. La question de la valeur du travail, en faisant notamment un léger détour vers la sociologie de la consommation (et, donc, de la production de déchets) y sera également traitée.

Le second chapitre présente la réflexion épistémologique que sous-tend ce mémoire, tout en expliquant la méthodologie que j’ai privilégiée pour mon terrain de recherche. J’y décris la manière dont s’est déroulée la recherche, ainsi que la construction des grilles d’entrevue. Ce faisant, les questions éthiques inhérentes à toute recherche sociologique, et particulièrement à celles portant sur des travailleurs marginalisés seront discutées.

Le troisième chapitre présente les résultats principaux de ma recherche. Il s’agit d’un chapitre plus descriptif où la réalité des travailleurs de la coopérative Les Valoristes est mise en avant plan afin de tenter de répondre aux questionnements qui ont mené à ce mémoire. Une partie de ce chapitre présente aussi, plus spécifiquement, la réalité de certains groupes de travailleurs particulièrement marginalisés. Les réalités des femmes et des personnes immigrantes travaillant dans ce secteur, qui vivent des problématiques différentes de celle de la population majoritaire, seront discutés de manière distincte.

Dans le quatrième chapitre, je tente d’aborder de manière plus générale les questionnements complémentaires qui auront été soulevée par mon étude. Cela me permet en premier lieu de replacer mon mémoire dans un contexte plus large, et de le mettre en lien avec d’autres études portant sur les récupérateurs du secteur informel. Je mettrai en lien la question de la centrifugation de l’emploi et de la montée du travail atypique avec les questions abordées lors de ma recherche. Par la suite, les actions et les prises de position politiques de la coopérative Les Valoristes seront étudiés, afin de réfléchir à la manière dont peut s’incarner l’organisation et l’action collective des travailleurs marginalisés. Ces questionnements mèneront finalement à porter un regard sur la question du « secteur informel », afin d’y apporter quelques nuances et réflexions. Le concept de « zone grise » sera notamment abordé, ce qui permettra de sortir du cadre d’analyse traditionnel pour arriver à une compréhension des différents enjeux touchant les travailleurs à la marge.

Chapitre 1 – Le travail en mutation

Introduction

Bien que j’adopte une démarche inductive issue de la théorisation ancrée, il me semble important de porter un regard sur les différents travaux dont les thématiques recoupent celles que j’aborderai tout au long de ce mémoire. En effet, même si le travail de terrain lui-même s’est déroulé sans grande construction théorique préalable et ne s’est pas construit dans l’optique de valider ou d’invalider des hypothèses de recherche, il me semble pertinent de contextualiser les résultats et l’analyse que je leur porte dans un cadre théorique plus large. Cela a comme objectif de voir comment les aspects théoriques prennent forme au quotidien pour les Valoristes, tout en me permettant de raffiner la compréhension des dynamiques que j’ai pu observer.

Ce chapitre propose ainsi une revue de la littérature portant sur quatre grandes thématiques, qui permettent d’apporter un nouveau regard sur la question du travail à la marge. En premier lieu, je m’intéresserai aux mutations actuelles du marché du travail, en abordant les travaux de Durand et de Standing sur la question. Ce sera notamment l’opportunité d’étudier la précarisation du travail et la multiplication des formes d’emplois à la marge. Quelques travaux portant sur la “sociologie de l’hétérogénéité des formes de travail”, qui permettent de réfléchir aux questions de marginalité, d’emploi atypique et des formes de travail issues de pays du Sud, seront ensuite discutés. La section suivante est consacrée aux différentes définitions du “secteur informel” et de “l’économie informelle”. J’étudierai la manière dont ces définitions se sont construites, à partir des travaux de Hart, avant de confronter les définitions d’auteurs plus contemporains comme Tokman, De Soto et Chitra. J’aborde par la suite les réflexions théoriques à propos d’une “sociologie du déchet”, s’appuyant notamment sur des travaux en sociologie de la consommation. Finalement, je propose un regard sur le cas de l’entreprise d’économie sociale *United We Can*, la principale organisation travaillant avec les récupérateurs informels au Canada.

Mutations du marché du travail

En premier lieu, afin d'étudier la question des mutations du marché du travail, je prendrai appui sur les travaux de Jean-Pierre Durand (2004), qui analyse les changements actuels du monde du travail dans son ouvrage "*La chaîne invisible, travailler aujourd'hui : flux tendu et servitude volontaire*". Pour cet auteur, nous vivons actuellement une reconfiguration de l'activité productive, centrée autour d'un modèle en *flux tendu*. Ce système de production se base sur une livraison en "juste-à-temps", donc sur l'idée que c'est la demande qui dirige l'offre de biens et de services. On assiste à une disparition des stocks au profit d'une production où "chaque marchandise dans la firme ou entre firmes doit être livrée en quantité et en qualité requises à un instant précis exigé par le client" (Durand, 2004:14). Ce système demande une très grande flexibilité pour les entreprises, ce qui entraîne des modifications du marché du travail afin de s'adapter à ces nouvelles réalités. C'est sur ces reconfigurations que nous nous concentrerons ici.

Pour l'auteur, "les marchés du travail ne sont pas donnés : bien au contraire, ils sont des construits sociaux et économiques qui se structurent lentement, se transforment selon les exigences des entreprises à tel ou tel moment". (Durand, 2004: 175) Ainsi, nous assistons actuellement à une "fragmentation des marchés du travail" (Durand, 2004:175), qui implique la fin du modèle salarial figé au profit d'une multiplication des formes de travail que nous pourrions caractériser "d'atypiques". La flexibilité devenant l'un des ancrages fondamentaux de l'entreprise actuelle, la main-d'œuvre devient elle-même flexible et facilement mobilisable :

« Durant les cycles d'expansion économique, les grandes entreprises recrutent du personnel (en partie issu des PMI/PME) dont elles ne pouvaient se défaire aisément en raison de la rigidité du droit du travail et des pratiques sociales en matière de licenciement : pour faire face à la réduction globale d'activité, elles rapatrient une partie des activités réalisées précédemment par les sous-traitants, leur faisant ainsi encaisser les contraintes de flexibilité liées aux cycles de récession économique. Ce qui se soldait par des licenciements chez les sous-traitants, ces derniers n'ayant pas à "gérer" une image sociale positive comme les grandes entreprises et utilisant des contrats de travail adaptés aux exigences de la flexibilité. Autrement dit, le cœur du système productif (la grande entreprise) reportait à la périphérie (les sous-traitants) les effets négatifs de la récession: les exigences de flexibilité volumique étaient essentiellement supportées par les sous-traitants et par leur main-d'œuvre, qui fluctuait au gré des besoins des grandes entreprises. » (Durand, 2004: 178)

Par une "fragmentation" des marchés du travail, Durand parle donc d'une dissociation entre le cœur de l'activité productive, centrée sur les grandes entreprises donneuses d'ordre, et tout un réseau d'entreprises périphériques, où les emplois sont plus flexibles, temporaires

et dépendants des besoins des entreprises centrales. En quelques sortes, il s'agit d'un transfert de la relation entre employeur et employé vers une relation entre l'entreprise-centre et son réseau de sous-traitance. Si les grandes entreprises offrent encore une certaine sécurité d'emploi, le réseau plus ou moins diffus qui en découle voit se construire des formes diverses de travail, souvent considérées comme atypiques. On assiste donc, pour cet auteur, à une précarisation des emplois à la périphérie, mais aussi à un déplacement des travailleurs disposant autrefois de la sécurité d'emploi vers des statuts de plus en plus précaires, hors du cadre traditionnel de l'emploi.

Ce modèle est décrit par Durand comme une "centrifugation" de l'emploi vers les marchés périphériques. Le terme est approprié, puisque la diminution des formes d'emploi stables force les travailleurs autrefois au cœur de la périphérie à accepter des emplois de plus en plus précaires, voir des formes de travail en dehors du modèle de l'emploi. Ce faisant, les personnes déjà marginalisées par le marché du travail doivent composer avec cette réalité de plus en plus précaire. On assiste donc à une montée généralisée de formes de travail atypiques, surtout à la périphérie de l'activité économique, se construisant sur la base d'une démultiplication du réseau cœur/périphérie et d'une importance de plus en plus importante de la sous-traitance:

« Ainsi, la question de la sous-traitance, du travail temporaire (en particulier du travail intérimaire), des travailleurs indépendants, etc., relevant traditionnellement de la périphérie, est portée au cœur des systèmes productifs eux-mêmes. Le modèle général apparaît alors comme une démultiplication à l'infini de ce principe de la *centrifugation* entre "molécules", elles-mêmes hiérarchisées entre elles et à l'intérieur de chacune d'entre elles. » (Durand,2014: 186)

En bref, pour Durand, nous assistons actuellement à une forte montée des formes de travail atypiques et précaires. La carrière stable et permanente laisse de plus en plus sa place à une multiplication d'emplois temporaires, à contrat ou à durée déterminée, qui forcent les travailleurs à naviguer dans un marché du travail en constante modification. Pour Durand, cet état de fait crée une forte concurrence entre les travailleurs pour les quelques emplois disponibles, ce qui contribue à un affaiblissement généralisé des conditions de travail ainsi qu'à une montée des formes de travail informalisées. Dans ce contexte, la dualité entre activité et chômage prend une nouvelle forme:

« Ainsi, l'armée de réserve n'est plus constituée par une population générale, désœuvrée et sans qualification, mais par une suite de réservoirs ou de fragments du marché du travail constitués d'individus qualifiés : ces fragments du marché du travail s'arrangent en un continuum de segments qui va de la

main-d'oeuvre sans qualification (souvent jeune) à celle, très qualifiée, des ingénieurs de tous secteurs [...] » (Durand, 2014: 201-202)

Il est possible de voir que ces différentes dynamiques ont aussi comme effet de produire un affaiblissement des formes d'action collective, dont les syndicats. Premièrement, puisque les travailleurs ne restent que rarement dans un emploi sur le long terme, ils ont beaucoup moins intérêt à s'investir dans un syndicat pour défendre leurs conditions de travail. Ils peuvent aussi craindre des représailles des employeurs, surtout qu'ils n'ont pas de sécurité d'emploi. Deuxièmement, les syndicats traditionnels se sont longtemps retirés de la protection des travailleurs atypiques, en voulant défendre les acquis des travailleurs traditionnels. Ce n'est que relativement récemment, comme l'indique Noiseux (2014), que les grandes centrales syndicales, au Québec, ont commencé à prendre position sur les enjeux du travail atypique.

Un autre auteur, Guy Standing, s'est penché sur la question des mutations actuelles de l'emploi, notamment dans son ouvrage "The Precariat: The New Dangerous Class". Il y présente la notion du "précariat", qui serait une nouvelle classe sociale issue des changements actuellement en cours dans le marché du travail ainsi qu'un sous-produit de la globalisation :

« Le précariat a les caractéristiques d'une classe sociale. Il consiste en des individus ayant une relation de confiance minimale avec le capital et l'État, ce qui le différencie du salariat. Il n'a de plus pas accès au contrat social associé au prolétariat, où la sécurité d'emploi est donnée en échange de la subordination et de la loyauté à l'entreprise, ce qui est la base implicite de l'état social. Sans la possibilité d'atteindre ce niveau de sécurité ou de confiance en échange de la subordination au capital, le précariat est une classe à part. Il a aussi un statut particulier [...], qu'on pourrait définir comme "tronqué". » (Standing, 2011 : 8, traduction libre)

Pour Standing, le précariat est une classe sociale basée sur le statut extrêmement précaire des travailleurs. Ceux-ci ne peuvent que difficilement sortir de la précarité, n'ayant pas accès aux formes d'emploi apportant traditionnellement la sécurité et devant composer avec des formes de travail précarisées. Cet état de fait serait dû à la montée du néolibéralisme. La flexibilisation de la production aurait entraîné une flexibilisation équivalente du travail, amenant à des formes d'emploi temporaire, à temps partiel et, de manière générale, atypiques. Ces idées recourent celles de Durand discutées plus haut. Ceci étant dit, l'intérêt de Standing est de montrer que cette flexibilisation générale du travail a eu

des conséquences directes sur la montée d'une classe sociale, au même titre que l'industrialisation a mené à la montée du prolétariat.

Standing affirme que la structure du filet social actuellement développé en Occident ne tient pas compte de cette nouvelle forme de travail, puisqu'elle a été conçue sur la base de l'emploi salarié permanent. Par exemple, l'accès à l'assurance chômage et aux pensions de retraite est entièrement basée sur le fait d'avoir un emploi stable et à temps plein. Ce faisant, les travailleurs du précaire sont exclus de ces mécanismes. Pour Standing, "un nombre grandissant d'individus autour du monde n'ont pas accès aux droits [civils, culturels, sociaux, économiques et politiques], ce qui les exclut de la citoyenneté" (Standing, 2011:14. traduction libre). La précarité ne fait donc pas que maintenir les travailleurs dans la pauvreté, elle les exclut systématiquement de la société, en leur niant certains des droits fondamentaux qui ne sont plus garantis. Or, pour l'auteur, l'accès aux droits est le principe de base du concept de citoyenneté. Nier les droits fondamentaux à des individus revient à les exclure de cette citoyenneté. Standing nomme "*denizen*" cette nouvelle classe de non-citoyens, notion représentant le "déli de citoyenneté" vécu par ces individus.

En bref, plusieurs auteurs ont montré que le marché du travail subit actuellement de profondes mutations, qui donnent lieu à l'émergence d'une nouvelle classe d'individus, précaires, qui n'ont plus accès aux droits sociaux, économiques et politiques qui fondent la citoyenneté. Plus encore, alors que le marché du travail était auparavant relativement homogène et organisé autour du modèle salarial, nous assistons maintenant à une multiplication de formes de travail plus ou moins précaires, à des niveaux de stabilité et de sécurité divers et n'étant plus exclusivement basés sur le modèle employeur-employé.

Cette montée du travail atypique au Canada a été chiffrée dans plusieurs études. Selon le groupe de recherche *Poverty and Employment Precarity in Southern Ontario* (PEPSO), seuls 48.1% des travailleurs disposent actuellement de relations d'emploi standard (PEPSO, 2015). Quand on s'attarde aux données concernant le Québec, on remarque que l'emploi atypique a plus que doublé en 30 ans. Alors qu'il correspondait à 16,7% des emplois en 1976, c'est plus de 37,5% des travailleurs actuels qui vivent sous un régime d'emploi atypique (Cloutier-Villeneuve, 2014). Pour Boucher et Noiseux (2016), il n'est plus possible de parler d'une simple tendance conjoncturelle. Il s'agirait bel et bien d'une structure d'emploi inégalitaire, renforcée par des politiques publiques visant à favoriser la flexibilisation du marché du travail:

« En posant notre regard sur les politiques d'emploi canadiennes et québécoises qui, dès la fin des années 1970, ont favorisé la segmentation et la flexibilité du

marché du travail, en nous concentrant sur l'activation des politiques d'emploi et sur le rôle joué par l'État en matière de relations de travail, nous cherchons à montrer que loin d'être le fruit d'un retrait de l'État, la multiplication des statuts d'emploi s'inscrit plutôt dans le cadre d'un « interventionnisme friedmanien » selon lequel l'État met en place un ensemble de dispositifs institutionnels favorisant la mise en concurrence des travailleurs et travailleuses. » (Boucher et Noiseux, 2016 : 5)

À la lumière de ces quelques études, il nous apparaît donc peu pertinent de parler de “fin du travail”. Les mutations qui animent actuellement le marché du travail sont profondes, et s'ancrent dans une structure économique durable et fortement inégalitaire. Néanmoins, il apparaît clair que nous vivons une diminution importante de l'emploi, en tant que forme particulière d'organisation de la production.

Sociologie de l'hétérogénéité des formes de travail

Ce cadre général de réflexion sur les mutations du marché du travail ne me semble par contre pas suffisant pour rendre compte de la réalité des travailleurs à la marge. Il est pertinent de faire état de ces transformations, mais il est aussi nécessaire d'aborder la réalité vécue par ces travailleurs de manière plus concrète. Cela implique d'étudier la place qu'ils occupent par rapport aux formes d'emploi plus traditionnel, tout en réfléchissant au sens que prend le travail dans ce nouveau contexte.

Nous commencerons par citer les travaux de Beck, notamment son ouvrage *The Brave New World of Work* (Beck, 2000). Dans ce livre, l'auteur aborde la transition du monde actuel vers une “seconde modernité”. La “première” modernité était caractérisée par un modèle d'emploi standard, le modèle salarial, autour duquel étaient organisées les protections sociales et la société de manière générale. Or, ce n'est plus le cas dans cette seconde modernité. À travers cet ouvrage, Beck construit l'idée que l'emploi comme nous le connaissons il y a quelques années a cédé sa place à une multiplication de formes d'implications sociales et économiques diverses. Le travail devient donc multiforme, et n'est plus associé au cadre de l'entreprise employeuse. Alors que certaines sont rémunérées, plusieurs autres sont dites “gratuites”. Pour l'auteur, il est nécessaire de prendre acte de cette mutation, afin de penser un nouveau modèle de société, basé sur cette reconstruction de l'activité productive. C'est, pour lui, la seule manière de maintenir une société démocratique et inclusive.

Le point principal de l'argumentaire de Beck est de montrer que le travail, au cours de l'histoire, a toujours été un travail "précaire", plaçant les individus dans des situations de pauvreté. Selon lui, la société salariale ne s'est constituée qu'avec l'avènement d'une réelle démocratie, nécessitant l'accès à la sécurité matérielle pour tous et permettant l'exercice du droit civique. Cette conception permet à Beck d'affirmer que la modèle salarial, avec ce qu'il implique en terme de sécurité sociale, est l'une des conditions nécessaires à l'existence de toute société démocratique. Le système actuel, basé sur une informalisation des modes de travail et une montée de l'emploi atypique, semble ainsi nier les droits civiques et sociaux à de larges pans de la population.

Beck pose un regard sur les transformations du marché de l'emploi d'un point de vue international, se détachant des considérations sur la "fin du travail" ou sur la division internationale de celui-ci. Pour l'auteur, nous assistons à une "brésilianisation" du monde Occidental, soit à une recombinaison du marché du travail, basé sur une multiplication de formes d'emploi floues et atypiques. Surtout, ce que Beck affirme, c'est que cette reconfiguration de l'activité économique est accompagnée d'une montée des formes de travail issues du "secteur informel"¹.

Beck apporte aussi une analyse originale du marché du travail actuel. Selon lui, la "société du risque", comme il l'a défini dans son ouvrage le plus célèbre (Beck, 2001), contribue à la création d'un système généralisé de sous-emploi, où le travail est de plus en plus constitué autour de normes atypiques, individualisées et décentralisées. Les frontières entre le formel et l'informel, entre l'emploi et le non-emploi, deviennent particulièrement floue. Or, c'est de cette manière que l'Occident semble se baser de plus en plus sur un modèle d'organisation du travail issu des pays du Sud². Dans ces pays, le secteur informel de l'économie serait largement développé, tout en gardant des liens étroits avec le système économique "formel". Pour lui, les travailleurs salariés ont de plus en plus recours à des revenus d'appoint pour subvenir à leurs besoins. Parler de "secteur formel ou informel" n'est plus pertinent, et il est nécessaire de parler de formes d'emplois diversifiées et atypiques.

Beck ne propose donc pas une distinction entre le formel et l'informel, mais il nous propose de repenser le travail à travers l'idée d'une "multi-activité", où se côtoient à la fois des activités économiques, politiques ou familiales, ayant toutes une valeur équivalente pour

¹ Nous avons abordé ce point dans la première partie, et je passerai donc rapidement sur ces considérations.

² Beck prends l'exemple du Brésil pour développer son argumentaire, puisqu'il dispose de statistiques et de recherches conséquentes sur ce pays.

le maintien de la vie en société. Ces activités devraient pour lui être considérées de la même manière, sans distinction entre ce qui relèverait d'un travail économique et ce qui n'en relève pas. Beck nous invite à penser l'activité humaine en dehors du cadre purement économique issu du modèle salarial.

Cette définition renvoie directement à une explication plus concrète, proposée par Pinard (2000), de la distinction qui existe entre l'emploi et le travail. Pour l'auteure, le travail « ne renvoie [...] pas seulement à l'activité laborieuse concrète; c'est aussi, dès le départ, une institution dans la société qui sert à reproduire certains types de rapports sociaux » (Pinard, 2000 : 26). Le travail est donc avant tout une institution permettant de situer socialement des individus, et non une simple activité productive. C'est un acte social avant d'être une opération économique.

Pinard affirme que l'emploi, pour sa part, est une création de l'entreprise moderne :

« Ainsi, l'emploi comme lien stable avec une entreprise a été créé par cette dernière dans le but de contrôler son environnement en neutralisant les effets imprévisibles et déstabilisants liés au marché du travail [...]. Historiquement, la sécurité d'emploi a d'abord été recherchée par les entreprises, non pas par les travailleurs. » (Pinard, 2000 : 27)

L'emploi n'est donc pas une institution sociale, mais un système visant le contrôle de la main d'œuvre. La sécurité d'emploi visait à la base à construire un cadre renforçant le contrôle du travail par les entreprises. Certes, les syndicats ont éventuellement repris un certain contrôle sur ce rapport de force que constitue l'emploi, mais ils restent circonscrits aux limites de l'emploi même. Comme le résume Pinard, « l'emploi (la sécurité, la stabilité, les protections qui y sont reliées, etc.) n'est pas le résultat d'une transaction sur le marché selon le principe de l'achat-vente, mais d'un mode de gestion du personnel [...] » (Pinard, 2000 : 27).

Cette définition du travail, comme « une pratique inscrite dans la société, qui permet d'agir individuellement et collectivement » (Pinard, 2000 : 28) renvoie directement au travail des Valoristes et, par extension, à l'organisation collective qui se bâtit autour de la coopérative. Ce travail est d'autant plus mis en contraste avec l'emploi, qui « renvoie [...] à un rapport imposé que l'on ne peut changer, auquel il faut se conformer » (Pinard, 2000 : 28). Comme je le présente plus loin dans ce mémoire, le cas des Valoristes est directement représentatif de cette distinction qui existe entre travail et emploi.

Bruno Lautier s'est aussi penché sur cette question. Dans son article "Pour une sociologie de l'hétérogénéité du travail", l'auteur confronte l'idée selon laquelle la mondialisation aurait amené une homogénéisation du travail.

« La multiplication de travaux sur la sous-traitance, en Amérique latine ou en Asie orientale, montre bien qu'il est difficile de limiter l'analyse de la relation mondialisation - procès de travail à l'entreprise "en bout de chaîne", la seule qui apparaisse sur le marché mondial. S'il ne fait nul doute que l'ouverture commerciale [...] a produit une homogénéisation des processus opératoires dans certaines branches, cela ne vaut que pour une partie des branches exportatrices [...] et presque jamais pour les branches produisant pour le marché intérieur. Et, surtout, un même processus opératoire (transféré ou non de l'étranger) apparaît de plus en plus clairement comme compatible avec des formes très diverses de mise au travail, des types de main-d'oeuvre et de constitution des collectifs de travail variés. » (Lautier, 1998 : 256).

L'auteur propose d'étudier l'hétérogénéité des formes de "mise au travail", c'est-à-dire des manières dont le travail est vécu et organisé en lui-même. Ce faisant, il souhaite mettre de l'avant une sociologie "des travailleurs", en opposition à une sociologie "du travail". On retrouve ici, sous d'autres termes, la même préoccupation que Pinard avance, soit de différencier le travail et l'emploi. Cela implique de se détacher du cadre conceptuel traditionnel. Il faut cesser de penser les travailleurs comme "pourvus de droits sociaux (dont la garantie d'emploi et la retraite), appartenant de façon viagère à une catégorie conventionnelle et statistique correspondant à ces droits (on est cadre, contremaître, O.S)" (Lautier, 1998 : 274). En d'autres termes, il faut cesser de confondre le travail, en tant qu'activité productive humaine portant une valeur sociale spécifique, et sa version institutionnalisée qu'est la relation d'emploi issue du contexte industriel. Selon lui, le fait de réfléchir au travail en ces termes rend difficile la distinction entre l'étude d'un emploi et l'étude des travailleurs qui l'occupent. La relation entre le travail et le statut social n'est pas figée, mais est le résultat de dynamiques particulières, qu'il est nécessaire d'étudier en eux-mêmes, séparément.

Pour Lautier, on ne doit pas étudier le travail comme figé et hors du temps: "Ce qui permet d'expliquer le système d'emploi, c'est bien un ensemble de processus de mobilité, et pas seulement un ensemble de positions relatives dans une hiérarchie" (Lautier, 1998 : 276). C'est la mobilité des individus dans un processus d'emploi particulier qui, pour Lautier, permet d'expliquer la manière dont les individus sont "mis au travail". Pour lui, c'est

« la base de la sociologie du travail : qui est mis au travail, comment travaille-t-on, dans le cadre de quels rapports sociaux? La sociologie et l'anthropologie du travail dans les pays en développement offrent de multiples pistes pour re-poser ces questions, que la sociologie des pays du Nord réduit à celle de l'organisation du travail. » (Lautier, 1998 : 278)

Lautier rejoint Beck et Pinard lorsqu'il affirme cela. Pour ces trois auteurs, les sociologues du travail doivent repenser la multiplicité des formes de travail s'ils souhaitent produire une analyse plus fine des réalités actuelles des travailleurs. Il nous faut procéder à l'analyse des formes de travail plus marginalisées, atypiques ou précaires, ce qui peut notamment être établi en nous basant sur des cadres conceptuels issus de pays du Sud. Ce faisant, nous pouvons accéder à des réflexions plus nuancées de ce que représente actuellement le travail, dans la manière dont il est vécu par les travailleurs même.

Je m'inscris directement dans la lignée de ces auteurs, en souhaitant produire une analyse de l'hétérogénéité actuelle du travail. Il s'agit de prendre acte de la manière dont le travail est vécu actuellement, certes en pensant la manière dont il s'est transformé, mais surtout en l'étudiant comme tel, sous sa forme actuelle, accompagné des processus d'inclusion et d'exclusion qui le composent. Je ne souhaite pas déterminer si le travail atypique est "nouveau", mais le prendre comme un fait existant actuellement et l'étudier en ce sens. Il faut certainement étudier les processus qui produisent ces formes d'emploi particulières. Mais c'est la réalité de ces formes d'emploi qui m'intéresse : Comment des individus sont-ils amenés à travailler dans la récupération des matériaux, et comment se déroule cette activité.

Secteur informel

J'ai utilisé à quelques reprises les termes de "secteur informel" ou "d'économie informelle", notamment en citant les travaux de Beck sur le sujet. Mais qu'est-ce que l'économie informelle? S'agit-il d'un secteur particulier de l'économie? D'une forme de travail qui touche plusieurs secteurs? En quoi est-ce pertinent de séparer ce type d'économie des formes de travail et d'entreprise plus traditionnelle? Toutes ces questions sont au cœur de la réflexion que constitue ce mémoire, notamment en permettant d'analyser des formes d'emploi en dehors du salariat traditionnel. Dans cette section, je produirai une revue de la littérature sur le sujet, afin de percevoir les différentes manières dont le secteur informel fut défini. Cela me permettra de poser les bases d'une réflexion portant sur la nature du travail des récupérateurs montréalais.

Le premier auteur à utiliser l'expression de secteur informel est Hart, qui a publié des études des travailleurs du Ghana en 1973. Il définit le secteur informel comme un secteur économique présentant

« un accès libre au marché, une dépendance aux ressources traditionnelles, des entreprises à propriété familiale, des opérations à petite échelle, un niveau de technologie nécessitant une main-d'oeuvre abondante, des habiletés acquises en dehors du système scolaire formel et un marché non régulé et compétitif. » (Naidu, 2003:64)

Outre cette définition, plusieurs autres chercheurs proposent des approches différentes. Ainsi, pour le Programme régional pour l'emploi en Amérique Latine et aux Caraïbes (PRÉALC), un programme sous la direction de l'OIT, l'économie informelle se situe simplement en parallèle de l'économie de production capitaliste, considérée comme traditionnelle. La principale différence entre les deux serait simplement la reconnaissance officielle de l'une par rapport à l'autre. D'autres auteurs, notamment Sethuraman, cité dans Tokman (1987), tentent pour leur part de développer la définition de Hart. Pour lui, le secteur informel possède des objectifs fondamentalement différents de ceux du secteur traditionnel, en visant la subsistance des membres de la famille ou de la communauté, contrairement au secteur économique traditionnel qui vise l'accumulation de capital. Ainsi, le secteur informel serait plus orienté sur les besoins de ses membres. Tokman (1987) pousse plus loin cette idée en affirmant que le secteur informel constitue un secteur permettant à des individus de survivre en dehors du mode de production et de consommation capitaliste.

De nouvelles définitions ont vu le jour avec les années 80. Pour Hernando de Soto, par exemple, le secteur informel en Amérique latine est un moteur de la croissance du secteur capitaliste traditionnel. Dans son ouvrage *“El Otro Sendero”* (1994), il présente les marchands du secteur informel comme des individus suivant un parcours défini de “formalisation” de leurs pratiques. Ils commencent au bas de l'échelle dans le secteur informel et s'intègrent peu à peu dans l'économie formelle à travers diverses étapes (installations permanentes, employés, ententes avec les autorités, etc.). Pour de Soto, donc, le secteur informel donne l'opportunité aux individus de sortir de la pauvreté et de la précarité à travers le travail : “la rue est ainsi l'école où [le travailleur] apprend quels sont les biens indispensables et quelle est leur valeur” (De Soto, 1994: 54). L'économie informelle apporte donc tout ce qu'il faut aux travailleurs marginalisés pour leur permettre d'intégrer l'économie traditionnelle : ils accumulent du capital, apprennent les bases de l'économie, développent un sens des affaires, etc. Cette définition s'inscrit en porte à faux par rapport à la position de

Tokman : alors que ce dernier considère que l'économie informelle est principalement un moteur de subsistance des individus défavorisés, de Soto considère qu'elle est un moteur de mobilité sociale et économique. Il semble pertinent de souligner que cette définition semble s'inscrire directement dans une définition néolibérale de l'économie, où la libre entreprise individuelle est présentée comme le seul moyen d'atteindre une certaine mobilité sociale.

Plusieurs auteurs ont d'ailleurs critiqué cette définition en la présentant comme idéologique. Chitra (2009), affirme que les réalités actuelles contredisent l'idéal de mobilité social défendu par de Soto. En effet, pour Chitra, seuls les capitaux sont transférés d'un secteur à l'autre. L'économie traditionnelle profite de la production du secteur informel, mais les travailleurs de celui-ci sont maintenus dans l'informalité. En effet, afin de conserver intact le mode de production capitaliste, plusieurs processus d'exclusion et de précarisation des travailleurs sont mis en place, ce qui contribue à la montée des formes de travail atypiques. Les travailleurs, n'ayant plus accès à des emplois stables, se tournent de plus en plus vers le secteur informel. Chitra caractérise le processus actuel comme une "croissance sans emploi" (*jobless growth*).

Pour Chitra (2009), la définition de Hart est pertinente, mais écarterait la dynamique sociale inhérente au secteur informel. Les définitions générales de celui-ci ne tiendraient pas compte des question d'exclusion ou d'exploitation, qui sont pourtant au coeur de ce type d'économie. Pour Chitra, le secteur informel n'est pas un sous-secteur de l'économie formelle, mais constitue un mode d'organisation du travail particulier, ayant ses contraintes propres. Il existe donc une différence fondamentale entre les deux secteurs.

Selon lui, les travailleurs du secteur informel sont souvent intégrés dans des réseaux de sous-traitance, dont certains font partie de l'économie formelle. Ce type de processus rejoint la conception de Durand sur la centrifugation du travail vers les marchés périphériques (Durand, 2004). Ainsi, les plus grande entreprises ont de plus en plus recours à des formes d'externalisation et de sous-traitance, ce qui leur permet d'accumuler du capital tout en maintenant les travailleurs en périphérie dans des statuts précaires.

Pour Chitra (2009), cette définition du secteur informel montre comment les travailleurs participent à l'économie traditionnelle, sans se voir reconnu le statut auquel les autres travailleurs de la chaîne de production ont droit. Contrairement à de Soto, donc, Chitra affirme que le secteur informel contribue à maintenir ses travailleurs dans des statuts précaires, et ne constitue pas un moyen d'intégrer l'économie formelle à force de travail et de dédication : "Dans plusieurs endroits, une population de travailleurs en surplus (*surplus labour force*) se développe. Celle-ci, dans le meilleur des cas, est inutile pour le secteur

hégémonique de l'économie et, dans le pire des cas, met en danger sa stabilité" (Chitra, 2009 : 11). Pour lui, l'économie informelle est une économie de subsistance, qui apparaît en marge de l'économie capitaliste. Ce travail sans statut se place dans un modèle fondamentalement différent, dont il est nécessaire de souligner la nuance afin d'éviter de projeter une conception occidentale du travail et du salaire sur des populations marginalisées.

Sociologie du déchet

Définition du déchet

Poser la question de la définition du déchet semble au premier abord peu pertinent lorsqu'on souhaite aborder la question du travail. Qu'est-ce que la sociologie de la consommation, voire de l'environnement, pourrait nous apprendre sur les réalités que vivent les travailleurs du secteur informel dans nos sociétés actuelles? Or, nous verrons ici que réfléchir sur la nature du travail accompli par les récupérateurs implique nécessairement de réfléchir à la question des déchets, de leur production et de leur consommation. Plusieurs auteurs ont tenté d'analyser la conception de cet objet, à la fois dans une stricte portée économique, mais aussi dans une conception sociologique plus étendue.

Pongrácz et Pohjola (2003) se sont penchés sur une telle tentative de définition. Dans leur article "Re-defining waste, the concept of ownership and the role of waste management", portant sur l'étude de compagnies de recyclage, ces auteurs considèrent qu'il est impossible de considérer un objet comme un déchet tant que quelqu'un est prêt à s'en servir ou à l'acheter. En d'autres termes, on ne peut pas considérer qu'un objet peut perdre toute valeur simplement parce qu'il aura été jeté aux poubelles par son utilisateur. Pour les auteurs, il est donc important de définir les rebuts non pas comme des déchets, mais comme une "ressource qui n'a plus de valeur pour son propriétaire actuel" ou qui n'a plus d'utilité "sous sa forme actuelle et selon son intérêt original". (Pongrácz et Pohjola, 2003 : 144-145). Selon cette définition, le "déchet" est un objet ayant un parcours défini, mais dont la forme et l'utilité actuelle auraient atteints la fin de leur vie. Pour reprendre les termes de Pongrácz et de Pohjola, un rebut est quelque chose qui n'a plus de « raison d'être ». Pourtant, l'objet en lui-même possède encore des caractéristiques pertinentes. Il est fait de matières premières ayant une certaine valeur, il peut encore servir sous une certaine forme ou en étant réparé, il conserve une certaine symbolique, etc. Le déchet comme objet symbolique est donc une

construction sociale, en ce sens qu'il s'agit d'un objet ayant perdu de sa valeur dans un contexte bien particulier, mais qui ne devient pas inutile "dans l'absolu".

En prenant cette définition, il est possible de percevoir l'activité des récupérateurs comme une activité de redéfinition des objets arrivés en fin de vie, du moins pour leur propriétaire antérieur. Ils peuvent trouver de nouvelles fonctions pour ces objets, en les démontant pour en vendre les parties séparées, par exemple, ou leur redonner leurs fonctions originales en les réparant. En poussant cette réflexion plus loin, il est possible de voir l'activité de récupération comme une "ré-extraction" des ressources premières contenues dans les objets arrivés en fin de vie, ce qui est particulièrement évident dans le cas des ferrailleurs qui démontent des objets (électroménagers, objets électroniques, meubles et autres) pour en récupérer les matériaux. Ainsi, récupérer des contenants de verre ou de métal qui n'ont plus d'utilité, pour prendre un exemple qui nous concerne plus directement, permet de replacer les matériaux dont ils sont composés en circulation dans le réseau de production.

Les Valoristes contribuent donc à la « circularisation » de l'économie, diminuant la quantité de déchets produits par les industries tout en diminuant aussi la quantité de matière première qu'il leur est nécessaire d'extraire du sol. Comme nous le verrons plus loin dans ce mémoire, les économies de plusieurs pays du Sud sont d'ailleurs largement basées sur cette réextraction des ressources. L'Indonésie a même augmenté les taxes d'importation sur les matières premières, dans l'objectif de valoriser l'utilisation des métaux et des matériaux déjà présents sur son territoire (Medina, 2000).

Il nous semble ici important de retourner aux travaux de Baudrillard et Marx sur le "fétichisme" des objets et de leur valeur sociale, qui ont porté cette réflexion dans leurs travaux. En effet, pour Marx, la marchandise possède une valeur socialement construite, dissociée de sa réalité physique:

« Mais la forme valeur et le rapport de valeur des produits du travail n'ont absolument rien à faire avec leur nature physique. C'est seulement un rapport social déterminé des hommes entre eux qui revêt ici pour eux la forme fantastique d'un rapport des choses entre elles. » (Marx, 1867: 606)

Déjà dans l'œuvre de Marx, on retrouve l'idée que les objets possèdent une valeur sociale, dissociée de la valeur des matériaux concrets dont ils sont constitués ou de leur utilité directe. C'est dans un rapport social que s'établit la valeur relative d'un objet : "Pour produire des marchandises, [le travailleur] doit non seulement produire des valeurs d'usage, mais des valeurs d'usage pour d'autres, des valeurs d'usage sociales." (Marx, 1867: 568) La marchandise correspond donc à un objet qui s'est construit une valeur sociale, à travers

l'activité du travailleur. En se basant sur cette définition, on peut donc concevoir le déchet comme un objet ayant perdu son statut de marchandise puisqu'il ne possède plus de "valeur d'usage sociale". Il ne reste alors que la matière première, "l'objet physique". Le récupérateur est un travailleur qui redonne une "valeur sociale" à l'objet, en le réintégrant dans le cycle économique et, donc, en le retransformant en marchandise. Suivant une définition purement marxiste, donc, le récupérateur accomplit un travail semblable à d'autres formes de travail plus traditionnelles. En d'autres termes, il n'y a pas de différence fondamentale, pour Marx, entre un mineur qui extrait de l'aluminium du sol et un Valoriste qui "ré-extrait" de l'aluminium à partir des contenants consignés. C'est là tout le fondement de l'économie circularisée. Les matières premières utilisées par les industries peuvent tout aussi bien être issue de la récupération que de l'extraction directe. Seule la « valeur sociale » de ces matériaux est distincte, l'une étant perçue comme valable, car issue du processus industriel d'extraction minière, alors que l'autre est perçue comme une solution de relégation, car issue d'un processus de récupération assurée par des travailleurs marginalisés.

Baudrillard reprends cette idée selon laquelle la "valeur sociale" des objets n'est pas intrinsèque à l'objet lui-même (il ne possède pas de valeur en soi), mais est construite. Or, il y ajoute une dimension symbolique plus forte. Pour lui, c'est "par la circulation des objets comme des signes que la qualité et la valeur d'usage des objets se distingue" (Dant, 1996 : 505). Comme nous le résume Dant, Baudrillard affirme ainsi que les objets possèdent une valeur sociale qui varie selon les sociétés et les idéologies. La valeur n'est pas associée directement aux objets eux-mêmes, mais aux symboles qu'ils représentent, symboles qui s'insèrent dans une dynamique, dans un système de signification étendu. La valeur des objets, dans un système donné, est donc dépendante des symboles qui y sont associés, et de la manière dont ces symboles sont interprétés. Pour Dant, cela implique que les objets sont toujours associés à leur utilisateurs ou leur consommateur:

« Le voiture puissante rend son conducteur puissant, le photographe reconnu donne de l'autorité aux dirigeants. Ce n'est pas la simple caractéristique de l'objet qui lui confère son caractère de fétiche, mais ce qu'il représente en termes de valeur sociale. » (Dant, 1996: 512)

Alors que la théorie marxiste ne permet pas de penser l'exclusion des travailleurs de la récupération des matériaux, la conception apportée par Baudrillard nous permet de voir comment les qualités du "déchet" sont transmises aux travailleurs qui y sont associés. Le fait de travailler avec les déchets, des objets n'ayant plus de valeur sociale (voire ayant une valeur négative), réduit également la valeur sociale de l'individu qui y est associé.

Kevin Hetherington (2002), dans un texte nommé “*Secondhandedness : consumption, disposal and absent presence*”, semble s’ancrer dans ces réflexions afin de poser une analyse du déchet. Selon lui, les recherches portant sur la sociologie de la consommation se sont largement basées sur l’acte de consommation en amont, en étudiant principalement les stratégies d’achat et les habitudes de consommation des individus. Les recherches portant sur la question des déchets, de leur côté, se seraient souvent maintenues dans l’analyse de leur production, étudiant les quantités produites, les logistiques à déployer pour leur collecte ou les impacts qu’ils peuvent produire sur l’environnement. Hetherington propose, pour sa part, d’étudier la production des déchets comme partie intégrante de l’activité même de consommation, en abordant notamment la manière dont l’objet est transformé en déchet. Pour l’auteur, il est important de comprendre la production de déchet non pas comme l’accomplissement final d’un cycle de consommation, mais comme le simple déplacement continu d’un objet à travers divers espaces et diverses utilités, ayant des impacts sociaux différenciés tout au long de ce parcours et contribuant à l’inclusion ou à l’exclusion respective de certaines individus. On retrouve là les idées avancées par Baudrillard, ainsi que la conception d’une économie « circulaire », où les objets se transforment au fil du temps et de leurs différents usages sociaux, étant réutilisés et réintégrés une fois leur usage initial épuisé. L’objet, dans son parcours de vie, crée donc des catégories sociales distinctes (producteur, consommateur, récupérateur) ayant des statuts différents et inégaux. On peut voir là la notion de “valeur sociale de l’objet” dont nous avons parlé plus haut, qui construit une valeur particulière en rapport à ce qu’il représente. Ainsi, la conception du déchet comme la “fin de vie” des objets place les récupérateurs dans une situation marginalisée, “en-dehors” du processus de consommation considéré comme légitime.

Cette conception théorique de la valeur sociale du déchet, basée à la fois sur les travaux de Marx et Baudrillard, mais aussi sur des auteurs plus récents comme Dant et Hetherington, permet d’expliquer comment les récupérateurs se retrouvent dans des situations marginalisées. Les Valoristes, s’associant à des objets n’ayant plus aucune valeur sociale, voire situés en dehors du cycle de consommation, se voient exclus de la définition traditionnelle du travail, alors même qu’ils permettent d’accomplir le même travail que d’autres travailleurs équivalents. Cette conception théorique du déchet et de ses implications permet de comprendre comment se construit l’exclusion des travailleurs associés au déchet.

Ces ancrages théoriques nous donnent un excellent point de départ afin de mieux définir l’activité économique des récupérateurs, ainsi que la manière dont leur réalité

s'intègre au système économique de manière générale. Ainsi, ils sont effectivement partie prenante de l'activité économique, puisqu'ils assurent la "ré-extraction" de matières premières, ainsi que la réhabilitation économique d'objets qui ont autrement perdu leur valeur sociale. Or, alors même qu'ils font partie du système économique, ils sont placés en marge de celui-ci, principalement puisque le déchet lui-même est évacué du cycle de consommation légitime. Un objet n'a plus de valeur lorsqu'il est devenu déchet, et les gens qui utilisent cet objet sont alors situés en dehors du cycle de consommation, ce qui contribue à une perte de légitimité de leur activité.

Le cas United We Can

Avant de terminer ce tour de la littérature, je souhaite présenter le cas d'une entreprise d'économie sociale basée en Colombie Britannique, nommée *United We Can*. Il s'agit de l'une des inspirations principales de la Coopérative Les Valoristes, et elle est établie depuis un certain temps. Ce cas permet donc de placer une base de réflexion sur la question de l'organisation collective des récupérateurs.

United We Can est la principale organisation rassemblant les travailleurs de la récupération informelle des matériaux au Canada. Il s'agit d'une entreprise d'économie sociale basée à Vancouver, qui consiste principalement en un centre de dépôt permanent où les récupérateurs peuvent venir échanger leur collecte sans avoir à passer par les détaillants autorisés traditionnels³.

Selon Tremblay (2007), les activités de *binning* étaient, avant la création d'UWC, extrêmement importantes à Vancouver, tout en étant particulièrement stigmatisées par la population en général. Ce serait notamment dû au bruit causé par les récupérateurs, aux "dérangements" causés par les *binners* (sacs déchirés, déchets laissés par terre, etc.), aux vols qui sont reliés à leur activité, etc. De plus, les entreprises qui reprennent les contenants voyaient souvent d'un mauvais oeil l'arrivée des récupérateurs dans leur commerce, et avaient diverses attitudes discriminatoires à leur égard. Cela pouvait par exemple prendre la forme d'une limite à la quantité de contenants qu'ils disaient pouvoir reprendre, forçant les travailleurs à visiter plusieurs détaillants l'un à la suite de l'autre afin de pouvoir rapporter leur collecte⁴ (Raoulx, Gutberlet et Tremblay, 2009).

³ Le modèle du centre de dépôt de la coopérative Les Valoristes est exactement le même

⁴ Comme nous le verrons par la suite, les récupérateurs de Montréal vivent les mêmes problématiques.

Une association dédiée à la lutte contre la pollution dans le port de Vancouver, nommée “Saving Our Living Environment”, est à l’origine de la création d’*United We Can* (Tremblay, 2007). Celle-ci fut d’abord mise sur pied comme une entreprise d’économie sociale, dont l’objectif était de trier et de stocker les contenants recyclés pour les vendre directement aux entreprises de recyclage. Ceci permettait à la fois de faciliter la vie des récupérateurs, mais aussi d’assurer une collecte plus systématique des contenants. L’initiative avait aussi comme objectif d’assurer la protection de ces travailleurs et de leur permettre d’augmenter le volume de leur collecte (Tremblay, 2007 : 73).

UWC est installée, depuis son origine, dans le quartier du “Downtown Eastside” de Vancouver, un quartier présenté par Tremblay comme un milieu urbain en proie à des problèmes socio-économiques majeurs, allant des problèmes de nature criminelle aux problèmes de logement et de chômage (Raoulx, Gutberlet et Tremblay, 2009: 9). Ces conditions socio-économiques particulièrement difficile en font un lieu marqué par l’itinérance, mais aussi par diverses formes de précarité. L’économie informelle, dont la collecte des contenants consignés, est très développée dans ce secteur.

Au fil des ans, UWC a largement étendu ses activités. En plus de servir de dépôt de bouteille, UWC fournit maintenant de nombreux services aux travailleurs qui y ont recours. Outre divers programmes d’éducation, ils permettent un accès plus facile à des accessoires ou des outils pouvant améliorer la production et la facilité de la collecte (carrosses, réparation de vélos, etc.), tout en assurant une certaine protection contre les accidents (gants, trousse de premiers soins, installations d’hygiène et de soins, etc.) (Raoulx, Gutberlet et Tremblay, 2009 : 93). Récemment, UWC a aussi construit un immeuble de logement social dans un terrain vacant à côté du dépôt de contenants. Il en gère les unités, ce qui permet de fournir un logement à coût modique pour ces travailleurs. Cela est particulièrement utile dans la région de Vancouver, où le coût du logement est extrêmement élevé lorsqu’on le compare au reste de la province et du pays (Raoulx, Gutberlet et Tremblay, 2009).

UWC s’est aussi récemment associé avec un designer local pour fournir un “Urban Binning Unit” (UBU), un chariot conçu pour le ramassage de déchets et pour le transport de contenants. Le but est de réduire la stigmatisation, souvent due aux paniers d’épicerie potentiellement volés qu’utilisent les récupérateurs. Cela les place souvent dans des situations d’illégalité tout en créant des tensions avec les forces policières. À coût minime, l’UBU est aussi disponible par un système de microcrédit, ce qui permet aux travailleurs d’améliorer leur productivité et de rembourser les frais du chariot à posteriori, grâce à une augmentation de leurs revenus (Raoulx, Gutberlet et Tremblay, 2009). L’entreprise est donc passée d’une

vocation proprement économique et technique à une implication sociale, communautaire et politique de plus grande envergure.

Les différentes études sur le sujet montrent qu'UWC a permis une réelle mobilisation de la communauté locale autour de différents projets, et que cette initiative a fait une différence importante dans l'amélioration des conditions de travail des récupérateurs informels. En tant qu'entreprise d'économie sociale, l'objectif était de "créer des entreprises environnementales urbaines autosuffisantes et de créer des emplois pour les résidents de l'intérieur de la ville" (Raoulx, Gutberlet et Tremblay, 2009). Pour Tremblay, les entreprises d'économie sociale comme UWC deviennent ainsi des "moyens d'adresser les problèmes du système formel tout en s'interrogeant sur les dimensions sociales et de santé de cette activité" (Tremblay, 2007: 115). Il s'agit donc de créer de nouveaux modèles d'organisation à but non-lucratif, indépendants de toute ressource externe - c'est là un point particulièrement important - et qui combat le chômage en créant des emplois intéressants, malgré le manque d'opportunités sur le marché formel de l'emploi.

Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai pu exposer une partie de la littérature académique portant sur les différentes questions centrales à mon objet de recherche. Nous avons notamment pu voir la manière dont le cadre salarial traditionnel s'est transformé, laissant la place à une multitude de formes de mise au travail atypiques et marginales. Pour ce faire, je me suis basé sur différents auteurs, comme Lautier, Pinard et Beck, qui postulent qu'il est maintenant nécessaire de penser cette différence en sortant des paradigmes traditionnels de la sociologie du travail, notamment en séparant la notion d'emploi et de travail.

Par la suite, j'ai pris acte de ces nécessité de penser le travail différemment. J'ai exploré les différentes définitions du "secteur informel", afin de questionner les idées préconçues sur le sujet. J'ai aussi repensé la question du déchet, ce qui a permis de poser une questionnement sur le travail lui-même et sur la production de la valeur des objets. Finalement, j'ai présenté le cas de l'entreprise d'économie sociale *United We Can*, qui constitue l'une des inspirations majeures du projet de coopérative Les Valoristes.

Comme je l'ai abordé en introduction, cette revue de la littérature me sert principalement à contextualiser ma recherche et à ouvrir de nouvelles pistes de réflexion. L'objectif n'était pas de construire une hypothèse qui serait par la suite testée, ni d'arriver

avec une définition fixée de mon terrain et des concepts que j'utiliserai par la suite. La portée exploratoire de ce chapitre est donc pensée comme telle, et constitue une introduction au travail de recherche présenté dans les prochains chapitres.

Chapitre 2 : L'enquête qualitative, méthode et enjeux

Introduction

Eu égard aux bases des réflexions épistémologiques et méthodologiques qui ont permis de construire le travail de terrain, ainsi que le mémoire de manière plus générale - ces réflexions sont nécessaires afin de constituer le travail de récupération des matériaux comme un objet d'étude pertinent dans le contexte actuel - j'aborderai ici en premier lieu les ancrages épistémologiques qui animent ce mémoire. Je définirai d'abord la "théorisation ancrée", qui constitue la base de mon travail de terrain. Il s'agit d'une approche inductive, qui permet de systématiser la recherche de terrain de manière rigoureuse. Ce faisant, elle va à contre-courant des approches déductives ou s'appuyant sur des hypothèses de travail préétablies. Je présente ensuite la technique privilégiée pour la collecte des données, soit l'entretien semi-dirigé. Ce sera le moment de questionner les avantages et les inconvénients de cette pratique de recherche, ainsi que les raisons qui m'ont amenées à faire ce choix. Dans la section suivante, je me base sur ces ancrages théoriques afin de présenter ma propre recherche, en y expliquant les choix méthodologiques que j'ai pu prendre, les raisons des distances prises avec la grounded theory ainsi que les implications de ces choix. J'y décris notamment les caractéristiques propres à mon terrain, tout en me permettant de raconter la manière dont la recherche s'est déroulée.

La dernière partie porte pour sa part sur les questions éthiques qui ont animé ce mémoire. J'y explique certaines décisions éthiques, ainsi que les implications de ces choix et la manière dont j'ai pu concilier mes besoins avec ceux des Valoristes.

Approche épistémologique : La théorisation ancrée

L'ancrage épistémologique principal de ce mémoire est celui de la théorie ancrée (*grounded theory*) développée principalement par Glaser et Strauss (2008 [1967]). Il s'agit d'une forme systématisée de recherche qualitative, qui prend une forme inductive. Elle s'oppose donc aux recherches basées sur une hypothèse qu'il est nécessaire de confirmer ou d'infirmer. L'objectif principal de cette épistémologie est d'arriver à générer de la théorie directement ancrée dans le matériau empirique. C'est le processus de construction de la

théorie, décrit au fur et à mesure de son élaboration, qui lui donne sa légitimité. (Glaser, 1999, 2005, cité dans Giske et Artinian, 2007).

La théorisation ancrée suppose en premier lieu de suspendre les prénotions et les théories existantes, afin de laisser toute la place au matériau empirique lui-même. Pour Glaser,

« La première étape de la théorie ancrée est d'entrer dans le domaine de recherche sans connaître le problème. Cela demande de suspendre votre connaissance, particulièrement de la littérature, et votre expérience. Le chercheur doit prendre une approche "libre d'intérêts préconçus" [...] » (Glaser, 1998 : 122)

Le but n'est pas de se séparer complètement des connaissances déjà construites, mais de les suspendre, le temps de l'élaboration de la recherche, de la collecte des données et de leur analyse. Le processus de recherche en lui-même doit se libérer de tout a-priori. L'analyse des données doit être "généralisée systématiquement à partir du matériau, et validée continuellement par le travail de recontextualisation de ses catégories." (Glaser, 1978, 2001, cité dans Giske et Artinian, 2007 : 69, traduction libre). Les théories et les concepts qui découlent de la recherche doivent donc, avant-tout chose, être cohérents avec le terrain. Ce n'est que par la suite, lorsque les premières conceptions théoriques ont été construites, qu'il est possible de réintégrer la théorie produite dans un contexte académique plus large, afin d'élargir le champ de la réflexion.

La théorisation ancrée ne permet pas de développer de "grandes théories", pour reprendre les mots de ses théoriciens. En effet, de par sa nature, elle ne permet pas d'arriver avec des conceptions générales sur la société. Néanmoins, elle n'a pas non plus comme objectif d'étudier un seul objet spécifique en lui-même, et de se limiter à sa description. Selon Glaser et Strauss, la théorie produite est de "moyenne portée", puisqu'elle se base principalement sur une comparaison de cas et sur la généralisation, dans un contexte bien précis, des résultats de cette comparaison (Glaser et Strauss, 2008 [1967] : 32-33). Le but est de partir d'un objet relativement spécifique, mais d'y reconnaître des dynamiques qui s'insèrent dans un contexte plus large. Mon objectif est de comprendre la manière dont les travailleurs de la récupération font sens de leur activité, ainsi que la manière dont cette activité s'inscrit dans un parcours particulier et dans le marché du travail de manière plus générale.

Pour Glaser et Strauss, la théorie peut être produite par la comparaison de plusieurs cas. C'est ce qui permet la généralisation. Cela n'est néanmoins possible qu'en se basant sur les caractéristiques de chacun des cas, qui les distinguent ou les rapprochent les uns des autres :

« Notre objectif de produire de la théorie subsume l'établissement de généralisations empiriques, puisque la généralisation n'aide pas seulement à délimiter les limites d'application de la théorie ancrée; de manière plus importante, elle nous aide à approfondir la théorie afin qu'elle soit applicable de manière plus générale, tout en ayant une plus grande puissance explicative et prédictive. En comparant lorsque les faits sont semblables ou différents, nous pouvons générer des propriétés des catégories qui renforcent la valeur de généralité des catégories et leur puissance d'explication. » (Glaser et Strauss, 2008 [1967] : 24)

C'est donc par la comparaison de cas et par la compréhension de ce qui fait la spécificité de chacun qu'il est possible de dégager une théorie plus large ou une meilleure compréhension de la réalité. Ce faisant, en rencontrant plusieurs récupérateurs en entrevue et en interrogeant à la fois leur parcours et la manière dont ils se représentent leur activité, il est possible de dégager l'impact de ces parcours sur leurs perceptions et sur leur travail. En comparant les différents cas entre eux, il est possible de discerner les cas majoritaire de ceux portant des discours différents, tout en questionnant les raisons de cette différence.

La théorisation ancrée ne vise pas à se construire en parallèle de toute construction théorique pré-existante. S'il est nécessaire de se distancier des pré-notions et des analyses existantes, ce n'est que pour arriver à construire une compréhension directement basée sur le matériau empirique. L'analyse qui suit peut par la suite être mise en relation avec la théorie. Cela permet notamment de raffiner des notions développées sur le terrain, ou de produire des analyses plus nuancées.

Cette idée de la construction d'une théorie, puis de sa comparaison avec les théories déjà existantes, se retrouve directement dans la problématique de ce mémoire: Ma première question, "Comment expliquer la participation et le maintien des travailleurs dans la récupération informelle?" correspond directement à l'approche de la théorisation ancrée. Je tente de comprendre et d'expliquer la situation des récupérateurs dans leur contexte spécifique. Par la suite, en tentant de définir "Comment cette participation s'insère dans la dynamique actuelle du marché du travail?", j'établis des points de comparaisons avec la théorie actuelle sur les mutations du marché du travail. Cela me permet de construire une meilleure compréhension de la situation de l'emploi atypique dans la société contemporaine.

Ce point est d'ailleurs majeur dans la méthodologie que j'ai privilégiée. En effet, l'analyse que je porte de la situation des récupérateurs est fortement influencée par les différentes recherches en sociologie du travail. Comme je le présente plus loin dans ce mémoire, le travail des Valoristes s'inscrit résolument dans une déconstruction du statut d'emploi au profit d'une multitude de formes de travail décentralisées et précarisées. Or, l'intérêt de ma recherche est justement de questionner les schémas théoriques des auteurs contemporains en les confrontant aux réalités vécues par des travailleurs marginalisés. Je ne souhaite pas infirmer ou confirmer ces hypothèses théoriques, mais bien utiliser le regard proposé par ces auteurs pour observer des situations de travail particulièrement précaires et marginalisées. Bien que mon approche est ancrée dans une épistémologie issue de la *Grounded Theory*, je m'en distance donc sur certains points.

L'idée de la saturation théorique est régulièrement associée à la conception classique de la théorie ancrée, telle que définie par Glaser et Strauss (2008 [1967]). En effet, le nombre de cas nécessaires pour l'étude d'une réalité, ainsi que le choix de ceux-ci, dépend des données qui sont recueillies et sont modifiées au fur et à mesure du travail de recherche. Ainsi, si certaines questions semblent moins abordées lors des entrevues, il pourra être nécessaire de les approfondir en ciblant certaines personnes qui seraient plus à même d'apporter des données pertinentes à ce sujet. Ce faisant, il n'est pas possible de prévoir à l'avance la quantité de personnes à rencontrer, ni de définir « l'échantillonnage optimal ». Cela est d'autant plus vrai que la théorie se construit au fur et à mesure des entretiens, dans un mode circulaire de va-et-vient entre analyse théorique et recherche empirique. Placer un cadre strict sur la forme ou le nombre d'entretiens reviendrait à limiter la portée exploratoire de la démarche.

Pour Glaser et Strauss, il faut arrêter la collecte des données lorsque la redondance des informations collectées amène à ce qu'ils appellent la "saturation théorique", où le chercheur est confiant d'avoir "saturé" la catégorie qui l'intéresse (Glaser et Strauss, 2008 [1967]: 61). Il devient à ce moment pertinent d'interroger de nouvelles catégories, si nécessaire, afin de comparer ces cas entre eux par la suite.

Dans le cadre de ce mémoire, la saturation théorique est arrivée relativement rapidement, dans mon cas, lors des entrevues concernant une certaine frange de la population de récupérateurs. En effet, une grande majorité des répondants sont des hommes francophones, originaires du Québec, âgés de plus de 50 ans. Leurs parcours étaient relativement similaires, ou du moins pouvaient être assez facilement comparés. Après

plusieurs entrevues, les répondants m'expliquaient souvent les mêmes dynamiques, et avaient une conception plus ou moins homogène de leur activité.

C'est pourquoi j'ai tenté d'aller chercher des cas qui sortaient de cette norme, afin d'interroger notamment des femmes, mais aussi des immigrants ou des anglophones, trois "catégories" qui étaient peu représentées dans la population des récupérateurs que j'avais rencontré au départ⁵. La comparaison de parcours majoritaires (souvent des hommes blancs relativement âgés, dans mon cas) avec des cas plus minoritaires (femmes, immigrants ou anglophones, par exemple) m'a permis de voir émerger des dynamiques qui, souvent, sont invisibles pour les travailleurs issus de la majorité. Ainsi, les dynamiques d'exclusion ou de chasse gardée, par exemple, n'étaient que peu visibles pour les membres du groupe majoritaire, ou étaient relégués à des problèmes mineurs ou des détails sans importance. Au contraire, pour les groupes minoritaires, cette exclusion était souvent fondamentale dans leur parcours et dans leur vision de l'univers social entourant le travail de récupération.

Méthodologie du terrain : l'entretien

Afin de mener à bien ma recherche, j'ai utilisé la méthode de l'entretien semi-directif. Ce choix est motivé par deux raisons principales. Premièrement, cette méthode me semble la plus pertinente pour rendre compte de la réalité diversifiée des récupérateurs, mais aussi de la manière dont ils se représentent eux-même leur travail. Comme l'affirment Pinçon et Pinçon-Charlot,

« L'entretien a aussi comme fonction, dans le protocole de recherche, de fournir de l'information, des descriptions de pratiques, des inventaires de biens, des récits de trajets parcourus à travers l'espace social. » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2012 :34)

L'entretien me permet donc d'avoir accès à plusieurs informations qui seraient autrement inaccessibles, en ayant un accès direct, bien que partiel, à la réalité des travailleurs rencontrés. Cela m'a permis de rencontrer des personnes ayant des parcours différents, et de pouvoir croiser leurs regards. De plus, cette méthodologie coïncide avec l'approche par "récit de vie", qui me permet d'étudier de manière générale le parcours et les trajectoires individuelles dans une approche sociologique.

⁵ Pour des raisons que j'expliquerai plus loin, certains d'entre eux étaient plus difficiles d'approche, ce qui a sans aucun doute contribué à leur sous-représentation.

La seconde raison qui m'a poussé vers la méthode des entretiens est plus pragmatique. En effet, j'ai eu accès à mon terrain par l'intermédiaire de la coopérative de solidarité Les Valoristes, qui souhaitait porter un regard sur sa "clientèle", donc sur les récupérateurs. Puisque je devais déjà faire des entrevues pour leur compte, il m'a été beaucoup plus facile de construire avec eux le cadre d'entretien pour qu'il corresponde à la fois avec les besoins de mon mémoire et avec les questions qu'ils se posaient eux-mêmes. Ce faisant, j'ai eu accès beaucoup plus facilement aux récupérateurs en plus d'avoir un lien de confiance important avec eux, ce qui a largement facilité mon travail de recherche de manière générale.

La méthode de l'entretien implique plusieurs considérations méthodologiques, qui découlent principalement du rapport direct entre l'enquêté et l'enquêteur, mais aussi de la dimension incomplète du discours lui-même. Comment l'affirment Pinçon et Pinçon-Charlot,

« La situation d'entretien met en présence enquêteur et enquêté dans un face-à-face qui définit une interaction qui produit des effets sur le contenu du discours recueilli. [...] L'interaction est en tout cas un rapport social, dont l'incertitude même qui l'entoure, sur la position exacte des interlocuteurs, sur leurs enjeux, ne fait que rendre plus intense une relation qui ne va jamais de soi. » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2012: 27)

L'entretien n'est jamais un acte neutre, en dehors du social. Elle met en scène un rapport de force inégal entre l'enquêteur et l'enquêté, qui construit un discours spécifique de la part de ce dernier. Si nous étudierons les considérations éthiques d'un tel débalancement dans la prochaine section, il est aussi nécessaire de nous pencher sur les considérations méthodologiques qui y sont associées. Dans le contexte de l'entretien, comment est-il possible d'atteindre une "objectivité" relative, de comprendre la réalité des enquêtés sans y plaquer nos propres conceptions et analyses?

L'un des problèmes qui émerge de ce rapport est notamment la distance sociale qui sépare les deux individus en place. Comme l'affirment Pinçon et Pinçon-Charlot, "chaque situation d'entretien engage, dans une interrelation délicate, la position sociale de l'un et de l'autre [...]" (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2012: 29) En effet, la plupart des personnes rencontrées lors de mes entrevues proviennent de milieux relativement défavorisés, vivent actuellement des situations de grande précarité, et plusieurs n'ont pas complété d'études post-secondaires. De plus, le travail de récupération lui-même est souvent très stigmatisé et marginalisé. En tant que jeune universitaire blanc issu de la classe moyenne, je n'ai jamais vécu de situation de grande pauvreté ou d'insécurité. Il y a une distance sociale importante,

du moins dans la perception qu'ils peuvent se faire de moi (et vice-versa), qui influence le rapport d'entretien au-delà de la simple question éthique.

Il était donc nécessaire de construire un lien de confiance avec ces travailleurs, afin de mener à bien les entrevues. Le fait que j'ai été introduit à cette univers par le biais de la coopérative a énormément aidé, en permettant notamment de briser la glace et de désamorcer la méfiance des récupérateurs à mon égard. Mon attitude vis-à-vis des enquêtés a aussi été très importante. Il m'a fallu adopter le langage de ces personnes, notamment en apprenant le vocabulaire couramment utilisé entre eux. L'utilisation de mots spécifiques pour désigner leur activité m'a permis à la fois de mieux comprendre celle-ci, mais aussi, à leurs yeux, de me rapprocher de la réalité qu'ils côtoient. Je pouvais les relancer dans un vocabulaire qui leur était familier, avec des concepts qu'ils ont déjà intégré, au lieu d'importer les miens. J'ai appris à parler des *spots*, les endroits réputés où l'on retrouve de grandes quantités de contenants. Je me suis mis à utiliser l'expression de « touriste » pour parler des individus qui ne collectent que de manière ponctuelle. On m'a expliqué la valeur et les endroits où trouver de la *cop* (du cuivre) ou du *brass* (du laiton), tout comme le fait qu'ils peuvent se vendre en petite quantité, contrairement au fer ou à l'aluminium qu'on doit revendre en grande quantité. Même s'il existait toujours une certaine distance sociale entre les enquêtés et moi, ce genre de connaissances m'a permis de mieux comprendre leur réalité, et de construire un certain lien de confiance avec eux.

Le récit de vie

Le récit de vie est une “recherche et construction de sens à partir de faits temporels personnels” (Legrand, 1993 : 180). L'objectif de cette approche est de retracer la manière dont les individus perçoivent et construisent le sens de leur trajectoire individuelle, mais aussi de voir comment les événements et les parcours qu'ils ont traversés ont mené à la construction de leurs propres représentations. Si je considère ici le récit de vie comme une approche et non comme une méthode, c'est qu'il suppose une conception bien particulière de mon objet de recherche: les individus construisent le sens de leur histoire en deux temps, soit au moment des événements, mais aussi à posteriori, lors du récit qu'ils font en entrevue. L'approche par récit de vie est donc une manière d'appréhender le fait que le sens que les individus donnent à leur parcours est construit. C'est d'ailleurs, selon Cefaï, ce qui permet la généralisation. Selon lui, “généraliser, pour l'enquêteur, c'est d'abord apprendre comment ses enquêtés généralisent eux-mêmes dans telle ou telle situation” (Emerson, Fretz et Shaw, 2010, dans Cefaï, 2012: 35). Ma recherche ne vise donc pas à plaquer des conceptions

générales sur le travail de récupération, mais bien à voir comment les travailleurs qui s’y investissent agissent, et surtout comment ils font sens de leur réalité. Ce mémoire vise à reconstruire le raisonnement de ces travailleurs et la manière dont ils se représentent leur activité, ainsi que l’influence de leur parcours sur ces perceptions. C’est d’ailleurs pourquoi je comparerai les différents témoignages les uns aux autres, afin de voir ce qui les différencie, mais aussi la source de ces différences.

Présentation du terrain de recherche et de quelques-unes de ses caractéristiques

Le terrain que j’ai choisi pour cette recherche est basé sur la “clientèle” du centre de dépôt de la Coopérative Les Valoristes. Il est situé dans le centre-ville de Montréal, à l’angle des rues De Lorimier et Maisonneuve, sous le pont Jacques Cartier. Le centre de dépôt est un endroit où les récupérateurs peuvent venir retourner les contenants consignés afin d’obtenir le montant de la consigne. Il fonctionne exactement de la même manière que les épiceries et autres détaillants autorisés à le faire, tout en offrant un lieu de rencontre pour les récupérateurs.

J’ai commencé à travailler avec les Valoristes par hasard. À la base, c’est le conseil d’administration de la coopérative qui m’avait contacté par le biais du CREMIS⁶, un groupe de recherche où j’étais impliqué. Il cherchait à produire un portrait de la population utilisant les services de son centre de dépôt. À l’époque, je m’intéressais déjà aux questions de travail informel, et je souhaitais étudier le mouvement coopératif. J’ai tout de suite accepté de travailler avec eux, sans nécessairement prévoir qu’il s’agirait de mon mémoire de maîtrise. Il est par contre rapidement devenu clair pour moi que ce terrain présentait une opportunité en or. Nous avons travaillé la grille d’entretien de concert. Cela permettait à la fois de répondre à leurs attentes, tout en me permettant d’avoir un accès privilégié au terrain et d’intégrer mes propres questions aux entrevues.

Cette rencontre avec le conseil d’administration de la Coopérative fut particulièrement bénéfique pour ce mémoire. En passant par la coopérative, j’avais un accès exclusif à la réalité des travailleurs, et je pouvais briser la glace qui accompagne le début d’une recherche qualitative. J’ai passé l’été 2014 en entier sur les lieux du centre du dépôt. Les récupérateurs

⁶ Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté.

prenaient rendez-vous avec moi, soit directement ou en passant par les membres de la coopérative qui géraient le centre de dépôt. Je m'étais installé une table un peu à l'écart du centre de dépôt, mais toujours sur les lieux. Le contact était énormément simplifié, puisque les récupérateurs n'avaient pas à aller me rencontrer en dehors de leurs heures de travail, ou dans un lieu qui ne leur était pas familier. De plus, puisque je passais par l'intermédiaire des employés du centre de dépôt, que les récupérateurs côtoient à chaque jour, je pouvais établir rapidement et facilement un lien de confiance avec eux, ce qui était essentiel à la réussite de mon enquête. Cela a énormément contribué à éliminer les suspicions de certains récupérateurs, surtout de ceux qui ne comprenaient pas ce que je venais faire au centre de dépôt et qui craignaient que je sois un agent gouvernemental ou affilié à la police.

Cette anecdote me semble d'ailleurs particulièrement révélatrice. Une des personnes rencontrées dans le cadre de mes entretiens m'a raconté avoir longtemps hésité avant d'accepter de me rencontrer, par peur que je sois un représentant incognito de l'agence du revenu, venu enquêter sur les "revenus non-déclarés" des prestataires de l'aide sociale. Cet incident semble banal. Pourtant, il est particulièrement révélateur de l'insécurité dans laquelle vivent les travailleurs. Comme j'ai pu le comprendre au fil des entretiens, les récupérateurs prestataires de l'assistance sociale vivent souvent dans une certaine crainte de l'appareil gouvernemental, et par extension des individus qui enquêtent sur leur activité. Une jeune universitaire blanc comme moi pouvait facilement leur apparaître comme un agent incognito. Cela a mené plusieurs personnes à refuser de me rencontrer, du moins au départ. L'important n'est pas de savoir s'ils ont raison de se méfier du gouvernement ou non, mais de voir que leur univers social est modelé par ce genre de réflexions, et que cette conception influence leur action.

Dans la lignée de la théorisation ancrée, mon échantillon s'est donc constitué de manière organique et aléatoire. Les débuts étaient plus laborieux. Il me fallait aller à l'avant des Valoristes qui venaient utiliser les services du centre de dépôt, afin de leur expliquer ma démarche. Le bouche à oreille a ensuite fait son travail, et après une ou deux semaines, les Valoristes eux-mêmes venaient me voir pour prendre rendez-vous, et connaissaient déjà ma démarche. Mon échantillon de base s'est donc constitué de cette manière. Éventuellement, je me suis par contre rendu compte que certaines populations, que je voyais passer au centre de dépôt, ne venaient pas à ma rencontre. C'était notamment le cas pour les immigrants ou les

femmes⁷. J'ai alors dû redoubler d'effort pour faire des entrevues avec ces personnes, puisque je souhaitais éviter d'avoir un échantillon trop homogène. Heureusement, j'ai eu le soutien des travailleuses du centre de dépôt, dont celui de la co-fondatrice elle-même qui ont pu parler à ces individus pour les convaincre de me rencontrer. De la même manière, alors que cela n'était pas prévu au départ, j'ai rencontré des travailleurs du centre de dépôt afin de pouvoir développer certains aspects qui avaient été moins discutés jusque là.

Je suis convaincu qu'il ne m'aurait pas été possible d'avoir accès à ce genre d'information, à ce contact particulier avec les Valoristes, si je n'étais pas passé par la coopérative en premier lieu. En effet, la confiance que m'ont apportée les membres du conseil d'administration, ainsi que les employés du centre de dépôt, fut vitale pour mon travail de terrain. Cela m'a permis de passer près d'une trentaine de journées complètes sur place, côtoyant les récupérateurs dans leur quotidien, me donnant accès à des informations approfondies sur la réalité des Valoristes. Certes, les 50 entrevues que j'ai réalisées m'ont permis de brosser un portrait des différentes dynamiques que vivent les travailleurs, mais les échanges quotidiens m'ont aussi permis de raffiner ma compréhension de leur réalité, de voir concrètement ce qu'ils me racontaient en entrevue. J'ai pu remarquer des dynamiques qui seraient autrement passées inaperçues, soit parce que les Valoristes eux-même n'en avaient pas conscience, soit parce qu'ils hésitaient à m'en parler. Ma compréhension s'est donc construite à partir de plusieurs points d'appuis, me permettant de croiser les regards, de confirmer les propos recueillis et d'approfondir certains aspects qui auraient été invisibles par les simples entrevues.

Ce faisant, une bonne partie de la valeur théorique et méthodologique de ce mémoire se retrouve dans ce contact bien particulier que j'ai pu construire avec les membres et les utilisateurs des services de la coopérative. Bien que mon cadre méthodologique fut solidement construit autour de la *grounded theory* et de la méthode de l'entretien, le processus de recherche est devenu beaucoup plus fin et complexe. Les informations recueillies sont basées sur un ensemble de discussions informelles, d'observations directes, d'entretiens officiels, d'explications fournies par les membres de la coopérative et de lectures théoriques à propos des différentes formes de travail informel. Le croisement de toutes ces formes de travail empirique a mené à la compréhension que j'ai développé de la réalité des récupérateurs montréalais.

⁷ Cela peut s'expliquer par différentes raisons que je présenterai plus loin. En bref, ces personnes semblent vivre de la discrimination et de l'exclusion à l'intérieur même de la communauté des récupérateurs, et se sentent de manière générale moins en sécurité que leurs homologues masculins majoritaires.

Paramètres des entrevues

Même si la conception traditionnelle de l'étude des récits de vie prône souvent une approche très peu directive au cours des entrevues, j'ai préféré réaliser des entrevues semi-structurées. Premièrement, cela permettait d'obtenir les réponses plus "statistiques" qui intéressaient la coopérative qui m'engageait. Deuxièmement, cela me permettait aussi de concentrer l'attention de ma recherche sur des points spécifiques, que ce soient sur le parcours scolaire des récupérateurs ou sur leur expérience de travail salarié. Mon objectif était relativement limité, surtout dans le cadre d'un mémoire de maîtrise. Plusieurs questions étaient tout de même volontairement ouvertes, et me permettent d'élargir la réflexion.

Au total, j'ai réalisé 50 entrevues avec des Valoristes, ainsi que 3 entrevues avec des travailleurs de la coopérative, dont un membre du conseil d'administration. Les entrevues ont duré entre 25 minutes et une heure, tout dépendant de la réceptivité des répondants, de la relation entretenue avec eux et de leur volonté d'approfondir certains aspects. Elles se sont majoritairement déroulées en français, bien que certaines d'entre elles se soient déroulées en anglais (2) ou dans un mélange d'anglais et d'espagnol (1). Elles ont presque toutes été enregistrées, sauf dans le cas où les enquêtés ont refusé qu'elles ne le soient, ce qui est arrivé à trois reprises. Dans tous les cas, j'ai pris plusieurs pages de note au cours des entrevues, à la fois pour me permettre de relancer les questions et pour pouvoir retrouver plus facilement les informations recherchées. Les points saillants de certaines entrevues ont été retranscrits.

Questionnements éthiques

Le travail de recherche que j'ai entrepris au cours de ce mémoire soulevait certaines questions éthiques, particulièrement dans le cadre d'une recherche portant sur des travailleurs précaires et souvent stigmatisés. En effet, il est nécessaire de se doter d'un cadre, permettant de protéger les enquêtés des risques que pourrait comporter une recherche à leur sujet. Selon Hamel (2012), ces considérations sont les suivantes:

- « 1). Le droit de refuser de vive voix à collaborer à l'enquête ;
- 2). Le droit de déterminer à leur convenance le moment et le lieu de l'entrevue ;
- 3). Le droit d'exiger de rendre anonyme leur identité et toute information susceptible de la retracer ;
- 4). Le droit de mettre fin à l'entrevue si requis ;

- 5). Le droit à la confidentialité des informations jugées compromettantes ou sensibles
 - 6). Le droit de regard sur les résultats de l'enquête ;
 - 7). Le pouvoir de gommer les résultats susceptibles de permettre à une tierce personne de les identifier ;
 - 8). Le pouvoir de contester les résultats de l'enquête devant les autorités compétentes (comme les ombudsmans des universités) ;
- Et, dans certains cas :
- 9). Le pouvoir de réclamer un droit d'auteur sur les informations susceptibles d'apporter aux chercheurs des bénéfices monétaires ;
 - 10). Le pouvoir de recourir à des instances juridiques. » (Hamel, 2012 : 6)

Celles-ci me semblent néanmoins largement insuffisantes dans le cadre de ma propre recherche. En effet, bien que ce cadre permet d'assurer un certain suivi, il demande beaucoup d'énergie et de travail de la part des enquêtés eux-même (contestation des résultats, droit de regard, etc.), ce qui est peu pertinent dans le cadre de travailleurs marginalisés et en situation de précarité. Ceux-ci n'ont en effet pas nécessairement accès aux ressources permettant d'assurer ce suivi éthique et ne savent pas nécessairement comment le faire. En collaboration avec le conseil d'administration de la Coopérative Les Valoristes, nous avons donc élaboré un cadre plus précis, permettant de cibler directement les problématiques qui pourrait émerger dans mon enquête auprès des récupérateurs.

La question de l'anonymisation des données et des discours recueillie était centrale à mon travail de recherche. En effet, plusieurs de ces travailleurs étaient concernés par des problématiques juridiques diverses (recours auprès des employeurs ou de la CSST, processus d'assurance-chômage, judiciarisation, etc.), et conservaient une certaine crainte face aux appareils gouvernementaux. Je n'ai donc jamais pris en note (voire même demandé) leur nom, en plus de leur assurer l'anonymisation des données dans le rapport final.

Les récupérateurs rencontrés recevaient une compensation de 10 dollars pour l'entrevue. À mon avis, il s'agit là d'un procédé à visée éthique, puisqu'ils prennent de leur temps, sur leurs heures habituelles de travail, afin de venir me rencontrer et parler de leur réalité. Cela dit, il faut bien admettre que ce choix avait aussi une portée instrumentale car bien qu'il ne s'agisse pas d'un salaire, cela a aussi permis une assiduité de la part de ces personnes, qui pouvaient alors réserver l'heure entière pour me parler, au lieu d'être pressés de terminer l'entrevue pour pouvoir retourner travailler.

Les formulaires de consentement sont pratique courante dans la recherche en sociologie. En signant ces formulaires, les enquêtés peuvent prendre conscience de leurs droits et des implications de la recherche. Pour ma part, j'ai décidé de ne pas faire signer de

formulaire de consentement aux enquêtés, pour deux raisons principales. Premièrement, en parlant avec les membres de la coopérative lors de la rédaction du questionnaire, ils m'ont fait part du fait que certains enquêtés pouvaient ne pas savoir lire ou écrire, ce qui rendrait inutile (voire même stigmatisant et dommageable) l'imposition d'un formulaire écrit. Plus encore, certains auraient pu faire semblant de savoir lire et signer le document, sans même avoir connaissance de ce qu'ils venaient de signer. En second lieu, comme je l'ai dit plus haut, plusieurs récupérateurs craignaient de pouvoir être identifiés pour leur participation à mon enquête. Ce faisant, ils auraient pu avoir des réticences à signer un document écrit. Pour ces deux raisons, j'ai jugé bon de simplement lire le document de consentement en leur présence, en leur demandant de confirmer oralement leur volonté de participer à l'entrevue. Ce faisant, cela n'impliquait ni leur nom, ni leur signature. Cette manière de faire fut décidée avec les membres de la coopérative, et a sans aucun doute contribué à la constitution d'un lien de confiance avec les récupérateurs rencontrés.

Le "retour aux enquêtés" me semble aussi une partie très importante de tout projet de recherche. Dans mon cas, c'était encore plus pertinent puisque les récupérateurs tentent de s'organiser autour de la Coopérative Les Valoristes, et il leur était important de réfléchir à leurs pratiques et à la "clientèle" qu'ils peuvent aller chercher, ainsi qu'aux impacts de leur travail. Ainsi, en plus de produire un rapport statistique pour la Coopérative qui m'avait engagé et avec laquelle j'ai travaillé tout l'été, j'ai continué de garder depuis un lien avec eux. Je les ai rencontrés de nouveau à quelques reprises, j'ai participé à leurs assemblées générales ainsi qu'à leurs activités de lancement, et je leur ai fait part des résultats de ce mémoire. Cette partie du travail de recherche, bien qu'elle ne serve pas directement le mémoire lui-même, me semble importante dans une étude qui s'intéresse à la réalité des travailleurs à la marge. Ce retour s'est aussi construit tout au long de l'élaboration du questionnaire, où j'ai pu discuter avec les membres de la coopérative des questions qu'ils considéraient mal formulées, inadéquates ou trop intrusives. Plus qu'une simple réflexion a posteriori, j'ai introduit la réflexion éthique au cœur même de mon approche.

Chapitre 3 - Regard sur le travail à la marge : le cas des Valoristes

Introduction

Qui sont les récupérateurs de contenants consignés à Montréal? Comment travaillent-ils? Quels sont les enjeux et les problématiques qui les touchent? Quelles dynamiques est-il possible d'observer dans leur milieu? Ce chapitre permettra de faire le tour de toutes ces questions, afin de présenter en détail les différentes données qui ont été recueillies au cours de mon travail de terrain. Il s'agit là de la partie plus descriptive de ce mémoire, dans une visée de documentation des pratiques existantes.

Ce chapitre sera divisé en deux grandes parties. En premier lieu, je fais un tour d'horizon de la réalité vécue par les récupérateurs montréalais. J'y développe un portrait de mon échantillon, tout en ouvrant la porte à un début de généralisation par rapport à la population de récupérateurs de manière plus large. J'aborde principalement les caractéristiques socio-démographiques des travailleurs, ainsi que les aspects économiques liés au travail des Valoristes. Cela me permet du même coup de présenter l'activité de collecte elle-même, afin de la démystifier et d'en expliquer les caractéristiques. Je termine ensuite cette section par un portrait de la coopérative de solidarité Les Valoristes, afin de décrire quelques-unes de ses activités.

La seconde partie du chapitre est consacrée à la présentation des différentes dynamiques que j'ai pu identifier au cours de mes entrevues. Il s'agit d'une description des enjeux qui touchent directement les Valoristes, ainsi que des problématiques que ceux-ci ont soulevé lors des entretiens. J'y présente notamment les différents parcours scolaires et professionnels des récupérateurs, ce qui me permet d'étudier les trajectoires menant à la précarité. Je présente aussi les problèmes de santé vécues par ces travailleurs et qui sont centrales à leur réalité. Une partie de cette section est par la suite consacrée aux dynamiques d'exclusion sociale vécue par ces travailleurs, à la fois par rapport au reste de la société, mais aussi à l'intérieur de la "communauté" des Valoristes. J'y aborde notamment la question de la présence des femmes et des personnes issues de minorités linguistiques ou racisées, ainsi que les difficultés vécues par ces populations. Je présente ensuite le discours porté par les récupérateurs que j'ai rencontrés au sujet de leur organisation collective, ce qui inclut

notamment une discussion portant sur leur avec la coopérative. Finalement, je présente quelques-unes des transformations actuellement en cours au sein du milieu de la récupération informelle des contenants consignés.

Portrait général de la population des récupérateurs

La population des Valoristes rencontrés est relativement âgée. Comme il est possible de le voir dans le tableau ci-dessous, plus de la moitié ont affirmé avoir dépassé les 50 ans. Le tiers avaient plus de 55 ans.

Tableau 3.1 : Âge des répondants

Âge	Nombre de répondants
Moins de 40 ans	3
40 à 44 ans	6
45 à 49 ans	11
50 à 54 ans	9
55 à 59 ans	12
Plus de 60 ans	6
Total	50

Pour plusieurs, cela se traduit par différents problèmes de santé, qui peuvent eux-mêmes causer des difficultés lorsqu'il cherche à rejoindre sur le marché de l'emploi ou encore afin de conserver un emploi stable. Comme l'un d'entre eux, ancien préposé aux bénéficiaires, m'en a fait part: " [...] j'ai plus la force de quand j'avais trente ans, j'ai 55 [ans]. Je [ne] pourrais plus travailler à temps plein, faudrait [que] je travaille quatre jours, une semaine de trois jours". Ce dernier considère que son âge avancé e a eu pour conséquence de lui occasionner des problèmes de santé importants et il estime qu'il est plus à risque de blessures. Il est régulièrement fatigué et n'a plus beaucoup d'énergie. Ce faisant, il n'est plus possible pour lui de conserver un emploi physiquement difficile ou impliquant des horaires chargés. Ce type de cas revient à plusieurs reprises au courant des entrevues, et il ne s'agit pas d'une exception. Pour les travailleurs dans cette situation, il semblerait que l'avancée en âge

contribue à accentuer la précarité dans laquelle il vivait. Dans certains cas, ils affirment que ce sont ces problèmes qui les ont mené à la situation de précarité.

La très grande majorité des travailleurs rencontrés est d'origine canadienne. Au total, je n'ai interviewé que deux personnes d'origine européenne, deux d'origine africaine et une personne originaire de l'Amérique du Sud. Puisque plusieurs immigrants participent aussi à la collecte des contenants consignés, mais semblent moins portés à s'intégrer à la "communauté" des Valoristes, et à utiliser les services comme le centre de dépôt⁸, cette homogénéité est à mon avis le résultat d'un des biais de mon échantillonnage basé sur la "clientèle" de la coopérative.

L'un des mythes importants sur les recycleurs, qui circule à la fois dans les discours publics et médiatiques, est le fait que ces personnes sont pour la plupart en situation d'itinérance. L'idée qu'ils vivent à la rue est tenace, et contribue souvent à leur stigmatisation. Or, selon les données que j'ai colligées, il nous est apparu que 76% d'entre eux disposaient d'un logement au moment de l'entrevue. Seuls 22% n'en possédaient pas. Ainsi, la grande majorité habite soit dans une chambre, soit dans un logement subventionné ou encore dans un appartement loué sur le marché privé. Cette donnée reste néanmoins relativement complexe et la situation est sans doute moins claire que ce qu'il en ressort à la lecture de ces statistiques. Plusieurs personnes rencontrées ont rapporté vivre des entrées et des sorties successives de la rue, étant donné l'extrême précarité dans laquelle ils vivent notamment à cause de leur revenu irrégulier. De plus, je n'ai pas fait de distinction entre les gens qui possèdent un logement stable et ceux qui vivent des situations plus précaires⁹. Au total, un tiers des travailleurs rencontrés ont affirmé avoir déjà vécu des situations d'itinérance. Ce nombre est sans doute sous-estimé car plusieurs n'ont pas répondu à ces questions. Cela dit, plus de 40% des répondants ont affirmé n'avoir jamais vécu de situation d'itinérance¹⁰ ce qui montre bien qu'une part importante des récupérateurs ont un domicile fixe.

⁸ J'aborderai cette question un peu plus loin dans le chapitre, lorsque je parlerai des dynamiques d'exclusions vécues par certains types de récupérateurs.

⁹ Certains peuvent par exemple habiter dans des chambres louées à la semaine, être sur des programmes de logement ou vivre dans des habitations subventionnées.

¹⁰ Ces résultats confirment, à mon avis, l'une des décisions épistémologiques de ce mémoire. En effet, je souhaitais avant tout étudier la réalité des Valoristes eux-mêmes, et non des personnes marginalisées de manière générale. Je parlais de la prémisse qu'il s'agit d'une forme de travail comme une autre, mais qui est placée en périphérie de l'activité économique traditionnelle. Ce n'est pas l'itinérance que je souhaite étudier, mais le travail. Ces résultats sur le logement confirment qu'il est possible d'étudier le travail de collecte et l'itinérance de manière séparée.

Activité de collecte

Il me semble important de faire ressortir en premier lieu le fait que la collecte des contenants consignés est presque toujours réalisée de manière individuelle. Cela serait dû au fait que les travailleurs ne font souvent pas confiance aux autres recycleurs et qu'ils apprécient l'aspect solitaire de leur activité. Certains se regroupent parfois à deux ou trois personnes de manière ponctuelle, mais la plus grande partie de leur activité se déroule individuellement.

Les sources principales de contenants consignés sont les bacs de recyclage, les poubelles et les parcs, même si chaque travailleur possède ses sources « secrètes » et ses endroits de prédilection. Au total, 27 répondants ont affirmé collecter principalement dans les bacs de recyclage et 17 d'entre eux ont affirmé préférer les poubelles et les parcs. Deux autres ont aussi affirmé qu'ils ancrent principalement leur collecte sur des ententes prises auprès de différents commerces, ne collectant que rarement dans les parcs, les poubelles ou les parcs.

Les horaires, les habitudes et les pratiques sont particulièrement diverses. Plusieurs ont un trajet relativement régulier, qui comprend différentes ruelles et des rues résidentielles. En été, les parcs sont plus courus, principalement à cause du grand nombre de personnes qui y consomment des boissons consignées. Le parc Lafontaine à Montréal, notamment, est particulièrement prisé des récupérateurs, mais plusieurs ont leur petit parc de quartier où ils vont sur une base régulière. Ces parcours sont aussi complétés, pour certains, par des visites chez certaines entreprises ou restaurants. Plusieurs récupérateurs ont en effet des ententes avec les commerces de leur quartier, ce qui leur assure une source relativement stable de contenants.

Les horaires sont propres à chaque travailleur. Certains préfèrent collecter très tôt le matin, ce qui permet de passer juste avant les camions de poubelle ou de récupération, et ainsi récolter ce que les résidents ont jeté aux poubelles. D'autres préfèrent y aller tard le soir, puisqu'il y a moins de gens dans la rue et qu'ils peuvent passer plus inaperçus.

« Moi je me lève à 3h30 tous les matins. C'est ma run. Quand les clubs ferment, puis les hôtels » (E26)

« Le meilleur temps pour le faire c'est le soir, entre minuit et 3h sur la rue Saint-Paul. Le Deux Pierrots est là, ça boit. » (E27)

« Je descends tout de suite en ville, surtout le mardi et le vendredi, les journées que les poubelles passent. Parce que souvent ils sont sous clés dans les containers, ou sont dans une cour, puis y'a une clôture. Mais le mardi matin et le vendredi ils sortent leur bac vert, donc moi j'y vais. [...]Je commence le matin

bien de bonne heure, moi. 6h30, 7h, puis je continue pas mal jusqu'à 3h de l'après-midi. [...] » (E32)

De nombreuses raisons peuvent orienter le choix de l'horaire. Parfois, l'objectif est de passer à un certain moment plus payant. D'autres préfèrent passer à des moments moins "populaires", soit parce qu'ils affirment avoir honte de fouiller dans les poubelles, soit parce qu'ils ont trouvé des endroits particulièrement payants qu'ils souhaitent garder secret¹¹. Ceux qui récoltent dans les parcs peuvent pour leur part y passer une partie de la journée, au moment où la consommation des résidents est la plus importante : la compétition étant relativement importante, ils doivent être les premiers à récolter ce qu'il y a à trouver ce jour-là. En général, les travailleurs s'adaptent aussi aux différents événements, que ce soient les journées de recyclage de chaque quartier qu'ils connaissent par cœur, ou les différents festivals qui ont lieu un peu partout dans la ville.

Près de 20% d'entre eux affirment avoir des ententes "officielles" avec certaines entreprises ou des résidents, souvent à moyen terme. Il arrive, par exemple, que des Valoristes nettoient la ruelle ou le trottoir pour l'entreprise en échange de ses contenants. Pour les Valoristes, il s'agit d'une grande quantité de contenants récoltés, plus facilement, en un seul coup. Pour les entreprises, cela évite de payer des compagnies privées pour le faire, tout en gardant leur environnement plus propre. Habituellement, ces entreprises conservent leurs sacs de contenants consignés à part et les donnent spécifiquement à un Valoriste bien identifié, avec qui ils s'entendent bien ou qui peut leur rendre certains services:

« J'ai un bed and breakfast à côté de chez nous, lui il reçoit souvent du monde donc canettes de bières, liqueurs, ces affaires-là. Lui il ramasse ça et le jour du recyclage je passe puis il me les donne. [...] C'est mes voisins proches, ça fait que... » (E8)

« Ici y'a une boutique, un restaurant au coin de Champlain, ils me donnaient les sacs depuis quelques semaines. Pas rien qu'à moi, un gars que je connais aussi. » (E26)

Presque la totalité des Valoristes rencontrés ont rapporté recevoir des dons ponctuels du même ordre de la part des résidents, qui gardent leurs contenants pour les donner en main propre aux Valoristes, ou bien les mettent de côté dans un sac avec l'intention de le laisser pour récupérateurs. Certains le font pour éviter que les Valoristes ne fouillent dans leurs

¹¹ Cette question du secret est d'ailleurs assez frappante. J'ai remarqué que les Valoristes restent souvent vagues quand ils parlent des endroits où ils récoltent leurs contenants. Il y a une réelle méfiance des autres récupérateurs, et un aspect de compétition assez développé.

poubelles ou dans leurs bacs, mais d'autres le font par simple générosité. Certains récupérateurs sont d'ailleurs bien connus dans leur quartier, surtout lorsqu'ils gardent la rue propre en ne déchirant pas les sacs et en nettoyant derrière eux.

« Ils aiment ça parce que ça déblaye leur endroits [...] puis ils aiment ça parce que moi, les sacs, je les rattache. Y'a un gars que je vois souvent, il me donne deux [dollars] quand je passe, il me dit "tu fais bien ça, c'est une bonne job". Les gens sont sympathiques, mais faut que tu gardes ça propre. » (E41)

Une bonne partie de l'activité de collecte des Valoristes se déroule pendant la saison estivale. C'est à cette époque que la consommation d'alcool et de boissons consignées à l'extérieur est la plus importante, principalement dans les parcs et les endroits publics. C'est aussi tout simplement beaucoup plus facile de ramasser les contenants lorsqu'il fait beau et chaud que sous la neige, d'autant plus qu'il est difficile de traîner des chariots et des vélos en hiver. Les différents festivals sont aussi une bonne occasion pour trouver de grandes quantités de contenants consignés assez facilement. En tout, 24 répondants ont affirmé ne travailler que l'été, alors que 26 autres continuent toute l'année. La baisse, pendant la période hivernale, de la quantité des contenants disponibles est néanmoins compensée par une baisse tout aussi radicale du nombre de récupérateurs. Comme l'affirme l'un d'entre eux, « On est 500 en été, ça tombe à 100 en hiver ». Certains rapportent qu'il devient alors important d'avoir des ententes avec certains résidents ou, dans un plus forte mesure encore, avec les entreprises, puisque la majorité de la consommation ne se retrouve plus dans les poubelles ou dans les parcs.

Les Valoristes rencontrés complètent parfois leurs activités avec d'autres types de collecte, qui leur assurent un revenu supplémentaire. Près du quart des répondants ont affirmé récupérer différents rebuts, comme des objets électroniques, des vélos ou d'autres objets du genre, qui sont souvent mis à la poubelle alors qu'ils sont encore fonctionnels ou qu'ils pourraient être réparés. Les Valoristes peuvent alors revendre ces différentes trouvailles sur les sites d'annonces classées (Kijiji, etc.) ou dans leur réseau de connaissance, afin de s'assurer un petit revenu supplémentaire.

« Tu peux trouver des bouteilles pleines, moi je bois pas donc je les revends à un de mes amis. [...] Des fois ça arrive je ramasse des ordinateurs, comme je te dis j'étais technicien informatique, donc je les ramasse. L'autre fois j'ai trouvé une boîte avec des dizaines de BD [...] ça c'est le genre de choses que je vais revendre sur le net. C'était aux poubelles. » (E1)

« L'autre jour mon écran d'ordinateur a sauté. Je me promène, le jour du recyclage, je trouve un écran plat. Il est juste sale, il était plein de poussière de plâtre. Moi je l'ai tout nettoyé, elle marche comme une neuve. [...] J'ai trouvé

une télé HD, c'est juste le rétro-éclairage qui était brisé, je l'ai changé, ça m'a coûté 30\$. Elle marche parfaitement. T'sais, ça va te coûter 200\$ une neuve. » (E1)

Il peut aussi leur arriver de collecter des vêtements encore utilisables ou de trouver de la nourriture, notamment derrière les restaurants et les épiceries. La collecte des contenants consignés, même si elle reste le cœur de leur activité, amène donc à des pratiques diverses de recyclage et de réutilisation des ressources. On voit là un exemple assez marquant de l'idée d'économie circulaire, développée par le travail des Valoristes. La ré-extraction des ressources et la réutilisation d'objets est au cœur de leur activité.

Tout dépendant de l'assiduité de leur travail et des ententes qu'ils prennent avec les résidents ou les entreprises locales, les Valoristes ont des récoltes différentes les uns des autres. Il est possible de les classer en plusieurs catégories, comme le démontre le tableau ci-dessous, issu de mes entrevues:

Tableau 3.2 : Revenus de collecte

Revenu de collecte	Nombre de répondants
Pas de réponse	4
Moins de 25\$ par semaine	6
Entre 25\$ et 50\$ par semaine	13
Entre 50\$ et 100\$ par semaine	12
Entre 100\$ et 250\$ par semaine	14
Plus de 250\$ par semaine	1
Total	50

Il existe plusieurs types de Valoristes. Leurs revenus sont aussi très variés et traduisent donc des pratiques différentes, mais aussi un rapport spécifique à l'activité de récupération. Ceux qui gagnent le moins pratiquent souvent la récupération de manière moins organisée, profitant par exemple de leur marche quotidienne pour ramasser un peu de

contenants. Certains récupérateurs, plus assidus, les qualifient parfois de “touristes”, puisqu’ils ne sont parfois pas très constants et n’ont pas des habitudes et des territoires aussi précis que les “professionnels”, pour reprendre les termes de l’un d’entre eux. Ils ne travaillent souvent que trois ou quatre jours par semaine, pour des périodes relativement restreintes d’une ou deux heures. Au contraire, ceux qui gagnent le plus travaillent souvent cinq ou six heures de suite, six ou sept jours par semaine, et sont beaucoup plus organisés. Ils possèdent habituellement aussi un équipement plus approprié, constitué de gants, de sacs et de pinces, et ils ont pour la plupart un vélo doté d’une petite remorque, ou un outil équivalent.

« Je te dirais que dans la rue y’en a une centaine de gars qui font ça à temps plein. Mais y’a des touristes, les touristes eux-mêmes ils font pas l’hiver, ils font juste l’été. [...] Ils font ça de temps en temps, quand ils sont cassés. [...] » (E26)

« Y’a des [gens] qui font ça pour payer leur bière, après 6-7 dollars ils arrêtent eux-mêmes. Nous autres on arrête quand on a les bras pleins. » (E27)

« Les seuls gars qui sont capables de faire autant de canettes que moi c’est ceux qui font du *speed*. Ils en ramassent beaucoup, mais ça coûte cher de carburant » (E26)

Il y a plusieurs types de récupérateurs différents, qui n’ont pas les mêmes habitudes ou les mêmes besoins. Alors que certains se considèrent plus “professionnels”, d’autres en font une occupation secondaire.

Il faut aussi remarquer que tous les Valoristes n’ont donc pas la même situation socio-économique. Certains occupent un emploi, habituellement précaire, alors que d’autres bénéficient de prestations de sécurité des revenus. Certains sont considérés inaptes au travail pour des raisons de santé. Le tableau suivant résume les différents types de revenus qu’on retrouve chez les récupérateurs:

Tableau 3.3 : Autres types de revenu

Autre type de revenu	Nombre de répondants
Soutien gouvernemental (aide sociale, assurance-chômage, pension d’invalidité, etc.)	29
Pension ou fond de retraite	4
Travail atypique (sur appel, à contrat, “au noir” ou à temps partiel)	6

Aucun autre revenu	1
Autres ¹²	1
N'a pas répondu	9
Total	50

Parmi les formes de travail atypiques aussi exercées par les récupérateurs et cités lors des entretiens, on retrouve, entre autres, des brigadiers sur appel, la livraison de circulaires, mais aussi des contrats de travail, déclarés ou non, dans la construction ou dans l'industrie du nettoyage. Un récupérateur affirme aussi tirer des revenus à titre d'artiste.

La collecte des contenants consignés permet donc de compléter des revenus que les personnes rencontrées considèrent insuffisants, qu'ils proviennent de l'aide sociale ou d'un travail précaire. Pour 44% des personnes rencontrées, la collecte des contenants sert en premier lieu à payer les dépenses de base tels que le logement, la nourriture, les vêtements et le transport. Cette proportion inclut également les individus dont la collecte permet de payer pour des traitements médicaux et des médicaments, notamment pour ceux et celles qui ont de graves problèmes de santé. À cet égard, il semble important de noter par ailleurs que plusieurs récupérateurs ont commencé à travailler lorsqu'ils ont eu besoin de commencer à acheter des médicaments sur une base régulière, et devaient alors trouver un complément à leur revenu. La collecte des contenants semble donc être une manière de combler la précarité, de trouver un revenu d'appoint dans les périodes plus difficiles. Pour un autre 20% des Valoristes rencontrés, le revenu de la collecte permet de compléter les dépenses de base, mais aussi de fournir quelques "surplus", notamment l'alcool et les cigarettes ainsi que diverses drogues dans certains cas. Finalement, pour 24% des personnes interviewées, leur collecte sert principalement à "se payer du luxe", soit l'alcool, les cigarettes, la drogue ou des produits spécialisés divers qu'ils ne pourraient se payer autrement (de bons fromages, de la bière spécialisée, de beaux vêtements, etc.)¹³.

¹² Cette personne possédait une maison de chambre, et avait donc un revenu complémentaire par la location de ces chambres.

¹³ Il semble tout de même pertinent de noter que plusieurs des travailleurs rencontrés m'ont confié vivre des problèmes de dépendance, que ce soit à la drogue, au jeu ou à l'alcool. Le fait de parler de "surplus" ne correspond donc pas nécessairement à un luxe ou un choix. Je ne souhaite pas rentrer en détail sur les questions de dépendances, qui sont abondamment traitées par d'autres chercheurs et dans des recherches portant explicitement sur ce sujet. Je me limiterai donc à noter le fait que les questions de dépendance sont présentes parmi la population des récupérateurs.

Certaines personnes ramassent aussi les contenants en vue d'économiser pour certains projets bien spécifiques, ou pour des causes diverses. L'un d'entre eux remet les surplus qu'il collecte à diverses organisations de charité, par exemple, alors que d'autres économisent pour pouvoir gâter leurs enfants ou leurs petits-enfants. D'autres peuvent acheter du matériel artistique, ou économisent pour un petit voyage ou pour acheter une maison. Au final, il est important de se rendre compte du fait que les récupérateurs constituent une population largement diversifiée, à la fois dans leurs parcours et dans leur pratique, mais aussi dans leurs objectifs.

Portrait de la coopérative les Valoristes

Sous sa forme actuelle, la coopérative Les Valoristes existe depuis 2012. Sa mise sur pied s'est inscrit dans le prolongement du *Projet Consigne*, un projet-pilote ayant comme objectif de constituer des rapports commerciaux officiels entre les récupérateurs de Montréal et les entreprises locales, autour de la question de la gestion de déchet. Éventuellement, la fondatrice s'est inspirée d'autres organisations à l'international, dont *United We Can*, afin d'étendre les activités de ce projet et d'en faire une coopérative avec des ambitions plus larges.

Dans les premières années, c'est-à-dire en 2012 et en 2013 la coopérative a mis sur pied des dépôts ponctuels d'une journée à la place Emilie-Gamelin, au centre-ville de Montréal. Pour ses initiateurs, il s'agissait d'une manière de tâter le terrain, afin de déterminer si un tel projet pourrait être pertinent à long terme. Tous ceux et celles qui le souhaitaient pouvaient y apporter leurs contenants consignés en échange du montant de la consigne. Considérant ces projets pilotes comme des succès, la coopérative a ensuite établi un dépôt temporaire à l'été 2014, pour une durée de trois mois, sous le pont Jacques-Cartier. Le centre de dépôt est alors géré et organisé par la coopérative, en collaboration avec différents bénévoles qui sont, pour la plupart, des Valoristes eux-mêmes¹⁴. En parallèle, la coopérative tente aussi de tisser des liens avec diverses entreprises afin de conclure des ententes durables, dans la lignée de *Projet Consigne*. La coop va donc aussi chercher directement les contenants consignés auprès de ces entreprises, soit dans les restaurants et les bars ou dans les entreprises disposant de bureaux.

¹⁴ C'est à ce moment que les entrevues ont été réalisées. Un centre de dépôt temporaire fut aussi installé lors de la période estivale en 2015 et en 2016.

Bien qu'elle fasse actuellement campagne afin de pouvoir agir à ce titre, la coopérative n'a pas encore le statut de détaillant qu'ont les épiceries et les dépanneurs ce qui a pour conséquence de faire en sorte qu'elle ne peut bénéficier des compensations pour la manutention qui sont versées aux détaillants qui collectent les contenants. Ainsi, la coopérative, contrairement aux détaillants, ne fait donc aucun profit sur la collecte et finance ses activités uniquement à travers des dons privés, ou auprès de différents organismes subventionnaires (Réseau en investissement social du Québec, Société de développement économique de Sainte-Marie, Fondation Béati, Fond d'action Québécois pour le Développement durable, etc.). Pour ses membres, l'idée de développer un réseau d'entreprises prêtes à utiliser les services de la coopérative permettrait à celle-ci de tirer des revenus autonomes et de réduire sa dépendance aux subventions gouvernementales. Bref, l'objectif à long terme est d'atteindre une viabilité économique, en obtenant le statut de détaillant permettant de générer des revenus¹⁵.

La coopérative a aussi comme objectif d'agir concrètement auprès des différents paliers gouvernementaux et d'influencer les décisions en s'insérant dans les débats publics sur la consigne et qui reviennent périodiquement sur la place publique. L'idée est aussi d'offrir un contre-discours à celui des grandes entreprises de boisson gazeuse et les producteurs de bière qui monopolisent ce débat.. Dans ces circonstances, beaucoup de travail est accompli par la coopérative afin d'obtenir une certaine présence médiatique, surtout lors des périodes où le centre de dépôt est en activité. Les membres de la coopérative ont ainsi réalisé des entrevues pour les différents médias, en plus de produire des vidéos visant à faire la promotion de leurs activités. L'objectif de cette présence médiatique est double : s'imposer comme un interlocuteur de premier plan dans la débat sur la consigne, et éduquer la population aux réalités que vivent les Valoristes et à l'impact de leur travail.

Lors de mon passage, plusieurs politiciens (municipaux comme provinciaux) sont venus sur les lieux, en plus de différents journalistes venus faire des reportages sur la coopérative. Cette présence médiatique fut aussi renforcée par un court documentaire réalisé pour le compte de la coopérative. Finalement, mon propre travail de terrain fut repris par le conseil d'administration des Valoristes lors d'une conférence de presse, afin de présenter certaines réalités du travail de collecte.

¹⁵ Ces informations proviennent de communications personnelles auprès des membres les plus impliqués de la coopérative.

La coopérative a un impact important sur la réalité vécue par les travailleurs. La grande majorité des répondants a en effet affirmé que la présence du centre de dépôt leur faisait sauver beaucoup de temps, en leur permettant de rapporter l'entièreté de leur collecte au même endroit. En temps normal, ils rencontrent plusieurs difficultés auprès des détaillants traditionnels :

« Si le dépanneur, il vend pas telle sorte, il la prendra pas. L'épicerie, la même affaire. [...] Des fois tu peux arriver, ils ont plus de boîtes de carton, donc ils vont te dire que si tu les a pas dans les caisses on prendra pas tes bouteilles. Ou les machines [sont brisées]. » (E11)

Les récupérateurs ont aussi raconté plusieurs épisodes de mauvais traitement ou de discrimination qu'ils ont vécu. À cause de cette discrimination, il leur est souvent nécessaire de visiter plusieurs épiceries de suite, avant de pouvoir écouler toute leur collecte. Cela augmente énormément leur charge de travail. Il s'agit d'une grande quantité de temps perdu, surtout considérant que leur revenu est entièrement basé sur leur capacité à collecter le plus de contenants possibles. Le centre de dépôt de la coopérative permet donc de réduire le travail nécessaire à la "revente" des matériaux collectés, ce qui permet aux travailleurs de se concentrer sur leur activité elle-même.

Quelques dynamiques particulières issues de l'analyse

Jusqu'à présent, j'ai surtout fait une présentation générale de la réalité des récupérateurs montréalais, ainsi qu'un portrait socio-démographique assez large, afin de placer des bases qui me permettront d'élaborer plus avant. La section qui suit vise justement à analyser un peu plus en profondeur les dynamiques vécues par ces travailleurs. J'y aborderai plusieurs questions, notamment l'influence de leurs parcours scolaires et professionnels, ainsi que la problématique de la santé qui est à la fois vecteur et résultat de la précarité vécue par les Valoristes. J'y aborderai aussi les questions de communauté, d'exclusion sociale et d'organisation collective. Finalement, je tenterai d'esquisser certaines transformations actuellement vécues dans le milieu de la récupération.

Influence des parcours scolaires et professionnels

Les parcours scolaires des individus rencontrés sont relativement distincts les uns des autres, ce qui illustre une certaine hétérogénéité de la population des Valoristes. 12% des

répondants possèdent un baccalauréat ou des études de deuxième ou troisième cycle universitaires dans des domaines divers, allant de baccalauréats “par cumul” à des études en médecine, en biochimie ou en droit. Certains possèdent encore des emplois précaires (suppléance en enseignement, contrats à la pige, etc.) et utilisent la récupération des matériaux comme une manière de stabiliser leur revenu dans les périodes moins achalandées. Pour d’autres, de graves problèmes de santé, entre autres reliés à la santé mentale (dépression, anxiété, etc.) leur ont fait perdre leur emploi ou les ont rendus inaptes au travail, les plaçant dans une situation précaire et sans possibilité de retourner sur le marché de l’emploi..

Un autre type de parcours scolaire et professionnel semble assez répandu et correspond à des travailleurs souvent issus de la classe moyenne. En effet, 36% des Valoristes rencontrés possèdent un DEC technique (12%), un DEP (8%) ou un cours spécialisé dans des domaines divers, comme la coiffure, la cuisine, la mécanique, etc. (16%). Ces individus ont pour la plupart travaillé dans leur secteur d’activité une bonne partie de leur vie, dans des emplois formels et à temps plein, même si certains travaillaient aussi “à contrat”. Pour une bonne partie d’entre eux, d’importants problèmes de santé (blessures majeures, graves dépressions, hernies, etc.) les ont placés en arrêt de travail ou leur ont carrément fait perdre leur emploi¹⁶.

Un troisième type de parcours peut également être observé, et correspond aux Valoristes qui n’ont pas reçu d’éducation post-secondaire ou qui n’ont pas complété leurs études secondaires. Beaucoup d’entre eux ont vécu de manière précaire une bonne partie de leur vie, alternant entre différentes formes de travail temporaires et « non qualifiées ». On retrouve ainsi, par exemple, des petits contrats « au noir » dans la construction, des emplois de livreur ou de camelot, de courts passages dans des emplois d’usine ou de cafétérias, etc. Ces emplois alternent souvent avec des périodes de chômage ou de recours à l’aide sociale. Pour ces individus, la collecte des contenants consignés apparaît comme une manière de compléter les prestations de sécurité du revenu et de conserver une entrée d’argent régulière, malgré l’instabilité des parcours de travail.

« J’ai déjà travaillé comme journalier, j’ai déjà fait de la peinture. J’ai fait du lavage de vitre, j’ai fait du lavage de tapis. J’ai fait pas mal toutes les jobs en dessous de la table. [...] J’ai arrêté [mes études] en secondaire 1, t’sais. [...]. Des

¹⁶ La question des problèmes de santé comme vecteurs de précarité est présentée un peu plus loin

fois il me manque 50\$ dans ma semaine, ça fait que je vais aller ramasser. »
(E32)

Ces travailleurs vantent d'ailleurs souvent le caractère informel de leur activité de collecte. Cela leur permet de travailler à leur propre rythme ou d'éviter de réduire les montants des prestations sociales.

« Fait que quand tu regardes ça, on roule comme si on faisait le salaire minimum. Mais on veut pas se faire taxer par le gouvernement, [parce que ça se pourrait]. [...] T'sais moi comme je te dis je reçois 400\$ par mois, ce 400\$ là il paie mon loyer, il paie mon téléphone cellulaire puis une coupe de bébelles, mais pas grand-chose. » (E26)

« Moi c'est vraiment la liberté, la liberté est très importante. T'es ton propre boss. [...] Je travaille 6 jours par semaine, 10-12 heures. Mais quand je dis 10-12 heures, c'est pas à temps plein, t'as toujours un bon 3 heures de break que tu peux prendre, pour prendre un café, relaxer. » (E42)

Cet aspect de la liberté et de la flexibilité de cette forme de travail revient souvent dans le discours des Valoristes, tout comme l'idée qu'il s'agit d'un revenu « au noir », non-taxé et ne réduisant pas les revenus des programmes d'assistances sociales. En d'autres termes, le modèle de l'emploi traditionnel ne leur apparaît pas intéressant, que ce soit parce qu'ils en sont exclus ou parce qu'ils n'y sont plus à l'aise.

Finalement, certains parcours de Valoristes ont été marqués par différentes formes de criminalité. Au total, 6 personnes interviewées ont raconté avoir travaillé dans les milieux criminels, notamment comme vendeur de drogue, et définissent leur parcours en lien avec ce milieu. Pour la plupart d'entre eux, que ce soit après des périodes d'incarcération ou après une prise de décision personnelle de quitter le milieu, la collecte des contenants consignés est devenue une manière de trouver un travail légal et de changer leur mode de vie et leurs cercles sociaux. La définition du travail comme institution sociale permettant l'intégration apparaît ici de manière directe. En effet, ces Valoristes réclament le travail comme une manière de montrer leur valeur, d'obtenir une place légitime dans la société. Presque tous n'ont plus aucun contact avec les milieux criminels et souhaitent s'en dissocier, mais il leur est bien souvent difficile de trouver un emploi régulier, soit à cause de leur dossier criminel ou à cause de leur manque d'expérience sur le marché du travail régulier. Comme pour de nombreux autres répondants, le travail de récupération leur permet de se « reprendre en main » et de construire une routine, en se débarrassant de ce qu'ils nomment des « mauvaises habitudes ».

« Quand je te parle de criminels, je te parle de gars comme moi. Moi j'ai pas besoin d'être ici, je pourrais être en train de vendre de la dope avec les gars. J'ai choisi de changer ma vie moi. Fait que c'est des gens en rétablissement de la criminalité, et tout ça. C'est du monde qui essaie de s'en sortir, mais c'est dur. [...] Par contre je suis pas en prison, puis y'a personne qui va me tirer aujourd'hui. [...] Moi je vis plus cette vie là. » (E25)

« J'ai fait bien du pénitencier, sors, retour, sors, retour. Mais en 94, je me retrouve encore, après 3 ans d'évasion d'une maison de transition, je me retrouve encore en pénitencier, mais là enquêté pour [un crime grave]. 3 ans après, la charge est tombée [à un crime mineur] [...]. Quand je suis sorti, j'ai changé ma façon de vivre. [...] Je peux aller voir mes neveux et mes nièces. Ramasser les canettes ça me permet ça. Je vis sur le BS, mais je peux faire autre chose. [...] Grâce à ça, au lieu de centrer ma vie sur le fait d'acquérir pleins de choses, bien je donne de mon temps comme ça. » (E14)

Ce genre de discours revient dans la plupart des cas de Valoristes ayant déjà vécu de la criminalité. Même si la collecte des contenants leur apparaît parfois comme très difficile, elle leur permet de se réorienter et de changer leurs habitudes de vie.

Problématiques de santé

La question de la santé est revenue régulièrement au cours des entrevues. En tout, 62% des répondants ont affirmé avoir d'importants problèmes de santé physique qui nuisent à leur employabilité et à leurs conditions de vie en général. Le tableau ci-dessous décrit les différents problèmes de santé vécus par les Valoristes.

Tableau 3.4 : Problèmes de santé

Problème de santé	Nombre de répondants¹⁷
Problèmes d'articulation, arthrite, problèmes de dos ou de pied, etc.	10
Hépatite ou VIH	5
Problèmes respiratoires	4
Problèmes de santé mentale (dépression, anxiété)	10
Aucun problème de santé	11

¹⁷ Certains Valoristes ont rapporté plusieurs types de problèmes de santé, et ils sont donc comptabilisés à plusieurs endroits.

Ces problèmes de santé peuvent être apparus avant qu'ils aient commencé de récupérer des matériaux, mais plusieurs sont aussi la conséquence directe de ce type de travail. Différencier les problèmes de santé apparus avant le travail de récupération de ceux qui sont survenus par la suite est très difficile, mais me semble particulièrement important.

En premier lieu, il est possible de remarquer que plusieurs de ces problèmes constituent d'importants vecteurs de précarité. Certains racontent par exemple qu'ils possédaient auparavant des emplois relativement stables, mais qu'ils se sont retrouvés en situation d'invalidité suite à des accidents de travail. Je prendrai ici l'un des répondants en exemple. Cet homme a travaillé pendant 28 ans dans les entrepôts d'une grande compagnie de détail, ce qui implique un travail physiquement difficile puisqu'il fallait déplacer un grand nombre de boîte à chaque jour, avec un équipement peu adapté.

« J'étais à la réception, commis de réception [dans les entrepôts]. On faisait 1000 caisses par jour. C'est à dire qu'avant on avait une bonne méthode de travail, mais ils ont décidé de retourner au début du siècle, ils ont enlevé la mécanisation. [...] C'était super facile avant, puis c'est devenu très difficile, fallait porter les charges à la main, les monter très haut. [...] Tout le monde était estropié, j'étais le dernier de la gang. » (E38)

À 40 ans, il s'est fait diagnostiquer une hernie importante ainsi que plusieurs déchirures, dû à l'usure causé par un travail qu'il décrit comme mal encadré et peu sécuritaire. Il a reçu des prestations d'assurance-salaire de la CSST pendant 6 mois, mais celles-ci ont cessé alors qu'il était encore en arrêt de travail. Il a par la suite perdu en cour et a dû rembourser les 6 mois de prestations qu'il avait reçu. Le jugement ne reconnaissait pas la responsabilité de l'entreprise dans ces blessures, puisqu'il ne s'agissait pas d'un accident de travail direct¹⁹.

« Un jour ils m'ont coupé. Puis j'étais en train de me faire opérer là. [...] 10 mois de même, pas de revenu. Puis avant ça j'ai passé à la commission des lésions professionnelles, où j'ai perdu t'sais, c'était de l'usure. Là ils m'ont réclamé 170\$ par semaine. [...] Pendant 2 ans j'ai payé 170\$, là ça veut dire que j'avais juste 342\$ [par mois, issu de l'aide sociale]. Là ils me coupent 10 mois. » (E38)

¹⁸ Plusieurs personnes n'ont pas voulu élaborer sur leurs questions de santé, surtout en ce qui a trait à la santé mentale. Ces chiffres sont donc probablement sous-évalués.

¹⁹ Il pouvait s'agir d'une maladie professionnelle ou de problèmes liés à des gestes répétitifs. Dans ce cas, la responsabilité de l'employeur semble plus difficile à prouver.

C'est à ce moment qu'il a commencé à récupérer des contenants, afin de compenser pour cette perte de revenu. Après 4 ans d'arrêt, il a été réintégré au travail, mais les problèmes sont réapparus.

« Cet hiver, j'ai eu un nouveau poste de bureau, devant un ordinateur, avec de temps en temps des check-up pour aller prendre les numéros des conteneurs, faire des vérifications. [...] Je l'ai essayé deux mois et demi puis mes douleurs étaient intenses. [...] Là ils m'ont fait voir le docteur de la compagnie puis il est d'accord pour le diagnostic d'invalidité. » (E38)

Au moment de l'entrevue, cela faisait quelques semaines qu'il était officiellement en arrêt de travail. Auparavant, il n'avait comme revenu que les prestations d'assistance sociale de base, son invalidité n'ayant pas encore été reconnue. Il vivait donc un important stress financier, en plus des problèmes de santé eux-mêmes.

Ce cas exemplaire montre le genre de situation particulièrement difficile qui pousse les individus possédant des emplois stables vers des situations extrêmement précaires. Plus encore, le fait que cet individu a dû compléter son revenu en travaillant dans la collecte des contenants consignés a sans aucun doute empiré sa situation, ou cela a du moins dû nuire à son rétablissement. L'instabilité apportée par son statut précaire l'a empêché de prendre le repos nécessaire à l'amélioration éventuelle de sa condition. Il a récemment reçu son diagnostic d'invalidité, mais lui-même affirme qu'il aurait préféré conserver un emploi léger de bureau que recevoir un tel diagnostic, qui l'empêchera de se retrouver un emploi et le confine à la précarité à long terme.

De tels parcours ont ainsi des conséquences durables sur la vie des individus. Le stress supplémentaire impliqué par cette situation, combiné au stress directement associé aux problématiques de santé qui se multiplient, peut aussi conduire à d'autres problèmes, notamment la dépression et l'anxiété. Plusieurs Valoristes ont raconté que le fait de perdre leur emploi a marqué de profondes ruptures dans leur vie, ce qui les a menés vers des dépressions importantes ou des problèmes d'alcoolisme, par exemple. Le travail de récupération peut alors, pour certains, être un moyen de se reprendre en main:

« Les gens qui sont démunis, qui ont des maladies comme la schizophrénie ou la dépression, bien ça leur donne une porte de sortie. Quand t'es schizophrénique c'est à peu près sûr que personne va t'engager. Probablement que t'as un chèque plein, 900\$ par mois, ils pensent que c'est assez mais c'est pas assez. Quand t'as une maladie mentale faut que ton argent soit géré en plus. Mais quand t'es dans l'action, [que tu travailles], bien au moins la maladie va prendre moins le dessus. » (E42)

La précarité est un processus, dont les problèmes de santé ont été l'un des événements déclencheurs. Même si le cas présenté plus haut constitue une situation relativement extrême, ce genre de cas se retrouve à des degrés divers dans le discours d'autres récupérateurs.

D'un autre côté, alors que certains problèmes de santé semblent à la source de la précarité vécue par ces travailleurs, plusieurs de ces problèmes découlent de l'activité de récupération, ou y sont fortement liés. Comme je l'ai cité plus haut, un grand nombre de Valoristes rapportent vivre des problèmes de dos, d'articulation ou d'arthrite. Bien qu'il ne faut pas inférer ces problèmes directement à la réalité de la récupération, il est impossible d'en nier les impacts. Les Valoristes transportent de grandes quantités de contenants consignés sur de longues distances, et n'ont pas toujours à leur disposition des vélos ou des chariots pour les aider. Ils doivent souvent se baisser pour prendre les caisses de bouteilles, et peuvent parfois escalader les conteneurs lorsqu'ils fouillent dans les poubelles des entreprises²⁰. De plus, ils n'ont pas toujours un équipement adéquat, ce qui peut contribuer à un risque accru de blessures. L'un des Valoristes plus âgés, qui collecte depuis longtemps, le fait d'ailleurs remarquer:

« [I was in the streets], I didn't want to beg, you know. [I started collecting cans] for two years, and I started getting health problems. It's a lot of work you know, a lot of work. [...] I used to go out for 4 or 5 hours a time. And this is the thing for me, I would pick all these bottles and cans, and it was heavy. [...] » (E52)

Ce Valoriste a connu beaucoup de problème de santé par la suite, et il a dû arrêter de collecter pendant un temps. Il a maintenant un emploi stable moins demandant physiquement, et ne collecte plus que de temps en temps.

Les Valoristes sont aussi plus à risque d'accidents divers comme des coupures ou des infections. Plusieurs ont raconté s'être déjà blessé en ouvrant des sacs de poubelle ou en fouillant dans les bacs de récupérations, que ce soit à cause de verre brisé ou de boîtes de conserves ouvertes. Certains se sont aussi piqués sur des aiguilles laissées dans les poubelles, ce qui peut comporter d'importants risques de contracter des ITSS. Bien que la plupart n'aient reçu que des blessures mineures, rares sont les Valoristes qui n'ont jamais eu ne serait-ce qu'une coupure en collectant les contenants.

Dynamiques d'inclusion et d'exclusion sociale

²⁰ Quand on sait que plusieurs Valoristes ont des diagnostics d'invalidité au travail justement à cause de problèmes d'articulation ou de blessures physiques, les risques liés au travail de récupération semblent particulièrement importants à souligner.

Le milieu de la récupération des matériaux est fortement marqué par des dynamiques d'exclusion sociale, à plusieurs niveaux. Cette section permettra de montrer ces dynamiques, les acteurs qui y participent, mais aussi la manière dont elles se reproduisent.

La relation avec les détaillants semble particulièrement problématique. La plupart ont raconté des expériences dans les épiceries, notamment, où les commis et les propriétaires ne souhaitaient pas les servir, et trouvaient divers moyens pour qu'ils quittent leur établissement.

« Je préfère venir ici [au centre de dépôt] même si l'épicerie est plus proche. [...] Si le dépanneur il vend pas telle sorte [de bière], il le prendra pas. Les épiceries même chose. [...] Des fois tu peux arriver ils ont plus de boîte de carton, donc ils te disent que si tu les as pas dans des caisses ils les prendront pas. [...] » (E1)

« Chez les détaillants, y'a les machines à cannettes, ça le problème c'est que c'est long. T'as des maximum de bouteilles que tu peux ramener. Les bouteilles sales ils les acceptent pas, toutes les *cannes* qui sont abîmées ils les acceptent pas. [Les détaillants] apprécient pas [qu'on soit là]. C'est sur qu'ils vont nous le rembourser parce que c'est écrit prescrit par la loi, mais son pas très gentils à notre égard. » (E9)

« Quand c'est le temps de changer le sac [dans la machine à bouteilles], ils s'en foutent. Moi j'ai attendu ici 45 minutes pour changer un sac. [...] Partout, c'est la même affaire. » (E11)

Certains refusaient par exemple de vider les machines servant au tri des contenants de plastique, ou prenaient le plus de temps possible avant de venir servir les récupérateurs, afin de les dissuader de revenir les fois suivantes. Ils pouvaient aussi trouver différentes excuses pour ne simplement pas les servir, en refusant par exemple les bouteilles qui n'étaient pas placées dans leurs boîtes d'origine, ou celles qui n'étaient pas assez propres à leur goût. Même quand ils les servent, ils le font habituellement rapidement, dans l'espoir qu'ils ne restent pas trop longtemps dans leur magasin.

« J'ai remarqué qu'à l'épicerie ils passent les *canneux* en premier, ils veulent que tu déguerpisse t'sais [...]. C'est tout de suite tout de suite, ils veulent pas que ça traîne. » (E12)

Ce genre de pratique, même s'il n'est pas présent chez tous les détaillants, reste assez répandu pour contribuer à un sentiment d'exclusion chez les Valoristes rencontrés. Cela est d'autant plus important qu'un des récupérateurs interviewé raconte que ce genre de situations n'arrive que lorsqu'il a une apparence plus relâchée :

« Des fois on va m'appeler jeudi matin pour une entrevue, moi je viens de passer la nuit à ramasser des cacannes. Je vais à l'entrevue pareil, mais en passant je vais déposer deux sacs à l'épicerie. J'arrive avec ma chemise blanche, veste noire, [on me dit] bonjour, comment ça va. Quand j'arrive là avec ma camisole toute crottée, ma casquette, oublie ça. C'est des soupirs [...]. Pas qu'ils ont pas envie de te servir, ils vont le faire, ils se sentent obligés. Mais ils te voient arriver, ils parlent en arrière, tu les entends. [...] Ils te regardent, puis tu comprends [qu'ils n'ont pas envie que tu sois là]. » (E11)

Ces témoignages illustrent clairement des mécanismes de discrimination envers un certain type de personnes, considérées indésirables, et souvent associés à l'étiquette du *junkie* ou de l'itinérant. Les restrictions sur les quantités de contenant ne semblent pas s'appliquer pour la clientèle "normale" des détaillants, ni dans les endroits où la densité de récupérateurs est beaucoup moins importante, comme en banlieue ou dans les quartiers moins centraux.

Dans un autre ordre d'idée, plusieurs Valoristes ont affirmé vivre des situations de stigmatisation, notamment en recevant des insultes de la part des résidents qui habitent les secteurs où ils travaillent. Certains d'entre eux vont même jusqu'à agresser les Valoristes :

« [Te sens tu en sécurité quand tu travailles?] Parfois oui, parfois non. Ça dépend des gens, parce que des fois les gens quand ils veulent là, sont pas normal. Surtout les gens de l'université là, ils m'écoeurent. "Ah, regarde le ramasseur de cannettes", puis là ils m'insultent. [...] Quand ils vont dans la discothèque, là sont rendus saouls, là c'est fini. Y'en a qui sont agressifs. [...] Ils rient de moi, comme le clown du village. » (E23)

« L'autre jour y'en a un qui s'est mis à me courir après avec son chien [...] T'sais moi je les ouvre mes sacs, je sais quoi faire. Il me crie après, "ouvre les sacs", mais je les ouvre les sacs t'sais. Puis là il se met à me courir après avec son chien, un berger allemand là, juste pour me faire peur. [...] C'est un gars qui habitait pas loin. C'est déjà pas l'un faire ça, vient pas me déranger. » (E11)

Ce genre d'injonctions, répétées régulièrement et sur un ton agressif, mène à un fort sentiment d'exclusion de la part des récupérateurs qui la vivent. Cela dit, il semble important de noter que même si ces situations sont fréquentes, les Valoristes rapportent aussi des expériences beaucoup plus positives. Certains détaillants sont décrits comme étant très ouvert à la présence des récupérateurs, ce qui contribue à leur popularité auprès de la population des Valoristes. Sans nécessairement y recevoir l'accueil extrêmement positif que réserve le centre de dépôt de la coopérative, certaines épiceries ne font pas de distinction entre les clients « normaux » et les récupérateurs professionnels. L'expérience chez les détaillants n'est donc pas complètement négative, mais elle dépend énormément de l'attitude individuelle des gérants et des employés des différentes épiceries et des dépanneurs. De la même manière,

plusieurs résidents voient d'un bon œil le travail accompli par les Valoristes. Ainsi, plusieurs acceptent volontiers de donner leurs contenants consignés aux récupérateurs, et font parfois des sacs à part où ils déposent leurs contenants consignés, afin que les Valoristes n'aient pas à fouiller dans les poubelles ou dans les bacs.

« Ça m'est arrivé, y'a un gars qui m'a dit de venir tous les mercredi. Des étudiants. [...] Ils m'ont donné leurs bacs [de récupération], pleins de bouteilles, puis je leur rapporte à la fin de la journée. Ils m'ont dit "je te les laisse à toi". [...] Les étudiants ça boit pas mal, fait que tous les mercredis j'allais là, j'avais à peu près 70\$. » (E15)

Ces commentaires seraient, toujours selon les dires des récupérateurs rencontrés, de plus en plus nombreux. Tous ont également affirmé avoir déjà reçu des dons du même type. Pour les Valoristes, cela correspond au fait que de plus en plus de personnes considèrent cette activité comme légitime. Plusieurs récupérateurs affirment ne plus avoir à se cacher pour travailler et affiche même une fierté eu égard à leur activité de collecte :

« Ouais moi j'ai une bonne relation avec les citoyens. En général, là, y'en a qui sont bêtes, mais eux tu les ignore. [...] Je te dirais que c'est de mieux en mieux accepté. » (E46)

« Y'a pleins de façon de gagner de l'argent honnêtement, t'sais. Moi jamais j'aurais pensé ramasser de l'argent dans les *container*, t'sais. J'vais en arrière des [Foufounes Électriques], je ramasse 25\$ t'sais, dans le *container*. J'suis tout sale, mais c'est honnête. Moi les gens qui quêtent sur le bord de la rue, je trouve ça minable t'sais. Mais c'est mon opinion. [...] Après ta *run*, quand t'arrives à l'épicerie puis que tu t'es fait 40\$, t'es fier de ton travail. » (E26)

Cette perception est celle que les Valoristes rapportent. Il pourrait être pertinent, pour des études subséquentes, de pousser plus loin cette idée et de voir si la perception des résidents est réellement en train de changer. Néanmoins, même si l'augmentation de la légitimité du travail de récupération n'est qu'une perception des Valoristes, cela a tout de même un effet sur leur sentiment d'inclusion, ce qui a des impacts positifs sur leur propre estime de soi.

Discrimination et populations minoritaires à l'intérieur de la communauté des récupérateurs

Les entrevues avec les récupérateurs mettent en avant un autre phénomène qui renvoie à la réalité des femmes récupératrices de contenants consignés, ainsi qu'aux minorités ethniques ou linguistiques. Ces questions ne sont malheureusement qu'effleurées ici²¹, car seules 5 femmes ont pu être interrogées dans le cadre de notre recherche. Ceci s'explique par le fait que la très grande majorité des personnes qui utilisent les services du centre de dépôt sont des hommes. J'ai pu observer directement ce fait lors de mon terrain, et les statistiques internes de la coopérative le confirment. Dans ces circonstances, et parce que j'avais aussi comme ambition de voir apparaître des dynamiques genrées à l'intérieur de la « communauté » des récupérateurs, j'ai donc décidé de tenter de rencontrer le plus de femmes possibles pour mes entretiens afin de contrer une certaine saturation théorique que j'atteignais avec un bassin relativement homogène de récupérateurs.. Au final, force est toutefois de constater que les résultats furent mitigés. Bien qu'il m'a été possible de déceler certaines dynamiques, la plupart des femmes rencontrées n'ont pas souhaité élaborer sur la question, ou ne collectaient pas de manière importante et ne se considéraient donc pas comme faisant partie du « milieu » de la récupération des contenants consignés.

Il a toute de même été possible de constater que certaines femmes récupératrices se sentent particulièrement vulnérables. Elles considèrent en général qu'il s'agit d'un travail beaucoup plus dangereux pour une femme. L'une d'entre m'a ainsi raconté avoir vécu des situations de harcèlement²². Contrairement aux hommes, elles doivent choisir leur "territoire" de manière beaucoup plus pointue, en tentant notamment d'éviter certains quartiers ou certaines ruelles. Elles peuvent aussi préférer travailler à certaines heures particulières, notamment en début de soirée. Cela leur assure d'une part qu'il y a encore des gens dans la rue, ce qui leur confère un plus grand sentiment de sécurité. D'autres part, il est plus facile de passer inaperçu à cette heure que durant la journée. Alors que la très grande majorité de récupérateurs rencontrés choisissent leurs horaires pour des raisons d'habitude ou pour suivre les journées de recyclage, par exemple, les femmes orientent leur horaire pour rester en sécurité ou éviter certains coins plus dangereux.

Cette réalité est sans aucun doute reliée au fait que peu de femmes utilisent le centre de dépôt de la coopérative. Selon l'une des membres fondatrices de la coopérative,

²¹ Des études subséquentes auprès d'un plus grand nombre de femme et de travailleurs issus de l'immigration seraient évidemment nécessaires pour faire ressortir un matériau plus conséquent.

²² Lors de l'entretien, elle semblait d'ailleurs beaucoup plus craintive que les récupérateurs habituels, et elle a longuement hésité avant de me rencontrer. Elle n'a pas été enregistrée.

« J'ai vu beaucoup de femmes, qui ont autour de 70 ans. Elles viennent pas ici. Pourquoi? [...] J'ai une impression que beaucoup de femmes ne viennent pas ici parce qu'elles ne connaissent pas, parce qu'elles sont méfiantes. Mais surtout, je pense qu'elles sont gênées. Une partie des gens qui font cette activité-là, spécialement les femmes, sont gênées de le faire. C'est ma perception [...] Elles ont très honte de faire ça. » (E51)

Bien que cette question mériterait d'être creusée davantage, il semble donc que les femmes récupératrices seraient plus craintives et auraient plus honte de collecter les contenants que les hommes.

Les récupérateurs issus de minorités visibles ou linguistiques vivent aussi des situations d'exclusion et de discrimination à l'intérieur de la communauté des Valoristes. Leur position particulièrement vulnérable, combiné à une très forte précarité, produit des situations extrêmement difficiles. Par exemple, l'un des Valoristes rencontrés - un homme originaire d'Amérique du sud, le seul interviewé qui ne parlait que très peu le français ou l'anglais²³ - raconte que sa femme et lui travaillent habituellement ensemble pour récupérer les contenants consignés dans leur quartier. Selon lui, il leur est très difficile de se mêler au reste de la population des récupérateurs, entre autres à cause des barrières linguistiques. Ne pouvant établir de contact facile avec les autres Valoristes, il a raconté se sentir souvent exclus, en plus d'être victime de diverses railleries. Bien qu'il ne l'ait pas nommé ainsi, le fait que la population des récupérateurs est relativement homogène (blanche et masculine) a aussi très probablement nuit à ses chances d'intégrer le milieu. Cet état de fait l'a placé dans une situation particulièrement vulnérable, et il s'est fait voler à quelques reprises ses sacs de contenants par d'autres récupérateurs, en plus d'avoir subi diverses formes d'intimidation. Certains récupérateurs l'ont par exemple forcé à changer de territoire, réclamant la « possession » de certains coins de rue plus payant. Ce cas n'est pas unique. Plusieurs Valoristes rapportent vivre des situations de compétition du même genre, mais ils sont habituellement capable de se défendre. Pour un immigrant récent qui ne parle presque pas la langue, ce genre de situation est beaucoup plus dangereuse, ou elle est du moins perçue comme telle. Bien que cette question devrait elle aussi être creusée davantage, il semble plausible d'émettre l'hypothèse que les récupérateurs issus de l'immigration sont plus vulnérables au harcèlement des autres récupérateurs, et qu'ils et elles sont moins en mesure de répliquer et de se protéger contre les abus.

²³ L'entrevue s'est déroulée dans un mélange d'espagnol, de français et d'anglais. Elle n'a pas été enregistrée.

Transformation du milieu

Alors que le travail de collecte des contenants consignés existe depuis un certain temps, plusieurs “vétérans” de la collecte affirment qu’il y a actuellement plusieurs changements dans les réalités qu’ils vivent au quotidien ainsi qu’en ce qui a trait aux types de personnes qui travaillent dans la récupération. Par exemple, il semble qu’il y ait de plus en plus de personnes qui s’adonnent à cette activité, et ce, depuis quelques années déjà.

« J’ai remarqué que ça a augmenté, le monde [qui collectent des contenants]. Puis le genre de monde aussi, c’est pas juste du monde qui ont l’air pouilleux, dans la rue. [...] C’est des petites madames, j’ai vu une madame l’autre jour, elle est rentrée dans son jeep, elle a fait l’autre bord de la rue [...] Était toute bien habillée, propre. » (E17)

« There’s more and more people. You get people coming in, they are clean, they dress well, but, you know, they need 10 or 15 bucks. And things are not gonna get better, they’re gonna get worse [...] There is gonna be more and more people coming [...]. » (E52)

« Il y a plus de gens, à un autre niveau. Avant on n’aurait jamais vu d’asiatiques, beaucoup de personnes, j’ai été surprise, des femmes asiatiques âgées, comme je vous disais des gens de mon âge, c’est surtout des asiatiques que j’ai vu. C’est peut-être aussi un signe de pauvreté, qui est cachée souvent [...] » (E11)

Il y aurait donc de plus en plus de récupérateurs dans les rues, et ceux-ci proviendraient de milieux de plus en plus différents. Une des personnes rencontrées affirmait à cet égard qu’il voit désormais des étudiants collecter les contenants, ce qu’il n’avait jamais observé auparavant²⁴.

Certains récupérateurs apportent des pistes permettant d’expliquer cet essor. À leur avis, de plus en plus de personnes vivraient dans la pauvreté et dans la précarité. Or, cette pauvreté serait, selon eux, plus cachée qu’auparavant. On ne peut plus seulement parler de chômeurs ou de personnes itinérantes. Pour certains Valoristes, de plus en plus de travailleurs n’arrivent simplement plus à joindre les deux bouts.

« J’en ai vu moi, des gens. Les enfants ils dorment, ils sortent avec leur vélo puis ils vont ramasser des canettes pour acheter du lait pour le lendemain, t’sais. Parce que c’est la fin du mois, y’a un chèque qui est pas rentré, c’est *rough* t’sais. » (E25)

²⁴ Il semble que l’on ait affaire à une diversité d’origines sociales disparates, croisant des réalités bien différentes. Mon échantillon est néanmoins relativement homogène, et représente surtout un type bien particulier de récupérateur. Je ne rentrerai donc pas ici dans une analyse des différents types de récupérateurs, qui ne se baserait pas sur un travail empirique auprès de ces diverses populations. Néanmoins, cela montre que l’activité elle-même gagne en popularité.

« Puis t'as un autre type [de récupérateurs], c'est les petits monsieurs ou les petites madames qui en arrachent. [...] Moi j'ai connu des petites madames de 70 ans. [...] On faisait la rue chacun de notre bord [...] Elle en arrachait en maudit. [...] Ils veulent pas être associés à ça, ils veulent juste avoir du pain sur la table. » (E25)

Les données recueillies semblent confirmer cette hypothèse, puisque plusieurs Valoristes possèdent un emploi à temps partiel ou atypique. Cela montre aussi que la collecte des contenants n'est pas une autre forme de mendicité et n'est pas reliée directement à l'itinérance, mais se constitue de plus en plus comme une activité économique touchant à des populations de plus en plus diverses.

Dans un tout autre ordre d'idées, il semble par ailleurs important de noter que la montée des discours environnementalistes a eu un effet positif sur la reconnaissance de la contribution sociale des Valoristes. En effet, plusieurs d'entre eux déclarent qu'ils sont fiers de participer à l'assainissement de l'environnement urbain, et que leur activité contribue à la cause environnementale. La coopérative elle-même adopte un discours environnemental, et met de l'avant le fait que les récupérateurs (et le système de consigne de manière plus générale) permettent d'assurer un taux de récupération des matières premières largement supérieur au système de récupération municipal actuel.

« C'est comme ça que ça marche. Si on commence à mettre un prix sur les déchets, il n'y en aura plus de déchets. Et ce côté environnemental n'est jamais perçu dans les débats qu'on a, t'sais. On se déresponsabilise. [En plus ça a encore une valeur, c'est du métal, c'est du plastique, ça va être réutilisé]. La consigne c'est un bon outil pour ça. [...] » (E51, co-fondatrice de la Coopérative)

« I was taking probably a hundred pounds from the garbage each week. And then at the end of the year, that's huge. I'm helping the environment. You make a little bit of money, but we really need to start fixing the environment. That, for me, [is the important part] [...] I could do it by myself. I pulled two tons in two years, two tons of bottles and cans. If everybody did it, we wouldn't have a problem. [...] » (E52, membre fondateur de la coopérative)

Plusieurs Valoristes considèrent par ailleurs qu'ils sont beaucoup plus efficaces que les "brigades-balais", des groupes de travailleurs de la ville qui assurent la propreté des rues à Montréal. L'efficacité ou non des Valoristes n'est pas un point important de mon mémoire, mais le fait qu'ils se présentent de plus en plus comme une alternative écologique pertinente est remarquable. Alors qu'ils étaient auparavant stigmatisés et associés à l'itinérance et à l'alcoolisme, les Valoristes tentent actuellement de reprendre le contrôle sur l'étiquette qui leur est associée. Le travail de la coopérative à cet égard me semble particulièrement

intéressant : ils assurent une forte présence médiatique tout en s'invitant dans les débats sur la consigne, et se placent de cette manière comme des interlocuteurs privilégiés aux côtés du gouvernement et des grandes entreprises productrices de contenants consignés. D'ailleurs, on peut retrouver sur leur site plusieurs informations concernant la consigne, l'importance du travail des récupérateurs et les enjeux environnementaux touchés par la coopérative. (Coopérative Les Valoristes, 2016).

Les récupérateurs : une communauté?

Parler de communauté de récupérateurs est complexe. En effet, même si mon échantillon était relativement homogène de plusieurs manières, il est aussi très divisé sur plusieurs points, en plus de ne pas représenter l'ensemble des récupérateurs de l'île de Montréal. Cette section permettra d'approfondir un peu la question de la récupération et de la communauté qui se tisse autour de cette activité

Pour une majorité de récupérateurs rencontrés, il n'y a pas vraiment de communauté de récupérateurs. Pour eux, il n'y a pas de coopération à grande échelle, d'échange de pratiques, de lieux de rencontre, etc. Ils soulignent l'existence des coopérations à petite échelle entre deux récupérateurs et le fait que les récupérateurs qui travaillent depuis longtemps ont appris à se reconnaître les uns les autres, mais, pour eux, il ne s'agit pas nécessairement d'une communauté réellement définie. L'un des récupérateurs rencontrés explique ceci en soulignant qu'il existe plusieurs sous-groupes à l'intérieur du milieu des récupérateurs. Ceux-ci seraient relativement homogènes et ne se mélangent pas aux autres sous-groupes:

« Y'a des petites gangs, je te dirais, [...] on touche un peu au milieu de l'itinérance, ça fait que t'as différentes cliques. Tu va avoir les fumeux de pot qui vont se tenir ensemble, tu vas avoir les buveurs d'alcool qui vont se tenir ensemble, tu va avoir les ramasseurs de canettes, c'est un peu plus leur petit monde. [...] Mais de dire que c'est une sorte de communauté, oui et non [...] Dans un sens vraiment large peut-être. Mais c'est pas une union, avec des choses à revendiquer. » (E25)

« Ceux qui sont criminalisés mais hors-circuit, comme moi là, qui sortent mais qui sont bloqués pour trouver un travail [...]. On a une sorte de respect, on se parle beaucoup plus, on va être à l'écoute de ce qu'il faut faire ou pas faire, on sait c'est quoi le respect. L'alcoolique-itinérant, lui il est dans l'itinérance ou il va bientôt l'être, il est alcoolique, il veut juste se trouver un bière. Tout ce qui compte pour lui c'est de trouver son 4 ou 5\$, à tout prix. Il veut juste te [déranger], il pense pas aux autres. T'as les problèmes santé mentale aussi [...]. Moi je les ai vu sauter des coches [...] il casse toutes ses bouteilles parce que l'autre est sur sa rue. Mais lui c'est pas de sa faute, c'est santé mentale. » (E25)

Pour lui, le milieu de la récupération est constitué de plusieurs petits groupes qui ne se mélangent pas, et qui ont un rapport extrêmement différent à l'activité de récupération. Ils n'ont souvent pas les mêmes raisons de collecter les contenants, et n'ont pas les mêmes manières de le faire. On voit bien qu'il existe plusieurs dynamiques au sein de la population des récupérateurs, qui tendent à diviser les individus qui pratiquent cette activité et qui nuisent à la constitution d'un sentiment de communauté. Plus encore, comme je l'ai également déjà évoqué, la plupart ne souhaitent de toute manière pas appartenir à cette communauté ou être identifié comme tel, étant donné leur perception eu égard à la mauvaise réputation qui est encore accrochée à cette activité.

Plusieurs Valoristes considèrent tout de même que la constitution d'une communauté de pratiques et d'un sentiment de solidarité et de coopération entre les récupérateurs serait particulièrement bénéfique. En effet, puisque le travail de récupération est une activité très solitaire, elle pousse souvent ceux qui la pratiquent à se refermer sur eux-mêmes, ou à rester à l'écart dans les cas où ils sont déjà marginalisés. Comme nous en avons parlé plus tôt, plusieurs racontent avoir vécu des dépressions, ainsi que des problèmes d'alcoolisme. Pour eux, le travail de collecte est important pour leur permettre de briser l'isolement, tout en se construisant une routine qui permet de redonner une certaine structure à la vie quotidienne.

« En même temps ça te tient en bonne santé, tu fais de quoi, t'es pas assis en avant de ta télé à attendre le chèque toute la journée. C'est ça l'idée, ça m'enlève les idées noires dans la tête. Si j'étais à rien faire, je penserais à des choses [négatives], t'sais. Ça aide pour ma consommation aussi, ça a réduit beaucoup. » (E19)

« Au début, [les gens] venaient parce que c'était facile. Mais de plus en plus je reconnais l'aspect social. Je comprenais pas au début, "briser l'isolement" et tout ça. Mais je l'ai vu se dérouler. [...] Au début j'avais remarqué, [il y a un récupérateur] qui vient chaque matin, et il a juste environ un dollar de canettes. Fait que c'est sûr que lui il vit pas de ça, mais quand même il est là à tous les matins. Et là j'ai appris qu'il venait pour rencontrer les gens. [...] Là il est devenu ami avec tout le monde. » (E53, travaille au centre de dépôt)

La localisation et la convivialité du centre de dépôt est particulièrement importante dans ce cas. L'un des Valoristes expliquait qu'en dehors de l'utilité purement pratique du dépôt de contenant, il permet aussi à des gens qui se voyaient dans la rue sans jamais se parler de discuter plus facilement, en évacuant l'aspect de compétition qui est parfois présent lorsque deux récupérateurs se croisent sur la même rue. J'ai personnellement pu observer que plusieurs récupérateurs venaient au centre plusieurs fois par jour, en apportant de petites

quantités de contenants, ce qui leur permettait de prendre un peu de temps pour discuter avec les travailleurs de la coopérative ou les autres Valoristes, et de se reposer un peu. S'il n'y a donc pas de communauté à proprement parler, les initiatives comme le centre de dépôt permettent tout de même de construire, petit à petit, un sentiment collectif. Cela pourrait permettre éventuellement de développer des formes d'organisation collective plus solides.

Plusieurs Valoristes rencontrés considèrent d'ailleurs qu'il serait extrêmement pertinent d'arriver à construire un tel sentiment de communauté entre les récupérateurs. Entre autres choses, cela permettrait, pour certains d'entre eux, d'enseigner des « bonnes pratiques » aux autres récupérateurs, ce qui pourrait contribuer à réduire la stigmatisation dont ils sont victimes. En effet, comme on l'a évoqué, plusieurs résidents apostrophent les Valoristes en les accusant par exemple de déchirer les sacs, de répandre les poubelles un peu partout, de déranger le voisinage en faisant trop de bruit, etc. Bien que la majorité des récupérateurs rencontrés affirment être très respectueux des résidents et être reconnu dans leur voisinage comme de « bons récupérateurs », ils reconnaissent aussi pour la plupart qu'il s'agit d'un problème récurrent. En apprenant aux gens à refermer les sacs après leur passage, par exemple, cela pourrait permettre de changer l'étiquette qui leur est souvent apposée, ce qui pourrait avoir des conséquences positives sur leur acceptation par le reste de la population.

Les récupérateurs et l'organisation collective

Dans ces circonstances, tenter d'organiser des travailleurs à la marge constitue un défi important. Il est d'ailleurs difficile d'évaluer la réussite ou l'échec de la coopérative les Valoristes, puisqu'elle en est encore à ses premières années. Ceci dit, mes entrevues m'ont permis de bien saisir le rapport que les récupérateurs entretiennent avec cette coopérative, ainsi qu'avec l'idée d'une organisation collective à plus grande échelle.

J'ai déjà discuté plus haut du fait que très peu de récupérateurs travaillent en équipe. Il s'agit d'une activité habituellement très solitaire. Travailler à plusieurs ne permet pas d'accélérer la collecte en se divisant le travail, et implique en plus de devoir séparer les gains, ce qui n'est pas à l'avantage des récupérateurs. Les quelques Valoristes qui travaillent en équipe le font principalement parce qu'ils ont développé une amitié, et qu'ils tentent de se soutenir l'un et l'autre. Cela arrive par exemple lorsqu'un récupérateur initie l'un de ses amis à l'activité. L'un d'entre eux affirme ainsi qu'il a influencé de nombreuses personnes, alors qu'il était encore à la rue, à commencer à ramasser des contenants consignés.

« J'ai influencé beaucoup de monde [...] Les gars qui me demandent une cigarette, je partage parce que j'ai déjà été là. Mais je leur dit "hey, je les ai gagnés mes *smoke*, j'ai travaillé". [...] J'ai influencé du monde de même, depuis 8 mois que je fais ça. J'ai des amis, ils me voient, me demandent "où c'est que t'as pris ça ces canettes là". Il y en a pour tout le monde, mais je ne te dirai pas mes *spots*. » (E26).

Comme ce Valoriste le dit, il encourage ses amis à venir travailler, mais il ne collaborera pas avec eux. Il garde secret les endroits payants. S'il y a une certaine collaboration entre les Valoristes, elle est donc limitée. Sans nécessairement généraliser ce type de comportement, il est possible de remarquer que les récupérateurs se tiennent souvent les uns avec les autres et s'entraident relativement naturellement, tant que cela ne touche pas à leur activité elle-même.

De manière générale, donc, il semble que plusieurs Valoristes ne considèrent le travail d'équipe ou l'organisation en communauté que d'un point de vue purement utilitaire. C'est aussi ce qui semble se passer avec la coopérative elle-même. Le rapport entretenu avec celle-ci est, pour une bonne partie des récupérateurs rencontrés, principalement instrumental. Le centre de dépôt constitue une manière plus simple et plus rapide de retourner les contenants consignés. Plusieurs ne savaient pas qu'il s'agissait d'une coopérative, ou ne comprenaient pas ce que cela impliquait. En leur demandant de leur décrire le centre de dépôt et la coopérative, plusieurs décrivaient un organisme communautaire qui avait comme objectif "d'aider les plus démunis", et ne voyaient donc pas cela comme une forme d'organisation collective²⁵.

Selon l'une des membres fondatrices de la coopérative, les récupérateurs qui n'utilisent pas les services sont beaucoup plus nombreux que ceux qui les utilisent :

« Pour les gens qui ne viennent pas, je pense qu'il y a beaucoup de méfiance. Les gens ont peur. C'est des gens qui sont dans la rue ou qui sont pauvres, ils ont vécu différentes affaires. Fait qu'il y a beaucoup de méfiance, ils ont peur. Par exemple ils ont peur qu'on est en train de compter combien ils font, qu'on va le dire au bien-être social. J'ai déjà rencontré des gens qui disent qu'ils viennent pas ici parce qu'ils pensent qu'on est une multinationale. Il y a de la méfiance, c'est le manque de *trust*. Du système. Et parce qu'ils ont vécu ce qu'ils ont vécu dans leur vie. C'est ça une des raisons qui fait qu'ils ne viennent pas. [...] Et aussi il y a des gens qui sont habitués à aller [à l'épicerie], pour la machine, ils préfèrent être inconnu, ils préfèrent la machine pour être anonyme. » (E51)

²⁵ Il faut tout de même noter que les entrevues ont été réalisées au courant du premier été d'opération du centre de dépôt : celui-ci a très probablement fait du chemin depuis, et ceux qui en utilisent le service actuellement ont probablement une meilleure idée du fonctionnement de la coopérative.

Selon elle, c'est particulièrement difficile de construire une organisation collective dans ces conditions, puisque la majorité de Valoristes ne viennent pas au centre de dépôt. Une autre Valoriste rencontrée nous expliquait qu'elle aussi ne venait que rarement au centre de dépôt, et ne souhaitait pas s'impliquer dans une organisation. Pour elle, venir remettre ses contenants sous le pont Jacques-Cartier, en compagnie de plusieurs autres personnes aussi précaires et marginalisées qu'elle, renforçait le sentiment d'être exclue de la société. Elle trouve le travail de récupération fortement déshumanisant, et le fait de venir dans un centre de dépôt conçu spécifiquement pour les personnes marginalisées renforce cette idée. De plus, elle était très critique de l'intérêt d'une organisation collective en soi, puisque la collecte des contenants est une activité temporaire. Pour elle, il ne s'agit pas d'un travail permettant l'intégration sociale, mais qui construit au contraire une plus grande exclusion, peu importe le niveau à quel point la population reconnaît cette activité comme pertinente. Comme j'en ai discuté plus haut, ce discours est présent chez plusieurs récupérateurs, qui rejettent l'étiquette qui vient habituellement avec le travail de collecte. Le fait d'appartenir à une coopérative de solidarité devient alors une preuve symbolique de leur appartenance à un groupe marginalisé, ce que plusieurs rejettent fortement.

Cette perception n'est pas partagée par tous. Bon nombre d'autres récupérateurs connaissent le fonctionnement de la coopérative, et certains en sont d'ailleurs devenus membre. Cela leur coûte 10\$, et n'apporte, du moins au moment où j'ai réalisé les entrevues, aucun avantage direct autre qu'un droit de vote aux assemblées. Pour eux, cela représente surtout un investissement pour l'amélioration de la coopérative et de ses services, ainsi qu'une volonté de participer aux processus démocratiques. Ils reconnaissent le travail important mis de l'avant par les membres les plus impliqués de la coopérative, notamment les membres du conseil d'administration, et souhaitent participer à la mesure de leurs capacités.

« Fait que là aussi, je leur en parle [à la coopérative], voir si moi je suis capable d'aider [...] Je veux m'impliquer. [...] [Si y'avait un autre centre de dépôt] je m'appliquerais, même bénévole. Faut nettoyer la ville un peu, comme à Vancouver. [...] C'est excellent ici, regardes comme c'est propre. L'autre jour y'avait un lunch avec du café, c'était incroyable. Ça attire les gens, ça permet de nettoyer la ville. [...] C'est tout le monde qui se rassemble pour faire changer les choses [...] » (E13)

Pour plusieurs, la volonté de s'impliquer dans la coopérative se superpose à une volonté de contribuer à un assainissement de l'environnement urbain. Les membres sont donc souvent des Valoristes qui avaient déjà des revendications ou des implications

environnementales ou sociales, ou qui ont développé cette implication au fur et à mesure de leur activité de collecte. Ce genre de discours était présent chez certains récupérateurs.

Les membres étaient néanmoins relativement peu nombreux au moment des entrevues, ce qui est néanmoins normal puisque le centre de dépôt n'était pas en place depuis longtemps. Ils sont actuellement plus d'une vingtaine, incluant 19 membres utilisateurs, ainsi que 4 membres travailleurs qui participent au fonctionnement des activités de la coopérative. Les organisateurs ne semblent pas savoir pourquoi ce nombre était aussi restreint. Cela pourrait être à cause du prix associé au fait d'être membre, ou simplement parce que les gens ne s'intéressent pas à être membre d'une coopérative puisque cela ne leur apporte rien directement. On retrouve là le fait que le travail de collecte est avant tout, c'est du moins ce que l'on observe, utilitaire pour bon nombre de Valoristes. Néanmoins, même si peu de récupérateurs sont membres de la coopérative, ils sont beaucoup plus nombreux à s'impliquer, même à travers des petites actions.

« Je veux juste te dire que moi j'ai vu l'évolution des Valoristes avec la Coop. Comme je te dis maintenant le matin y'a la moitié du monde qui nous attendent le matin pour venir nous aider avec le *setup*. [...] Quand t'ouvres ton dépanneur, y'a tu un client qui va rentrer et stocker les tablettes? Non! [...] Puis de plus en plus ils viennent le matin, "je peux tu faire des boîtes", "as-tu besoin de boîtes?". Ils savent de plus en plus comment on fonctionne puis ils veulent nous aider. Ça c'est du monde qui ont travaillé toute la nuit, mais c'est parce qu'on est pas une compagnie. » (E53, travaille à la coopérative)

« J'ai un Valoriste qui vient presque tous les matins nous apporter les journaux. J'ai un Valoriste qui vient nous apporter 3 livres d'oeuf en chocolat. Lui, qui est au guichet en train de se faire payer il participe à un jardin communautaire, il nous a apporté des framboises, pleins de tomates, pour partager avec les Valoristes, les clients, et ceux qui travaillent au centre de dépôt. » (E53, travaille à la coopérative)

L'implication des récupérateurs semble donc plus directe, au jour le jour. Alors même que peu de Valoristes sont directement membres de la coopérative, ils sont très nombreux à venir appuyer la démarche du centre de dépôt et à donner de leur temps pour l'amélioration concrète de ce lieu.

Conclusion

Ce chapitre permet de rendre compte de la diversité des réalités vécues par les Valoristes. Bien qu'ils constituent au premier abord un profil relativement homogène,

constitué en majorité d'hommes blancs francophones dans la cinquantaine, leurs activités elles-mêmes diffèrent sur plusieurs points. Certains travaillent de manière ponctuelle, principalement l'été, afin d'avoir un revenu d'appoint pour compléter leurs prestations de solidarité sociale ou de retraite, alors que d'autres sont beaucoup plus assidus, travaillant plusieurs heures par jour, presque chaque jour, pour un revenu plus important. Alors que certains avaient auparavant un emploi stable et bien payé, d'autres viennent de milieux plus difficile, et n'ont jamais eu accès à la sécurité d'emploi. Bref, les Valoristes correspondent à des profils relativement distincts. De manière générale, néanmoins, ils vivent de fortes situations de précarité, et la collecte des contenants devient pour eux un revenu d'appoint permettant de compléter les prestations d'assistance sociale, de retraite ou les revenus provenant d'emplois précaires.

L'un des aspects principaux qui ressort de l'analyse est le fait que les problèmes de santé sont souvent au cœur de la réalité des Valoristes. En effet, la très grande majorité ont rapport vivre différents problèmes de santé, qu'il s'agisse de santé physique ou mentale. Ces problèmes sont pour plusieurs la source de leur début dans la récupération informelle des matériaux, mais peuvent aussi être apparus par la suite.

Outre ces questions de santé, les Valoristes vivent beaucoup de situations de discrimination dans leur quotidien. Bien que cela tende actuellement à changer, ils sont en effet victimes de railleries, voire d'agressions, de la part des résidents. La relation avec les détaillants est aussi souvent difficile, et ceux-ci peuvent trouver diverses manières d'éloigner les Valoristes de leur commerce. Cela contribue à un fort sentiment d'exclusion de la part des Valoristes, qui sont déjà exclus du marché du travail et peuvent parfois vivre d'autres situations de marginalisation (itinérance, consommation de drogue ou autre).

Finalement, il semble important de signifier que plusieurs biais se sont intégrés dans mon travail de terrain. En me basant sur la clientèle de la coopérative, je n'ai pas pu interviewer autant de personnes immigrantes ou de femmes, qui semblent vivre des situations d'exclusion sociale particulièrement forte à l'intérieur même du milieu des récupérateurs. Des travaux subséquents seraient donc nécessaires pour approfondir ces réalités.

La prochaine section vise à approfondir les questionnements qui ont été soulevés par les résultats du travail de terrain. Alors que ce chapitre se voulait principalement descriptif, et visait à présenter la réalité vécue par les Valoristes, le prochain permettra d'élargir la réflexion. J'introduirai quelques conceptions théoriques issues de la littérature, ce qui permettra de croiser les dynamiques perçues au sein du milieu des Valoristes avec des considérations plus générales sur les mutations du travail et la précarisation de l'emploi.

Chapitre 4 : Discussion théorique et pistes de réflexion

Introduction

Bien que ce mémoire se base sur une approche de théorisation ancrée, il est pertinent d'analyser *a posteriori* mes résultats à la lumière des différents travaux portant sur le sujet. Bien que je souhaitais aborder mon terrain en m'éloignant des pré-notions existantes, il m'était aussi important de questionner les auteurs réfléchissant aux mutations du travail, en les mettant en lien avec les réalités vécues par certains travailleurs particulièrement marginalisés. Le recadrage théorique des données recueillies permet en effet d'arriver à une généralisation plus importante, tout en ouvrant sur des aspects théoriques qui me semblent pertinents. Cette section me permettra de présenter ce recadrage théorique, en comparant mes résultats avec différents travaux, ou en élaborant sur des thématiques qui n'ont pas été soulevées jusqu'ici.

En premier lieu, donc, je reviendrai sur la théorie de la « centrifugation de l'emploi sur les marchés périphériques » de Durand, en faisant un parallèle entre les Valoristes et d'autres formes de travail atypique ou marginalisées. Ce sera aussi l'occasion d'étudier la distinction entre travail et emploi et la place des récupérateurs dans le marché du travail de manière générale, tout en questionnant la responsabilité sociale des entreprises ainsi que des différents paliers de gouvernement. La section suivante portera sur l'organisation collective des travailleurs marginalisés. En me basant notamment sur des exemples internationaux, je présenterai les possibilités et les limites de l'action collective, ce qui me permettra d'élaborer sur la question du statut et de la reconnaissance des travailleurs. Ces réflexions me permettront finalement d'introduire des questionnements plus généraux sur la notion de « secteur informel » et sur les implications de cette notion, à la fois d'un point de vue théorique et pratique.

Centrifugation de l'emploi vers les marchés périphériques du travail

L'une des questions qui anime ce mémoire est « Comment expliquer la participation et le maintien des travailleurs dans la collecte des contenants consignés ». Ainsi, comme le démontrent les résultats de mon travail de terrain, le fait de travailler dans la récupération des matériaux est principalement le résultat de trajectoires de précarité, qui peuvent prendre des

formes diverses. Que ce soit en raison de leur éducation, de ruptures importantes dans leur parcours de vie, de problèmes de santé mentale et physique ou de parcours de criminalité, les travailleurs de la récupération montréalais vivent pour la plupart dans une grande précarité. L'âge est aussi un facteur important dans la réalité de ces travailleurs. La majorité ont plus de 50 ans, et vivent des problèmes de santé ou d'intégration en emploi dus en partie à cet âge « avancé ». Cet état de fait correspond selon eux à un risque accru de blessures et à une fatigue plus importante. Ils sont ainsi souvent perçus comme moins désirables sur le marché du travail, même s'ils n'ont pas encore atteint l'âge de leur retraite. On retrouve aussi de nombreuses personnes immigrantes, pour qui il peut être particulièrement difficile d'intégrer le marché du travail traditionnel.

De manière générale, il est donc possible de conclure que la forte précarité d'emploi vécue par un nombre croissant d'individus est la principale raison qui pousse ces dernières à commencer le travail de collecte des contenants consignés. Parce que les entreprises ne leur donnent plus la place à l'intérieur du système d'emploi traditionnel, ils n'ont d'autre choix que de se tourner vers d'autres formes de travail, souvent précaires. Ce n'est que très rarement par conviction écologiste que les récupérateurs ont commencé leur travail, même si ces convictions peuvent apparaître un peu plus tard. Ce n'est pas non plus par simple choix : la plupart rejettent l'étiquette qui vient avec ce travail, et tous la perçoivent comme stigmatisante.

En croisant ces résultats avec les travaux portant sur la centrifugation de l'emploi vers les marchés périphériques, il est possible de voir comment le marché actuel de l'emploi influence la montée du travail de récupération des contenants consignés. En effet, nous assistons actuellement à une importante précarisation du travail. Les emplois traditionnellement stables ont laissé la place à des formes de travail diverses, temporaires ou à temps partiel, qui n'arrivent plus à sortir les individus de la pauvreté. Ce faisant, les travailleurs qui étaient déjà en périphérie du marché du travail et vivaient déjà des situations de pauvreté se voient encore plus précarisés. L'emploi, en tant que système créé par les entreprises afin de réguler le marché de la main d'œuvre, semble de moins en moins capable d'assurer la stabilité des travailleurs, tout en devenant de moins en moins inclusif.

Cette réalité se superpose avec le fait que l'aide sociale gouvernementale et différents programmes de protections sociales (assurance-emploi, retraites) n'arrive plus à répondre aux besoins des Valoristes. Presque la totalité d'entre eux ont rapporté que l'argent qu'ils recevaient du gouvernement était insuffisant pour vivre décemment.

« C'est un revenu de base. J'ai mon chèque de BS le premier, je ramasse des cannettes puis je me fais [un peu d'argent] dans la journée, puis ça paie ma nourriture. [Si j'avais juste l'aide sociale], j'aurais de la misère à arriver. » (E37)

« Ça c'est mon revenu de base. J'ai 600\$ d'aide sociale, le loyer en coûte 500, t'sais. L'électricité en prends la balance. J'irai pas vivre avec ma mère qui est alzheimer, hein? [...] Avec [la collecte] j'peux arriver. » (E29)

Plusieurs rapportent d'ailleurs devoir assumer des coûts supplémentaires pour des médicaments, par exemple, ce qui rajoute un stress financier certain. Ils peuvent aussi vivre des problèmes de dépendance (à l'alcool ou au jeu, notamment), qui leur coûtent une bonne partie de leur revenu. Des situations particulières vécues par ces travailleurs peuvent aussi limiter leur accès à l'aide sociale. La situation de l'un des Valoristes permet de bien cerner cette problématique. Il est actuellement en procédure de divorce, depuis un an :

« Aujourd'hui je suis obligé d'en faire des cannettes, ça m'a sauvé la vie. L'aide sociale ils me donnent 400\$ par mois, moi. Vu que je suis marié [...] . Parce que ma femme gagne 28\$ de l'heure, elle est infirmière. Elle serait supposée me donner de l'argent, mais je lui ai jamais rien demandé. » (E26)

Il ne vit plus avec sa femme depuis un an, mais son aide sociale est tout de même réduite de plus de 200\$ par mois puisqu'il est encore légalement marié. Il ne peut pas vivre avec 400\$ par mois, et n'a alors pas le choix de trouver des revenus complémentaires. Ce cas est particulier, certes, mais même les travailleurs qui reçoivent un peu plus de 600\$ par mois affirment ne pas pouvoir vivre avec cet argent, qui ne permet pour la plupart que de payer le logement et une partie de la nourriture.

Pour lui comme pour la majorité des personnes interrogées, le travail de collecte des contenants consignés apparaît alors comme une manière relativement stable de s'assurer un revenu conséquent, surtout dans le cas où les travailleurs n'arrivent pas à entrer sur le marché de l'emploi, même pour des postes au bas de l'échelle ou à temps partiel. La présence de forme de travail particulièrement marginalisés, complètement à l'opposé du cœur de l'activité productive, semble être un exemple particulièrement pertinent pour illustrer le modèle de la centrifugation. Les individus qui travaillent à la fin de la chaîne de production, dans les emplois de récupération, de gestion des déchets et de récupération des matériaux, sont parmi les plus précarisés du système d'emploi actuel. Bien que cela se représente par le travail de récupération des matériaux dans le contexte Montréalais, il est possible de faire le parallèle avec d'autres formes de récupération à l'international.

Étudier la manière dont le système de consigne s'est développé permet aussi d'introduire certaines réflexions. Historiquement, l'objectif était d'encourager la récupération des matières premières par les consommateurs, dans le cadre de la Politique Québécoise de gestion des matières résiduelles. Cela permettait à la fois de réduire les déchets qui se retrouvent au dépotoir, tout en assurant le développement de l'industrie de l'aluminium, notamment, ainsi que d'autres industries utilisant les matières premières (Côté, 2013).

Les Valoristes, dans cette optique, recueillent d'importantes quantités de contenants consignés qui ne sont pas retournés par les consommateurs eux-mêmes. Ils se sont emparés d'un système visant la récupération environnementale de certains déchets, afin d'en faire une forme de travail se voulant légitime. Ils assurent un travail environnemental certain, qui a un impact important à la fois sur l'assainissement de l'environnement urbain et sur les industries. Il est aujourd'hui impossible de séparer le fonctionnement de la consigne de leur activité, puisqu'ils assurent une bonne partie de son fonctionnement. Pourtant, ils ne sont pas engagés par personne, et ne sont habituellement même pas reconnus comme des travailleurs légitimes. En d'autres termes, ils ne font pas partie du système d'emploi traditionnel, même s'ils en assurent le travail. Ils n'occasionnent pas de dépense supplémentaire pour le gouvernement ou pour les entreprises, puisque leur seul revenu correspond au montant de la consigne, qui est payée à l'achat par le consommateur. Il y a certes un frais de manutention associé au retour de la consigne, mais il n'est pas différent pour les Valoristes que pour n'importe quelle autre personne qui retournerait ses contenants. De plus, ils permettent aux entreprises de recyclage ainsi qu'aux services de collecte de déchet de réduire énormément la quantité de déchets ramassés : la coopérative Les Valoristes a récolté près de 300 000 contenants consignés lors de sa première année d'opération, contenants qui auraient autrement dû être triés dans les centres de recyclage ou qui se seraient retrouvés dans les dépotoirs. De plus, cela ne correspond qu'à une fraction de la quantité totale de contenants récupérés par les récupérateurs montréalais, qui n'utilisent pas tous les services du centre de dépôt.

Le travail accompli par les Valoristes de manière générale est donc colossal, et contribue directement à la société, alors même qu'ils ne sont que rarement reconnus pour ce travail, en dehors du revenu très faible qu'ils peuvent en soutirer. Plus encore, il est important de rappeler que les détaillants sont payés pour la manutention des contenants. Ils reçoivent en effet deux sous supplémentaires pour chaque contenant récupéré. Même si ce montant est relativement restreint, il est quand même pertinent de se rendre compte que les détaillants sont compensés pour le travail qu'ils accomplissent dans le cycle de la consigne. Le système reconnaît leur place importante, et leur assure une compensation adéquate des frais de

manutentions. Or, les Valoristes n'ont pas accès à ce genre de reconnaissance. La coopérative elle-même n'a pas encore le statut de détaillant, et ne perçoit pas de subvention supplémentaire sur les contenants qu'elle recueille.

À la lumière de ces informations, il est possible de voir que le travail accompli par les Valoristes et, surtout, le manque de reconnaissance qui leur est fait, constitue une déresponsabilisation des différents paliers de gouvernement, et principalement du niveau municipal. En effet, sans la contribution des récupérateurs, celui-ci devrait engager d'avantage d'employés d'entretien afin de maintenir la propreté des environnements urbains. Le fait que les contenants consignés soient ramassés par les récupérateurs réduit leur charge de travail de manière importante, mais cela permet aussi d'assurer ce type de travail dans les quartiers qui sont moins bien desservis. Comme en parle un des Valoristes rencontrés,

« Je dirais qu'ils sont plus efficaces que les gars de la ville [...] Moi ce que j'aime c'est que tu regardes les bords de trottoirs, c'est *clean*. Surtout mon coin, je suis sur Ontario, c'était dégueulasse. Maintenant c'est plus propre, beaucoup plus propre. Ça fait du bien » (E12)

« J'ai remarqué quand le balai mécanique passe là, sur Pie-IX. Il passe, mais il fait juste les projeter [les canettes] un peu plus loin. Elle fait juste les recracher plus loin, t'sais. [...] » (E12)

Cette idée s'inscrit encore une fois directement dans le modèle de la centrifugation de Durand. En effet, suivant cette conception, tout ce qui ne constitue pas le cœur de l'activité économique se voit de plus en plus externalisé, sous-traité par des compagnies situés à la périphérie, et placés dans des situations de plus en plus précarisées et marginalisées. C'est directement le cas de la collecte des matériaux et des déchets. Le travail gratuit, accompli par les Valoristes, vient remplacer les services publics gérés par la ville. Encore une fois, il s'agit là d'un exemple concret du fait que le système d'emploi est de plus en plus réduits au profit de formes de travail diverses. Plus encore, ces formes de travail se retrouvent délégitimées pour la simple raison qu'ils sont situés en dehors du cadre de l'emploi. La marginalisation des travailleurs semble, dans ce cas, directement reliée à la déresponsabilisation des municipalités et des différents paliers de gouvernement.

L'idée ici n'est pas de recommander une reprise des responsabilités par la ville ni une centralisation de l'activité de collecte. En effet, cela peut mener à de nombreuses dérives, comme je le présenterai plus loin. De plus, le travail de récupération, bien que très précaire, permet à de nombreux individus de survivre économiquement, et la perte de ces revenus contribuerait à l'augmentation de leur précarité. J'y reviendrai.

Néanmoins, il semble nécessaire de voir que les récupérateurs eux-mêmes ont une responsabilité dans cette diminution de l'emploi au profit de formes de travail informalisées. En effet, comme je l'ai nommé plus tôt, les récupérateurs se sont emparés d'un système de récupération enfin d'en faire une forme de travail légitime. Ce faisant, ils ont pris en main la collecte des contenants, de manière particulièrement organisée. Ils sont très nombreux, suivent un horaire relativement fixe et remplacent les compagnies privées de collecte auprès des restaurants et des bars. Ils sont maintenant organisés en coopérative, tentant de construire une légitimité et une reconnaissance. Comme l'affirme Medina (2000), les entreprises se basent de plus en plus sur la collecte des contenants consignés et des matériaux de récupération pour leur propre utilisation, afin de réduire leurs coûts de matière première.

En bref, les Valoristes ont contribué à la popularisation et à la reconnaissance de cette forme de travail informelle, et sont maintenant des acteurs du système de consigne au même titre que les entreprises de recyclage, que les détaillants ou que les décideurs gouvernementaux. Ils ne font pas que s'y adapter. Leur nombre grandissant implique qu'ils peuvent avoir un poids important sur l'impact des modifications au système de consigne. Les réflexions sur l'augmentation ou la diminution de la consigne, par exemple, doivent obligatoirement prendre en compte leur réalité, puisqu'ils ont un poids certain et que la « réussite » ou « l'échec » de certaines politiques dépendra entre autre de leur travail. La coopérative de solidarité les Valoristes semble aller dans ce sens, puisqu'elle souhaite se construire une certaine présence politique dans le débat sur la consigne. Cette réflexion dépasse les limites de ce mémoire, mais il sera pertinent de voir comment la coopérative arrivera, ou non, à s'imposer comme un acteur d'importance dans ce débat.

Responsabilité sociale des entreprises et élargissement de la consigne

Cette idée de la déresponsabilisation peut aussi être étudiée sous l'angle de la responsabilité sociale des entreprises. En effet, bien que le système de consigne ait été conçu à la base afin de favoriser la récupération des matières premières, il est aussi intégré, du moins actuellement, dans une conception plus large selon laquelle les entreprises ont une responsabilité sociale à laquelle elles doivent se plier.

Selon Sklair et Miller (2010), la responsabilité sociale des entreprises peut porter plusieurs définitions, mais renvoie habituellement au fait que les entreprises doivent « adopter des pratiques éthiques, principalement en ce qui a trait à la justice sociale et au développement environnemental durable » (Sklair et Miller, 2010 : 473, traduction libre). Ainsi, en ce qui concerne les entreprises de boisson gazeuse et de bière, cela correspond au

fait qu'il leur est imposé de faire consigner leurs contenants, du moins pour certains produits. Comme l'ont affirmé certains membres de la coopérative Les Valoristes, ces entreprises sont souvent très réfractaires au système de consigne, puisque cela implique que leurs boissons coûtent plus cher à l'achat. C'est d'ailleurs en partie ce qui expliquerait le fait que les bouteilles de vin et les bouteilles d'eau, notamment, ne sont pas consignées alors même qu'elles sont consommées en très grande quantité. La majorité des Valoristes, lorsque je leur ai posé la question, considèrent que la consigne devrait être étendue à ces types de contenants, qui se retrouvent en très grande quantité dans les parcs et les poubelles alors qu'ils pourraient être recyclés. Il est certain que cela leur procurerait plus de travail et de contenants à ramasser, et cette réaction est donc logique de leur part. Néanmoins, il est impossible de nier l'impact environnemental majeur de certains autres types de contenants:

« Les bouteilles d'eau, c'est inimaginable. [...] S'ils fallaient qu'ils donnent une *cent* de la tonne pour les bouteilles d'eau, je serais millionnaire. Y'en a, y'en a, y'en a. C'est léger, ça flotte sur l'eau puis ça se déplace. Y'a deux semaines on avait une grosse pluie, puis complètement en bas de la rue [...] t'en avait un amoncellement là, c'était débile. Le vent les pousse, l'eau les déplace, et ça se dégrade pas ça. » (E12)

Les bouteilles d'eau, notamment, ont un énorme impact environnemental. Puisqu'elles ne sont pas consignées, elles s'accumulent en grand nombre dans les rues et les parcs sans que des Valoristes les collectent. Or, il semblerait que les employés municipaux ne les ramassent pas non plus efficacement. Cela pose directement la question la responsabilité sociale de ces déchets. C'est là que le principe de la consigne entre en jeu.

Il est possible d'imaginer que le fait d'étendre la consigne à ces contenants réduirait légèrement les ventes de bouteilles d'eau et de vin. C'est du moins ce que prétendent les entreprises qui ne souhaitent pas voir arriver cette consigne²⁶. Du même coup, par contre, cela permettrait d'augmenter la quantité de contenants disponibles pour les Valoristes, en plus de contribuer à une amélioration de l'environnement et du tri des déchets. La consigne apparaît alors comme une prise en main par les entreprises de leur responsabilité sociale. Certes, cela diminue potentiellement leurs ventes, mais cela peut contribuer à l'amélioration de l'environnement urbain. C'est d'ailleurs pourquoi la coopérative en fait l'un de ses combats. Étendre la consigne pourrait avoir des impacts favorables, selon elle.

²⁶ Les questions à propos du débat sur la consigne et de l'attitude des grandes entreprises m'ont été rapportées par certains membres de la coopérative qui sont impliqués sur la question.

Il me semble ici important de faire ressortir l'idée selon laquelle le système de consigne apparaît comme une manière de responsabiliser les entreprises face à leurs impacts sociaux et environnementaux. Alors même que les récupérateurs sont exclus du marché de l'emploi, la collecte des contenants est une manière de leur assurer un revenu. On retrouve ici les idées de Pongràcz et Pohjola (2003), développées dans le premier chapitre, où le déchet est partie prenante du cycle de consommation. Il n'est pas un objet situé en dehors de celui-ci et n'ayant plus aucune valeur, il est au contraire fondamental dans toute activité de production. Tout objet produit sera, un jour, jeté. Il est donc de la responsabilité des entreprises, au même titre que le produit lui-même. La consigne peut donc être conçue comme une manière de rétribuer les travailleurs au bout de cette chaîne de la consommation, de donner une légitimité à leur travail. Cette rétribution est en théorie issue des entreprises elles-mêmes, qui affirment que la consigne réduit leur vente, mais permet aussi de responsabiliser les consommateurs eux-mêmes, en leur faisant supporter une partie du coût de cette intégration économique des travailleurs marginalisés et de cette amélioration de l'environnement urbain.

L'organisation collective à la marge : Quelques inspirations internationales

Jusqu'ici, j'ai basé ma recherche sur la coopérative Les Valoristes et sur le regard des récupérateurs montréalais. Il m'apparaît maintenant intéressant de réintégrer ma réflexion dans un contexte global où l'on retrouve une montée de plus en plus importante de l'économie "informelle". Je présenterai donc ici quelques cas d'étude situés à l'international, en m'intéressant entre autres aux modes d'organisation collective mis en place dans certains pays du Sud. L'accent sera mis sur trois cas bien spécifiques, soit le Brésil, l'Argentine et l'Indonésie, qui se sont organisés sur des axes complètement différents.

La récupération informelle des matériaux est devenue, dans plusieurs pays du Sud, une pratique extrêmement développée et diverse, permettant une survie économique pour un grand nombre d'individus dans les milieux urbains (Gutberlet, 2008). Certains chercheurs estiment que près de 2% de la population urbaine en Asie et en Amérique Latine survit grâce au ramassage des déchets. Ces travailleurs prennent différents noms selon les pays et les types de matériaux récupérés. Alors que les noms anglais sont souvent plus généraux (*scavengers*, *waste pickers*), certains endroits où la pratique est plus développée ont des désignations plus précises. C'est notamment le cas du Mexique, où se côtoient les

“cartoneros”, qui récoltent le carton, les “buscabotes”, qui récoltent les contenants d’aluminium et les “traperos” qui récoltent le tissu (Medina, 2000).

Au Brésil, qui constitue mon premier cas-type, il existe de nombreuses coopératives visant à organiser les travailleurs informels dans des communautés, leur permettant d’améliorer leurs conditions de travail tout en ayant accès à de nouveaux emplois et à une meilleure éducation (Gutberlet, 2008). Ces coopératives sont souvent associées à d’autres groupes du même genre dans des réseaux locaux ou même nationaux, comme le “*Movimento Nacional Dos Catadores*”, qui vise à “étendre les pratiques de gestion de déchets à travers tout le pays et à intégrer les luttes des recycleurs pour le développement local” (Gutberlet, 2008 : 229). L’une de ces entreprises, Coopamare, est particulièrement remarquable puisqu’elle recycle plus de 100 tonnes de déchets par année, soit la moitié du programme gouvernemental officiel, à un coût moindre que celui-ci, tout en permettant à ses travailleurs d’obtenir un salaire deux fois supérieur au salaire minimum brésilien (Medina, 2000 : 62).

Des coopératives du même genre existent aussi notamment en Colombie, où la “*Fundación Social*”, une ONG, a aidé au développement de groupes coopératifs locaux avant d’entreprendre des démarches au niveau national. Il y a 10 ans, plus de 100 coopératives de ce type étaient rassemblées par cette ONG, un peu partout au pays. Elle leur fournit principalement un soutien économique, mais aussi des conseils légaux, des services de consultation, de l’aide pour réaliser des ententes commerciales, etc. Cela permet aussi d’augmenter le volume des ventes de matériaux et, donc, d’obtenir de meilleurs prix tout en permettant de réduire l’exploitation par des contracteurs ou des grandes entreprises (Medina, 2000 : 60). D’autres pratiques du même genre existent aussi notamment en Inde, où une ONG basée à Chennai nommée EXNORA a développé un programme de gestion de déchets où elle formalise les activités de recyclage dans la région. Les résidents paient ainsi l’équivalent de 0.30 dollar américain par mois pour que leurs déchets soient ramassés à domicile par des travailleurs locaux. L’argent amassé par ce programme est directement versé comme salaire aux travailleurs. L’organisme a aussi pu mettre en place un programme de microcrédit permettant aux individus d’acheter des petits chariots pour faciliter leur travail, prêts qu’ils peuvent rembourser grâce à leur propre collecte. En plus d’améliorer le sort des travailleurs, ce programme a pu permettre de réduire les déchets et d’améliorer la qualité de l’environnement urbain (Medina, 2000).

Le gouvernement brésilien a fait passer, en 2007, une loi qui donne la priorité aux coopératives et aux associations locales en ce qui a trait aux contrats pour le ramassage des “déchets sélectionnés”. L’objectif n’était donc pas de créer des programmes spécifiquement

axés sur les travailleurs de la marge, mais de leur permettre d'investir plus facilement des programmes déjà existant, tout en renforçant la formation de groupes coopératifs. Elle a depuis été reprise au niveau municipal, notamment par la ville de Sao Paulo, qui a modifié son propre programme de récupération et de gestion des déchets. L'objectif déclaré de ces mesures était de réduire l'exclusion sociale des chômeurs ou des personnes marginalisées (Gutberlet et Baeder, 2008).

On retrouve ainsi dans le cas du Brésil (ainsi que d'autres pays comme la Colombie ou l'Inde, cités plus haut) l'apparition d'un réseau de coopératives locales particulièrement développé. Cela a mené les organisations brésiliennes à contracter des ententes avec les gouvernements, tout en conservant une bonne partie de leur souveraineté et de leur liberté d'organisation et de travail. Il s'agit donc principalement d'initiatives locales, qui permettent une amélioration des conditions communes de travail des personnes qui y participent. Le rapport avec le gouvernement est fortement décentralisé, et celui-ci accorde des contrats et subventionne certaines initiatives spécifiques sans tenter de formaliser les pratiques des travailleurs eux-mêmes. Pour reprendre les mots de Pinard (2000), l'exemple brésilien ne vise pas à organiser la récupération sous un régime d'emploi, mais simplement à reconnaître à sa juste valeur le travail accompli par les récupérateurs.

Un autre exemple est le cas de l'Indonésie, où le gouvernement a, depuis 1992, déclaré que les récupérateurs étaient "bénéfiques au développement économique du pays et à l'amélioration de son environnement". Outre cette reconnaissance symbolique, une politique nationale fut mise en place, encourageant notamment les banques à faire des prêts aux organismes qui rassemblent les travailleurs, et renforçant les différentes organisations déjà en place pour les aider à accroître leurs activités. D'ailleurs, l'une des mesures incluses dans le plan du gouvernement indonésien fut l'imposition de taxes supplémentaires sur l'importation des matériaux, permettant du même coup d'augmenter le prix des ressources recyclées au niveau local et, donc, d'améliorer le sort des recycleurs (Medina, 2000). Du même coup, cette politique économique s'inscrit dans un plan de développement durable puisqu'elle minimise l'extraction de ressources premières au profit de la réutilisation des ressources déjà existantes. Alors que ces politiques vont dans le même sens que celles du gouvernement brésilien, il est tout de même possible de voir des différences notables. En effet, en Indonésie, on assiste à des politiques économiques et environnementales, qui s'inscrivent dans une réflexion globale sur la place des travailleurs en marge dans une économie durable. Il ne s'agit donc pas simplement d'aider les coopératives existantes, mais aussi de leur donner une place réelle dans l'économie en reconnaissant leur contribution.

Un troisième modèle d'organisation collective se retrouve en Argentine. En 2003, la ville de Buenos Aires a légalisé officiellement la pratique de récupération informelle, et a créé dans la foulée un programme municipal (le PRU, *Programa de Recuperadores Urbanos*) visant à aider ces travailleurs. Pour ce faire, le gouvernement a financé quelques coopératives ciblées, a donné un salaire stable à certains groupes de travailleurs, leur a fourni de l'équipement et des services sociaux (gants, vestes, vaccins, etc.) et a orienté leur pratique, en mettant de l'avant certains comportements ou la récupération de certains matériaux en particulier. Le programme avait aussi comme objectif de recenser les travailleurs et de leur fournir des cartes d'identité attestant de leur statut, ce qui permettait de réduire la répression policière et la stigmatisation sociale dont ils étaient victimes (Parizeau, 2013). De plus, ces travailleurs furent pris en compte dans l'organisation même de la gestion des déchets de la ville, et ils furent directement intégrés dans le système déjà existant. En bref, comme l'affirme Parizeau, c'est une réelle institutionnalisation des travailleurs de la récupération qui se développe en Argentine. Contrairement au cas du Brésil, où l'État reste en retrait et ne fait que financer indirectement les récupérateurs, l'Argentine développe des programmes gouvernementaux beaucoup plus centralisés, dans l'objectif d'inclure les groupes locaux dans des processus démocratiques visant une institutionnalisation des pratiques auparavant "informelles". C'est un régime d'emploi formalisé qui s'est donc développé en Argentine, visant l'organisation des travailleurs autour du schéma traditionnel de l'entreprise.

Les limites de l'organisation collective

Certains auteurs montrent néanmoins quelques limites dans l'organisation collective des récupérateurs. Notamment, les formes d'organisations formelles peuvent mener à une exclusion des individus les plus marginalisés, mais aussi à une légitimation de certaines formes de travail que nous pourrions considérer comme moins souhaitables. On peut penser au travail des enfants, par exemple.

Pour le cas de Buenos Aires, étudié par Parizeau, l'auteure affirme que la majorité des travailleurs n'appartiennent pas à des coopératives ou à d'autres organisations, habituellement par choix. Plusieurs d'entre eux ne feraient pas confiance aux autres récupérateurs, ni aux organisations bien établies. Ils ne souhaitent donc pas s'associer à eux, et sont donc de facto exclus des programmes gouvernementaux, qui subventionnent les coopératives directement. De la même manière, certains récupérateurs habitent trop loin des grands centres de recyclage pour pouvoir s'y rendre sur une base régulière, ce qui rend compliqué la collecte et la revente des matériaux recyclés à l'intérieur du programme

gouvernemental. D'autres refusent l'étiquette de "récupérateur professionnel", puisqu'ils ne collectent les matériaux que de manière temporaire, pour arriver à survivre dans des périodes plus difficiles. Ils ne souhaitent donc pas s'impliquer à long terme dans une organisation de récupérateurs. Le travail informel, pour eux, a l'avantage d'être particulièrement flexible. Or, en plaçant un cadre d'emploi strict, plusieurs individus se retrouvent exclus, ne souhaitant ou n'ayant pas la capacité de vivre à l'intérieur du cadre d'emploi imposé. Les programmes qui mettent en place des régulations relativement strictes ou des encadrements fixes sont dès lors perçus comme nuisibles par certains travailleurs (Parizeau, 2013 : 518)²⁷.

D'un autre côté, le cas brésilien peut aussi poser certains problèmes. Alors que cette politique permet une amélioration des conditions de vie des travailleurs de la région, elle pose néanmoins une question particulière, qui nous a échappé jusqu'ici. Puisque le gouvernement brésilien ne régule que très peu le milieu, il n'a pas la possibilité d'intervenir pour contrer les dynamiques d'exploitation qui pourraient s'y retrouver. Comment empêcher le travail des enfants, par exemple, dans ce système? De la même manière, certaines coopératives pourraient éloigner les récupérateurs ne faisant pas partie de leur récupération de certains secteurs, sous prétexte qu'elle "contrôle" ces secteurs. La dynamique d'exploitation qui en découle devient alors difficile à cerner, voire à contrer. De manière générale, donc, la politique décentralisée mise de l'avant par le gouvernement brésilien peut mener à des effets pervers, surtout pour certains récupérateurs qui ne sont pas intégrés aux coopératives locales.

La question du statut

Toutes ces réflexions apportent un nouvel éclairage à la réalité montréalaise, surtout lorsqu'elles sont mises en lien avec les mutations actuelles du marché du travail, telles qu'elles ont été présentées dans le premier chapitre de ce mémoire. Comme plusieurs auteurs l'ont démontré, nous assistons actuellement à une précarisation et une informalisation importante du marché du travail. De plus en plus, des formes d'emploi atypiques se constituent à la périphérie du marché du travail traditionnel. Des emplois auparavant stables sont remplacés par des formes de travail temporaires ou à temps partiel qui n'arrivent plus à maintenir les travailleurs hors de la pauvreté. Comme nous en avons déjà parlé, cela mène pour Standing à la constitution d'un précaire à grande échelle, soit d'une classe se

²⁷ Plusieurs Valoristes montréalais ont la même opinion et préfèrent l'anonymat et la flexibilité offerte par le secteur informel, comme nous avons pu le voir plus tôt.

définissant principalement par la précarité de ses parcours et par l'instabilité de son activité économique.

Les Valoristes s'inscrivent directement dans ces dynamiques. Contrairement aux pays présentés plus tôt, le Canada n'a pas de politique nationale visant les récupérateurs. Il existe certes quelques formes d'organisation collective, comme la coopérative *Les Valoristes* et l'organisme *United We Can*, mais ils ne constituent pas encore la norme au pays. Les enjeux de formalisation et d'institutionnalisation sont donc d'actualité, et méritent réflexion.

La question du statut m'apparaît comme fondamentale. Doit-on donner un statut « officiel » au travail de collecte des contenants? En d'autres termes, doit-on les inclure dans un modèle d'emploi, semblable à celui présent en entreprise. D'un côté, cela revient à reconnaître la contribution économique et environnementale importante du travail de collecte des matériaux recyclables, tout en redonnant une certaine dignité à cette forme de travail marginalisée. D'un autre côté, cela implique d'imposer cette reconnaissance, voire cette étiquette, à des individus qui préfèrent la flexibilité et l'anonymat, et ne souhaitent pas nécessairement intégrer une coopérative ou une organisation du même genre. Comme nous en avons parlé plus tôt, l'emploi n'est pas une institution sociale, mais bien une forme de contrôle du travail. Or, les travailleurs réclament justement une liberté, soit la possibilité de pouvoir travailler en dehors de ce cadre employeur-employé.

Les exemples internationaux sont particulièrement pertinents dans ce cas. En Argentine, le travail de récupération a été construit sous la forme d'une relation d'emploi, ce qui a permis une augmentation générale de leurs conditions de vie et de travail. Par contre, du même coup, cela a entraîné une exclusion de certaines personnes qui ne pouvaient ou ne souhaitaient se conformer au programme gouvernemental. Au contraire, au Brésil, les programmes gouvernementaux ne visaient pas à formaliser la pratique, ce qui empêche de réguler efficacement le milieu et de garantir de bonnes conditions aux travailleurs. Les dynamiques d'exploitation par les intermédiaires, qu'on retrouve par exemple à Vancouver, sont bien plus difficiles à désamorcer s'il n'y a pas de cadre légal pour défendre les travailleurs.

Ainsi, le fait de reconnaître et d'encadrer les pratiques et les conditions de travail n'est pas nécessairement bénéfique aux travailleurs marginalisés. En effet, la plupart des Valoristes collectent les contenants puisqu'il s'agit d'une manière d'obtenir un revenu d'appoint tout en conservant une bonne part de flexibilité. C'est entre autre parce que le travail n'est pas encadré que les travailleurs s'y adonnent. Ceci dit, force est de constater que les conditions de vie et de travail que les Valoristes subissent sont particulièrement difficile,

et ne permettent pas de sortir de la précarité. Dans cette optique, il est nécessaire de réfléchir à l'organisation collective de ces travailleurs d'un autre point de vue. Comment améliorer concrètement leurs conditions de travail et leur sécurité, notamment, sans pour autant affaiblir la flexibilité inhérente à ce travail. À mon sens, il s'agit d'une question qui doit être répondue par les travailleurs eux-mêmes, et les initiatives comme la Coopérative Les Valoristes permettent de porter ce genre de discours.

D'ailleurs, la coopérative Les Valoristes, dans ses actions, ne semble pas prôner de législation particulière, ni d'encadrement strict. Ses actions se sont surtout concentrées sur l'amélioration concrète de la vie des Valoristes, ainsi que sur une prise de parole politique visant la reconnaissance des travailleurs marginalisés et l'amélioration du système de consigne. Elle prône par exemple l'élargissement et l'harmonisation de la consigne, ce qui permettrait d'améliorer les conditions de vie des Valoristes tout en contribuant à l'assainissement de l'environnement urbain. Le centre de dépôt s'intègre aussi dans cette conception. Il est ouvert à tous les Valoristes, qu'ils soient membres de la coopérative ou non, et vise à faciliter leur travail. Il offre un service plus rapide et plus facile que les détaillants, couplé à un accueil plus chaleureux. Le centre de dépôt est aussi devenu un lieu de rencontre pour les Valoristes, et permet concrètement de briser l'isolement en construisant un certain sentiment de solidarité pour ceux qui souhaitent s'y intégrer, sans pour autant forcer qui que ce soit à participer.

La coopérative se place donc dans un nouveau modèle d'organisation collective, qui semble adapté aux besoins concrets des Valoristes. Les efforts médiatiques de la coopérative portent fruit, et plusieurs Valoristes considèrent que les citoyens ont modifié leur attitude depuis quelques temps. De la même manière, le fait d'être reconnu pour leur contribution lorsqu'ils ramènent des contenants au centre de dépôt, alors qu'ils étaient souvent perçus négativement auprès des détaillants, constitue une amélioration concrète de leurs conditions de travail.

Le but de l'organisation collective des Valoristes n'est pas de leur offrir une stabilité financière ni de les sortir de la précarité, puisque le travail de collecte est en général vécu comme une activité d'appoint, issue de la précarité. La coopérative n'a pas comme objectif de construire un rapport de force avec un employeur ou avec le gouvernement, ni de construire une reconnaissance légale de l'activité des Valoristes. Elle tente simplement de faire reconnaître la contribution des Valoristes à la société, et à les réintégrer socialement comme des citoyens à part entière. Ce faisant, elle souhaite porter le discours des Valoristes eux-

mêmes. L'un d'entre eux résume cela en quelques mots : "La coopérative, c'est du monde qui se met ensemble pour améliorer leur situation" (E36).

Finalement, il est toujours important de rappeler que la coopérative en est encore à ses débuts. Outre le centre de dépôt, elle tente actuellement de devenir financièrement viable, ce qui peut passer à la fois par un réseau de donateurs réguliers ou par l'obtention du statut de détaillant, qui leur donnerait une compensation financière pour la collecte des contenants. Elle compte encore un nombre restreint de membres, ce qui limite aussi ses activités. Il serait pertinent de faire une étude complémentaire dans quelques années, ce qui permettrait d'avoir un meilleur regard sur les impacts à long terme de cette organisation.

La notion d'informalité

Ces réflexions sur l'organisation collective des travailleurs à la marge ouvrent aussi la porte à une réflexion sur la notion de "secteur informel" lui-même. Le principe de définir un secteur économique ou une forme d'activité en opposition avec celle du salariat classique est-il encore pertinent afin de saisir les spécificités du travail à la marge, qui devient paradoxalement une forme de travail de plus en plus répandue alors que l'emploi salarié lui-même semble s'effriter? Je n'ai pas l'ambition de d'apporter ici des conclusions à une telle question, mais je souhaite faire ressortir certaines pistes de réflexions qui semblent pertinentes à la lumière de mon travail de recherche.

En premier lieu, il me semble important de faire un détour rapide sur la montée du secteur informel à Montréal. En effet, de plus en plus de formes de travail qui auraient pu être considérées comme informelles il y a quelques années prennent un nouveau nom, « l'économie du partage ». Cette nouvelle notion est utilisée dans l'espace public et dans les médias pour parler des entreprises comme Uber et Airbnb, qui offrent des services divers dans un cadre extrêmement flexible. Ces deux compagnies, pour ne nommer que celles-là, contournent ainsi les législations de secteurs économiques relativement bien codifiées, en créant des formes de travail qui correspondent à ce que l'on nomme « travail informel ». Dans le cas d'Uber, il s'agit de chauffeurs de taxi qui utilisent leur propre véhicule pour leurs activités. Ils n'ont pas besoin de payer de permis de taxis (lesquels sont extrêmement contrôlés et dispendieux, notamment à Montréal) et qui peuvent ainsi proposer des tarifs largement inférieurs à ceux de l'industrie du taxi traditionnelle. L'entreprise s'occupe de gérer une application pour téléphone intelligent, qui répartit les conducteurs entre les

différents clients. Dans une optique similaire, Airbnb est une compagnie qui permet à des individus de sous-louer leur logement de manière temporaire, souvent pour quelques jours. Cela permet à des touristes de trouver du logement abordable, par exemple, sans avoir à passer par le réseau des hôtels. Or, cela permet aussi à des individus de contourner les législations existantes de l'industrie hôtelière et ainsi de louer à rabais leur logement lorsqu'ils n'en ont pas besoin (ou lorsqu'ils ont des appartements à louer)²⁸.

Cette nouvelle forme économique est souvent décrite comme une « économie du partage », puisqu'elle se base sur des échanges informels entre particuliers. Or, il apparaît que cette « nouvelle économie du partage » est, au final, une nouvelle manière de nommer l'économie informelle, particulièrement dans un contexte occidental où l'économie est relativement encadrée, surtout dans certains secteurs particuliers. Il est difficile de trouver un meilleur exemple de ce que Beck nomme la « brésilianisation de l'ouest », soit une montée de l'économie informelle, considérée légitime par plusieurs mais pouvant être reconnue comme illégale puisqu'elle n'est pas soumise aux taxes et aux législations.

Je ne souhaite pas aborder ici les questions éthiques ou les implications sociales de cette « nouvelle économie », qui mériteraient à elles seules un travail de recherche conséquent. Ce mémoire ne porte pas sur cette question. Néanmoins, il m'apparaît important de nommer le fait que ce genre d'activité est en importante progression. Or, le fait de désigner ce secteur comme « informel » le place en parallèle de l'économie traditionnelle tout en affirmant qu'il ne s'agit pas d'une économie structurée. Ce faisant, elle ne pourrait pas être définie, analysée ou encadrée.

Cette idée me semble pourtant importante à critiquer. Même en observant des formes d'économie les plus marginales, comme celle des Valoristes, on peut y discerner des formes de travail particulière, des comportements normés, une structure sociale particulière. On peut y voir émerger des dynamiques, qu'il s'agisse d'exclusion sociale, de stigmatisation, de compétition. Cela est encore plus vrai quand on considère qu'il existe maintenant des formes d'organisation collective comme la Coopérative de Solidarité Les Valoristes. Parler « d'informalité », quand il existe une forme et une structure à cette activité économique, semble dès lors peu pertinente. Il est aussi faux de croire qu'il n'est pas possible d'encadrer les activités économiques informelles. Le système de consigne lui-même constitue un encadrement de l'activité de récupération des contenants : les Valoristes récupèrent ce qui a le plus de valeur et orientent leurs activités en ce sens. Dans la lignée de ce que Beck nous

²⁸ Plusieurs autres entreprises du même type existent, mais il s'agit là des deux plus médiatisées.

explique, c'est la distinction même entre économie "formelle" et "informelle" qui pose problème, et non la manière dont on nomme ce type d'activité. Azaïs utilise la notion de "zone grise" pour réfléchir à cette question:

« Une seconde démarche consiste à appréhender ces ajustement [de la relation d'emploi] [...] à partir des forces socio-économiques dont elle est l'objet dans le contexte plus large de la globalisation. Le salariat comme codification de la relation d'emploi au niveau national ne serait donc plus qu'une solution parmi d'autres quant à l'unité de ces dimensions. En d'autres termes, l'unité ou la cohérence de rapport entre l'activité locale de travail, d'un côté, et le mode d'organisation et de gestion globale de la production, de l'autre, n'est plus garantie ou postulée. D'autres formes de médiations, hybrides ou informelles, peuvent prévaloir. De même, d'autres dimensions, choisies ou subies, comme des nouvelles mobilités ou temporalités peuvent s'affirmer comme centrales ou structurantes. Ainsi, la déconnexion de la relation d'emploi de sa forme salariale, contemporaine de la globalisation, conduit à redéfinir sur le fond les termes dans et par lesquels le politique, l'économique et le juridique participent de la construction de la relation d'emploi. Or, c'est le propre de la notion de zone grise proposée par Supiot que de permettre d'aborder cette question sans enfermer l'analyse dans les présupposés de la norme du travail salarié. » (Azaïs, 2016)

Pour Azaïs, il ne faut pas penser le travail en évaluant les limites ou non du travail salarié ou « formel », mais en réfléchissant aux « zones grises » de l'emploi. Cela permet d'interroger à la fois les différentes dimensions du travail en elles-mêmes, tout en étudiant les impacts des structures politiques, économiques et juridiques sur ces formes de travail. La distinction claire qui existait entre emploi et travail s'effrite. Certaines formes de travail, théoriquement indépendants, deviennent de plus en plus dépendantes d'une seule entreprise, tout en étant en dehors du modèle de l'emploi. De l'autre côté, des emplois encadrés prennent des formes plus flexibles, précarisées et instable.

Cette distinction floue entre ces différentes formes de travail pose plusieurs questions, que le travail de terrain réalisé auprès de la coopérative Les Valoristes permet d'éclairer. Premièrement, quelle est la pertinence de séparer le travail "formel" ou informel"? Qu'est-ce que cela peut apporter aux travailleurs d'un côté comme de l'autre? Quel est l'impact de cette distinction sur les formes d'organisation collective qui peuvent en découler?

À la lumière de mes résultats, force est de constater que les Valoristes revendiquent leur statut "informel" ou, du moins, apprécient l'anonymat que leur confère leur situation, et ce pour plusieurs raisons. La plus évidente est le fait qu'il est possible de conserver le revenu de l'aide sociale tout en ayant quelques entrées d'argent supplémentaires, même si elles

restent minimales. De plus, il s'agit d'un emploi particulièrement "libre". Les Valoristes n'ont de compte à rendre à personne, n'ont pas d'horaire particulier à respecter autre que celui qu'ils se donnent eux-mêmes, et peuvent commencer et arrêter quand ils le souhaitent, selon la précarité de leur vie à un moment en particulier.

« J'en faisais quand j'étais jeune, pour payer certaines affaires. À cette époque-là, j'avais des problèmes à avoir un emploi, mais je voulais pas rester à rien faire, donc j'ai fait ça [ramasser des contenants consignés]. [...] Après ça a mené à d'autres choses, le jardinage [...], je travaille avec un éco-quartier, en agriculture, le jardinage. [...] (E44) »

Alors qu'elle ramassait beaucoup de contenants auparavant, cette personne a beaucoup réduit sa collecte pour se concentrer sur son autre emploi. Comme c'est le cas pour d'autres récupérateurs, elle pourra recommencer plus assidûment en cas de perte d'emploi. Ces va-et-vient entre l'emploi plus traditionnel et la collecte des contenants sont fréquents chez plusieurs Valoristes, et sont une preuve des avantages que confère la flexibilité de ce travail.

Il y a là un exemple parfait de la distinction faite par Pinard (2000) entre l'emploi et le travail. Ce que ce Valoriste affirme, ce n'est pas qu'il n'est pas capable de travailler. C'est simplement qu'il n'est pas à l'aise à l'intérieur du système d'emploi, qu'il considère que celui-ci n'était pas adapté à sa réalité. Néanmoins, ce n'est pas qu'il ne souhaitait pas travailler, puisqu'il affirme ne pas vouloir rester à rien faire. Cette distinction entre travail et emploi devient donc pertinente, non pas d'un simple point de vue théorique, mais dans la manière concrète dont le travail doit être réfléchi et organisé.

Outre cet aspect, le fait de nommer le secteur informel comme étant parallèle à l'économie traditionnelle permet à mon sens de souligner les conditions particulièrement difficiles vécues par les individus qui y travaillent. En expliquant que les Valoristes ne font pas partie d'un programme gouvernemental ou d'une entreprise mais sont des travailleurs « à leur compte » qui ne basent que leur revenu sur la consigne, il est possible de faire ressortir la forte précarité vécue par ceux-ci. C'est encore plus vrai dans le cas des femmes ou des personnes issues de minorités visibles, dont nous avons déjà parlé, qui sont maintenues dans des situations d'exclusion sociale. Souligner le fait que le travail informel ne permet aucune protection légale pour les travailleurs est extrêmement important, surtout pour des personnes qui sont déjà marginalisées. Le travail de récupération n'est donc pas un emploi « comme les autres », puisqu'il contraint les individus qui y participent à l'insécurité et à la précarité.

D'un point de vue théorique, néanmoins, le fait de séparer l'activité économique en deux secteurs distincts ne permet pas de rendre compte du lien qui les unit. C'est ce que soutient Beck lorsqu'il affirme que les frontières entre le formel et l'informel deviennent floues :

« Les frontières entre le travail et le non-travail sont de plus en plus floues, que ce soit en termes de temps, d'espace et de contenu des contrats. Le travail payé et le chômage sont étendus sur de larges espaces, et deviennent de moins en moins visibles pour les personnes marginalisées. Au lieu d'emplois structurés par les compagnies concentrés dans les gratte-ciel et les usines, un type d'organisation économique diffuse apparaît, qui ne peut plus être défini clairement en termes de marché, de produits, de clients, de travailleurs et d'entrepreneurs. C'est la même chose pour le non-emploi. Il devient invisible, alors qu'il se transforme à mi-chemin entre l'emploi et le non-emploi. » (Beck, 2000, 77-78)

Il est de moins en moins possible de distinguer ces deux formes d'emploi, puisqu'elles sont maintenant basées sur des situations particulières, ou certains travailleurs sont moins précaires que d'autres dans des rapports de travail individualisés. C'est dans cette optique que la notion de zone grise prend toute sa pertinence, puisqu'elle propose d'étudier cet espace flou en dehors du cadre d'analyse traditionnel basé sur le salariat :

« L'intérêt de cette analyse pour notre propos est double. D'une part, la notion de zone grise est pour l'auteur un processus ouvert qui peut tout aussi bien se traduire par une consolidation de situations observées au niveau national, que suivre une trajectoire de rupture (post-nationale, européenne [lire continentale], mondiale) notamment par l'institution d'un droit attaché à la personne au travail (Supiot, 1999). D'autre part, à travers la notion de zone grise ressortent les limites d'une approche juridique des transformations de la relation d'emploi qui s'en tiendrait à la (re)qualification du lien de subordination du strict point de vue du contenu et du champ d'application du droit du travail salarié. [...] Aussi, une piste possible pour appréhender la multiplicité des rapports de pouvoir au coeur même de la relation d'emploi consisterait à élargir le cadre d'analyse de Supiot en posant l'hypothèse d'une pluralité d'acteurs, anciens et nouveaux, parties prenantes de la relation de subordination. Cette perspective amène à considérer la notion de zone grise comme un effet de composition issu d'une diversité de sources, de lieux et de modalités d'actions réalisées dans un espace pluridimensionnel et ouvrant la voie à une recomposition possible de la relation d'emploi. » (Azaïs, 2016)

Dans le cadre de l'étude des Valoristes, ce n'est pas la transformation de leur statut juridique qui importe, mais l'étude de la pluralité des acteurs et des dynamiques qui structurent cette forme d'emploi. L'aide sociale, par exemple, fonde en partie le rapport que les Valoristes entretiennent avec l'activité de récupération. De la même manière, le rapport

conflictuel avec les citoyens n'est pas un effet corollaire de leur activité, mais structure celle-ci en orientant leurs horaires et leurs circuits de collecte. Ce que la notion de "zone grise" nous invite à réfléchir, c'est la manière dont toutes ces dynamiques, pourtant extérieures à la définition traditionnelle du travail, structurent et orientent le travail à la marge. Le travail atypique ou informel suppose une mutation radicale dans la définition même du travail. Comme l'affirme Azaïs, alors que l'emploi était auparavant économiquement et juridiquement balisé, il est maintenant traversé par une multitude de dynamiques et d'acteurs divers, dont les impacts ne peuvent pas être réfléchis par la définition classique du travail.

Conclusion

Ce mémoire avait comme objectif d'étudier la participation aux activités de collecte des contenants consignés. Plus spécifiquement, deux angles d'approches ont été privilégiés. En premier lieu, je me suis posé la question de "Comment expliquer la participation et le maintien des travailleurs de le recyclage informel?". Cet aspect était en grande partie exploratoire, puisque peu de travaux existent sur cette activité. Je souhaitais d'une part démystifier la réalité de ces travailleurs, mais aussi comprendre les dynamiques qui produisent ce type d'activité. Ces questions m'ont alors amené à me poser la question de "Comment cette participation s'insère dans la dynamique actuelle du marché du travail?". J'ai alors abordé différents dynamiques qui émergent du marché du travail actuel, ce qui m'a permis d'explorer les impacts de la précarisation du travail sur les individus les plus marginalisés.

Pour répondre à ces questions, je me suis basé sur une épistémologie issue de la théorisation ancrée. Ce faisant, j'ai voulu suspendre mes connaissances et mes préjugés sur le travail de collecte des contenants, afin d'arriver sur le terrain avec un regard le plus neutre possible. Mon ambition était de voir émerger du discours des individus eux-même les connaissances que je développerais par la suite. Les résultats qui ressortent de cet exercice permettent, à mon sens, de porter un regard neuf sur une réalité peu connue des milieux sociologiques comme du discours public. Alors même que ces travailleurs font partie du quotidien de nombreux montréalais, et qu'ils sont toujours présents dans les parcs et dans les rues, ils sont souvent soit invisibilisés, soit perçus de manière négative. Pourtant, ils sont partie intégrante de la vie urbaine, que ce soit à Montréal ou dans la majorité, pour ne pas dire la totalité, des grands centres urbains mondiaux.

C'est la précarité qui, dans la majeure partie des cas, produit ce type d'emploi. Que celle-ci soit issue d'un parcours de travail au bas de l'échelle ou de ruptures particulièrement importante dans leurs trajectoires de vie, cette précarité marque fortement les trajectoires individuelles. De plus, alors que le travail de collecte est perçu par plusieurs comme un appoint temporaire permettant de compléter le revenu, il se transforme souvent en situation permanente pour bon nombre d'individus. Les dures conditions de travail physiques associées au travail des Valoristes peuvent ainsi leur causer plusieurs problèmes de santé, et leur âge relativement avancé les empêche d'avoir un accès facile au marché du travail. La situation est

encore plus difficile pour les femmes et les personnes issues de l'immigration, qui subissent de l'exclusion à l'intérieur même du travail de récupération, ce qui constitue une double ségrégation qui les maintient dans des situations d'insécurité. De plus, plusieurs cas de dépressions ou d'autres maladies mentales peuvent renforcer cette exclusion du marché du travail et les empêcher de sortir de la précarité.

Outre ce travail de terrain, établi dans la lignée de la théorisation ancrée, il m'est apparu important de lier ces résultats, une fois l'enquête terminée, à la littérature existante sur la précarisation du travail et sur le secteur informel. Pour ce faire, je me suis notamment inscrit dans la lignée des travaux de Durand et de Standing, pour qui le monde actuel du travail est basé sur une précarisation de plus en plus importante. Le modèle de la centrifugation de l'emploi développé par Durand est ici important puisqu'il ne suppose aucune rupture entre un marché du travail "formel" et un autre qualifié "d'informel". Pour cet auteur, le marché est construit autour d'un continuum de formes d'emploi, plus ou moins éloignées du cœur de l'activité productive et, ce faisant, plus ou moins précarisées et informalisées. C'est ce qui amène, pour Standing, à une montée du "précarariat", une classe sociale dont les droits sociaux et économiques sont niés par les conditions de vie particulièrement précaires vécues par les individus situés en périphérie de l'activité productive. N'ayant pas accès à la sécurité sociale garantie par l'emploi salarié traditionnel, ces individus, qu'ils appellent les « denizens » (en les opposant aux « citizens ») sont mis dans des situations d'insécurité qui les empêchent d'accéder à la citoyenneté pleine et entière.

Je me suis aussi intéressé à une sociologie de l'hétérogénéité des formes de travail. Les travaux de Beck, notamment, nous invitent à nous intéresser aux formes de travail issues des pays du Sud, où les limites entre le formel et l'informel deviennent floues. Il n'importe alors de ne pas classer les formes de travail dans l'un ou dans l'autre, mais de réfléchir aux formes d'activité économique dans leur spécificité. Les travaux d'Azaïs sur la question des « zones grises » apparaissent particulièrement pertinentes dans ce cas, puisqu'ils nous amènent à étudier le travail par la multiplicité des acteurs et des dynamiques qui forment de nouvelles formes de travail qui sont fondamentalement différentes du salariat.

Afin de cerner un peu mieux la manière dont le "secteur informel" a été défini dans la littérature, j'ai par la suite exploré une partie des travaux portant sur le sujet, en me basant notamment sur des travaux issus de pays du Sud. Il s'agissait là d'une manière d'introduire le débat sur la question de ce qui constitue ce "secteur informel", ce qui me permettait de poser la question de la pertinence de cette notion.

Pour compléter ce tour d'horizon de la littérature, j'ai finalement questionné la notion de la valeur et des déchets, notamment à travers les travaux de Pongràcz et Pohjola et d'Hetherington. Ces auteurs ont tenté de poser la question de la consommation et de la production des déchets dans une approche sociologique. Ce faisant, cela permettait d'intégrer les récupérateurs dans la chaîne de production elle-même, afin d'étudier leur place dans cette structure économique. Les travaux de Marx et de Baudrillard, plus théoriques, ont ensuite permis de renforcer ces explications.

Toute cette structure théorique m'a permis de croiser mes résultats de recherche avec des travaux plus généraux. Ce faisant, il devient possible de lier des dynamiques individualisées, comme la précarisation des parcours de vie ou l'exclusion du marché du travail formel, à des processus plus large. Le fait que les Valoristes sont placés en situation d'insécurité n'est donc pas le résultat de parcours individuels, mais découle d'un marché du travail de plus en plus précarisé, et d'un État social qui ne garantit pas l'accès à un revenu suffisant à subvenir aux besoins de base des individus les plus précarisés. Même si cette conclusion semble aller de soi pour quiconque ayant étudié en sociologie, elle me semble pertinente lorsqu'on étudie les travailleurs situés en marge du marché du travail traditionnel, mais encore plus pour réfléchir à leurs modes d'organisation collective.

C'est là, je crois, l'un des questionnements centraux qui découle de ce mémoire. En abordant la réalité des Valoristes au premier abord, on pourrait se dire qu'il est nécessaire d'améliorer leurs conditions de travail en leur donnant un statut stable et en reconnaissant officiellement et légalement leur métier. Cela pourrait impliquer d'intégrer ces travailleurs dans le marché du travail formel. Or, la structure juridique (ou l'absence de structure) sur laquelle repose le travail de récupération n'est pas ce qui est problématique dans leur situation. En effet, la plupart préfèrent la liberté et la flexibilité du secteur informel, surtout dans un contexte de grande précarité. C'est plutôt les limites de l'aide sociale, ainsi que l'exclusion qu'ils subissent au quotidien, qui constituent les enjeux principaux. Cela implique de penser l'organisation collective de manière différente, notamment en prenant en compte les demandes des Valoristes eux-mêmes.

Certains points restent encore à travailler, et mériteraient des recherches supplémentaires. La communauté des Valoristes est particulièrement hétérogène, et l'on retrouve de plus en plus de personnes issues d'origines sociales, culturelles et économiques diverses. Ce faisant, notre étude s'est surtout basé sur des hommes blancs francophones, avec quelques courtes incursions auprès des populations minoritaires (femmes, anglophones, immigrants, etc.). Ce biais dans notre recherche était dû à la "clientèle" de la Coopérative les

Valoristes. Il serait nécessaire de pousser plus loin la recherche en allant chercher des gens qui ne participent pas à la Coopérative, afin d'avoir un point de vue différent et, peut-être, de trouver des travailleurs ne faisant pas partie de cette population majoritaire.

L'organisation collective des travailleurs marginalisés semble d'ailleurs l'une des questions majeures qui reste encore à analyser. Les travaux sur le sujet apparaissent depuis quelques années. Avec la montée des formes d'emploi atypique et la précarisation du marché du travail, ces recherches seront de plus en plus nécessaires. Dans cette optique, la coopérative de solidarité Les Valoristes semble être capable de porter un discours pertinent, différent de celui des formes syndicales traditionnelles. Puisque la coopérative en est encore à ses débuts, il faudra voir quels seront les impacts à long terme sur la population des récupérateurs de Montréal.

Annexe – Grille d’entrevue

GRILLE D’ENTREVUE – VALORISTES QUESTIONNAIRE

Socio-démographie et qualité de vie

1. Collectez-vous des contenants consignés à l’extérieur ?
2. Puis-je vous demander votre âge ?
3. Êtes-vous marié ? En couple ?
 - a. Avez-vous des enfants ou des personnes à charge ?
4. Possédez-vous un logement ?
 - a. Quel arrondissement habitez-vous à Montréal ?
 - b. Depuis combien de temps habitez-vous à Montréal ?
5. Si vous n’êtes pas né à Montréal, d’où venez-vous ?
6. Avez-vous terminé des études ?
7. Avez-vous des compétences / expériences professionnelles particulières ?
8. Avez-vous des problèmes de santé qui vous posent des difficultés à occuper un emploi traditionnel ?
9. La collecte de contenants consignés est-elle votre revenu de base ou un revenu d’appoint ?
 - a. Est-ce que ce revenu sert à subvenir à des besoins essentiels : alimentation, logement, santé ?

Activités de collecte des contenants consignés

10. Qu’est-ce qui vous a amené à collecter des contenants consignés ?
11. Quelle quantité moyenne (à peu près) de contenants consignés collectez-vous par jour ?
12. Parlez-moi de votre expérience dans cette activité de collecte de contenants consignés ?
 - a. Depuis combien de temps faites-vous cette activité (à Montréal) ?
 - b. Combien de jours par semaine y passez-vous ?
 - c. Combien de temps par jour y passez-vous ?
 - d. Ramassez-vous des contenants consignés toute l’année ou seulement à certaines périodes ?
 - e. Ramassez-vous autre chose que des contenants consignés ? Si oui, quoi ?
13. Où collectez-vous les contenants consignés ?
 - a. 1) Dans les bacs de recyclage privés (résidents/entreprises) / 2) bacs de recyclage sur la voie publique / 3) les poubelles privés (résidents/entreprises) / 4) les poubelles sur la voie publique / 5) par terre ?
 - f. Y-a-t-il une/des source(s) plus régulière(s) que d’autre(s) ?
 - g. Seriez-vous capable de donner une estimation en % ?
 - h. Accédez-vous à des bacs barrés ?
14. Dans quel coin de la ville travaillez-vous ?
 - i. Ce(s) coin(s) vous sont-ils « réservés » ?
15. Avez-vous des ententes avec des résidents ou des entreprises ?
 - j. Est-ce que ce sont des ententes permanentes ? Ponctuelles ?
 - k. Des gens vous font-ils des dons ponctuels ?
16. Comment faites-vous pour vous déplacer et transporter votre matériel ?

- l. Avez-vous des difficultés particulières au niveau du transport ?
- 17. Utilisez-vous de l'équipement pour vos activités ?**
 - m. Où l'avez-vous trouvé ?
 - n. Était-ce compliqué à trouver ?
- 18. Est que votre activité de collecte vous occasionne des problèmes de santé ?**
 - a. Mal de dos, coupures, blessures, ampoules, etc. ?
 - o. Même si vous n'en avez jamais eu, remarquez-vous certains risques auxquels vous vous exposez par cette activité ?
 - b. Vous sentez-vous en sécurité quand vous collectez ?
- 19. LORS DE LA COLLECTE, comment se déroulent vos échanges avec les policiers ou les gardes de sécurité ?**
- 20. Comment se passe le retour de contenants chez les détaillants ?**
- 21. D'autres difficultés – que nous n'aurions pas encore évoquées - lors de votre activité de collecte ?**
- 22. Outre le revenu, qu'est ce que l'activité de collecte vous apporte comme avantage ?**

Rapport au projet Les Valoristes

- 23. Qu'est-ce qui vous a amené à travailler avec la Coopérative de solidarité les Valoristes ?**
- 24. Parlez-moi de votre expérience ici.**
- 25. Combien de fois par semaine venez-vous au dépôt des Valoristes ?
 - a. Combien de temps y passez-vous habituellement ?
- 26. Que vous offre le dépôt (que n'offre pas les autres lieux de retour) ?
 - b. Y-a-t-il des services que vous souhaiteriez obtenir ici ?
 - c. Les horaires sont-ils adéquats ?
 - d. Que pensez-vous de la situation géographique du centre de dépôt ?
- 27. Si vous aviez à définir les Valoristes, comment le feriez-vous ?
- 28. Est-ce que le dépôt a changé votre manière de travailler ?
- 29. Est-ce que vous entreposez votre collecte quelque part quand le dépôt est fermé ?
- 30. Le projet de la Coop Les Valoristes rend votre travail visible des citoyen.nes, des municipalités, de la police, etc. Comment voyez-vous cela?**
 - a. Pourquoi?
- 31. Y-a-t-il d'autres endroits où vous déposez ou vendez vos contenants ou vos autres matériaux ?**
 - e. Pourquoi utilisez-vous ces autres endroits ?
- 32. Aimeriez-vous travailler dans un centre de dépôt comme celui-ci ?**

Rapport à la communauté

- 33. Selon vous, existe-t-il une communauté autour des activités de collecte de contenants consignés ?**
 - a. Parlez-moi un peu de cette communauté
 - b. Sentez-vous faire partie de cette communauté ?
- 34. Vous sentez-vous représenté par la coopérative ?**
 - c. Qu'est-ce qui pourrait être amélioré selon vous ?
- 35. Quelle est votre relation avec la population en général ?**
- 36. Quel regard les gens portent-ils sur votre activité ?**
- 37. Quels sont selon vous les problèmes reliés à votre travail en lien avec la communauté ?**

- d. Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?

Conclusion

- 38. En un ou quelques mots : que représente la consigne pour vous ?**
- 39. Que se passerait-il dans votre vie si on supprimait demain la consigne ?**
- 40. Au contraire, quelles seraient, selon vous les, conséquences d'un élargissement ou d'une augmentation de la consigne (de 5 à 10 sous) sur votre activité de collecte de contenants consignés ?**
- 41. Y-a-t-il d'autres choses que vous aimeriez partager sur votre travail ?**
 - a. Sur votre relation avec la Coopérative les Valoristes
 - b. Avec le public en général
- 42. Auriez-vous des constats ou des recommandations sur la gestion publique des déchets par le gouvernement et les municipalités ? Par le public ? Par les groupes comme la Coopérative les Valoristes ? Qu'est ce qui faciliterait votre travail ?**

Bibliographie

- Azaïs, Christian “Zone grise et relation d’emploi dans la globalisation. Cadrage, problématique, méthodologie d’enquête.” Document de travail, 2016
- Beck, Ulrich. *The Brave New World of Work*. Cambridge: Polity Press, 2000.
- Ulrich Beck, *La société du risque. Sur la voie d’une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001, 521 p.
- Bender, Cori. « Informal Employment : Making a living in Calgary », Rapport de recherche présenté à la *Calgary Homeless Foundation*, Calgary, 21 septembre 2010.
- Boucher, Marie-Pierre et Yanick Noiseux, “Austérité, flexibilité et précarité au Québec : La fuite en avant.” Document de travail, 2016
- Cefaï, Daniel. “Comment généralise-t-on? Chronique d’une ethnographie de l’urgence sociale”, dans Désveaux, Emmanuel et Michel de Fornel, *Faire des sciences sociales*, Paris : Éditions EHESS, pp.33-67
- Chitra, K. *Labour under Globalization*, New Delhi, Abhijeet Publications, 2009, 166 p.
- Cloutier-Villeneuve, Luc « Évolution de l’emploi atypique au Québec depuis 1997 », *Flash-info*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 15, no 3, octobre 2014, p.2
- « Enjeux actuels », *Coopérative Les Valoristes*, en ligne au http://www.cooplesvaloristes.ca/?page_id=418&lang=fr, page consultée le 21 août 2016
- Côté, Amélie. “La Récupération des contenants de boissons au Québec : Historique, enjeux et comparabilité des systèmes” Rapport de recherche, Montréal, 2013
- Dant, Tim. “Fetichism and the social value of objects”, *The Sociological Review*, 44, no.3, 1996, p. 495-516
- De Soto, Hernando. *L’autre sentier*. Paris: La Découverte, 1994.
- Durand, Jean-Pierre. *La chaîne invisible, travail aujourd’hui : flux tendu et servitude volontaire*. Paris: Édition du Seuil, 2004.
- Emerson, Robert M., Fretz Rachel I. et Shaw Linda L. « Prendre des notes de terrain. Rendre compte des significations des membres », dans Daniel Cefaï et al., *L’engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l’EHESS, 2010, p.129-168
- Giske, Tove, et Barbara Artinian. « A Personal Experience of Working with Classical Grounded Theory: From Beginner to Experienced Grounded Theorist ». *International Journal of Qualitative Methods* 6, n° 4, 19 décembre 2007, p.67-80.

- Glaser, Barney G. et Anselm L. Strauss. *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for qualitative research*, Chicago : Alpine Transactions, 2008 [1967]
- Glaser, Barney G. *Theoretical sensitivity*, Mill Valley, CA : Sociology Press, 1978
- Glaser, Barney G. *Doing Grounded Theory : Issues and discussions*, Mill Valley, Sociology Press, 1998
- Glaser, Barney G. "The future of grounded theory", *Qualitative Health Research*, 2009, p. 836-845
- Glaser, Barney G. *The GT perspective : Conceptualization contrasting with description*, Mill Valley, CA : Sociology Press, 2001
- Glaser, Barney G. *The grounded theory perspective III : Theoretical coding*. Mill Valley, CA : Sociology Press, 2005
- Gutberlet, Jutta. « Empowering collective recycling initiatives: Video documentation and action research with a recycling co-op in Brazil ». *Resources, Conservation and Recycling* 52, n° 4, février 2008, p.659-70.
- Gutberlet, Jutta. « Organized and Informal Recycling: Social Movements Contributing to Sustainability », I:223-32. WIT Press, 2008.
- Gutberlet, Jutta, et Angela M. Baeder. « Informal Recycling and Occupational Health in Santo André, Brazil ». *International Journal of Environmental Health Research* 18, n° 1, février 2008, p.1-15.
- Gutberlet, Jutta, Crystal Tremblay, Emma Taylor, et Nandakumar Divakarannair. « Who are our informal recyclers? An inquiry to uncover crisis and potential in Victoria, Canada ». *Local Environment* 14, n° 8, 20 août 2009, p.733-47.
- Hamel, Jacques. « Expériences de retour aux enquêtes en sociologie. Brèves réflexions théoriques et pratiques », *Interrogations ? Revue pluridisciplinaire des sciences de l'Homme et de la société*, no 14, 2012
- Hart, Keith. «Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana», *Journal of Modern African Studies*, vol. II, 1973
- Hetherington, Kevin. « Secondhandedness: consumption, disposal, and absent presence ». *Environment and Planning D: Society and Space* 22, n° 1, 2004, p.157 – 173.
- Lautier, Bruno. « Pour une sociologie de l'hétérogénéité du travail ». *Tiers-Monde* (1998) 39, no.154, p.251-279
- Legrand, Michel. *L'approche biographique : théorie, clinique*, Marseille, Hommes et Perspectives, 1993
- Marx, Karl. *Le Capital*, Paris : Éditions sociales, 1867

- Medina, Martin. « Scavenger cooperatives in Asia and Latin America ». *Resources, Conservation and Recycling* 31, n° 1, décembre 2000, p.51-69.
- Medina, Martin. « Scavenging in America: back to the future? » *Resources, Conservation and Recycling* 31, n° 3, mars 2001, p.229-40.
- Naidu, K.M. *Social Security of Labour in India and Economic Reforms*, New Delhi, Serials Publications, 2003, 136p.
- Noiseux, Yanick. *Transformations des marchés du travail et innovations syndicales au Québec*. Québec: PUQ, 2014.
- Parizeau, Kate. « Formalization Beckons: A Baseline of Informal Recycling Work in Buenos Aires, 2007–2011 ». *Environment and Urbanization* 25, n° 2, 1 octobre 2013, p.501-21.
- PEPSO, *The Precarity Penalty*, rapport de recherche, (Ontario 2015), 10
- Pinard, Rolande. *Rien à perdre, tout à gagner; Formation, travail, emploi*. Rapport de recherche, en ligne au <<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs57193>>, 2000
- Pinçon, Michel et Monique Pinçon-Charlot. *Voyage en grande bourgeoisie*, Paris : PUF, 2012, 192 p.
- Pongrácz, Eva, et Veikko J. Pohjola. « Re-defining waste, the concept of ownership and the role of waste management ». *Resources, Conservation and Recycling* 40, n° 2, janvier 2004:
- Raoulx, Benoit., Gutberlet, Jutta. et Crystal Tremblay. “L’environnement, support pour lutter contre la marginalisation et développer les capacités d’action : réflexion à partir de l’exemple des recycleurs (binners) de Vancouver”, Rapport de recherche, en ligne au <<http://www.crystaltremblay.com/wp-content/uploads/2011/04/BinnersVanc2008-reduced.pdf>> , 2009
- Sklair, Leslie, et David Miller. “Capitaliste globalization, corporate social responsibility and social policy”. *Critical Social Policy*, vol.30, no. 4, 2010, p.472-495
- Standing, Guy. *The Precariat : The New Dangerous Class*. New York: Bloomsbury, 2011.
- Supiot, Alain. *Au-delà de l’emploi - Transformations du travail et devenir du droit du travail en Europe*, Paris, Flammarion. 1999
- Tokman, Victor. *Notes on the Segmented Labour Markets*, PREALC, Working papers, 1987
- Tremblay, Crystal. « Binners in Vancouver : A Socio-Economic Study on Binners and Their Traphines in Downtown Eastside », Mémoire de maîtrise présenté à l’Université de Victoria, en ligne au <<https://dspace.library.uvic.ca/handle/1828/997>>., 2007

